



TRAJECTOIRES
SOCI  **-ÉC**  **NOMIQUES**

Rapport intermédiaire
**« Vers de nouveaux
modèles
socio-économiques »**

Cycle 2022 - 2024

18 janvier 2024

Programme réalisé en partenariat avec :



Table des matières

Edito – Ensemble, inventons de nouveaux équilibres socio-économiques.....	4
Introduction - « Valeur(s) » et valorisation du « Commun(s) »	8
Apprendre à valoriser le « faire alliance »	8
Les étapes de la démarche de valorisation.....	9
L’urgence de trouver de nouveaux équilibres socio-économiques.....	11
De quoi parlons-nous ?	11
Enjeux et pratiques socio-économiques.....	14
La plateforme « Trajectoires socio-économiques ».....	15
Que nous apprend la recherche empirique ?	17
Articuler les légitimités au cœur même des modèles socio-économiques	17
Qualifier la valeur intrinsèque des interactions.....	18
Activer les trois piliers des modèles socio-économiques	20
La démonstration par la preuve.....	22
Les résultats de l’étude d’impact du faire alliance	22
Des ODD aux 16 fragilités pour agir	24
La preuve par l’exemple.....	24
De nouveaux modèles pour le numérique (Janvier 2022).....	25
De nouveaux modèles pour l’énergie et la lutte contre la précarité énergétique (Février 2022) ..	27
De nouveaux modèles pour l’emploi et l’insertion (Mars 2022)	30
De nouveaux modèles pour la mobilité (Avril 2022)	32
De nouveaux modèles pour la santé et l’innovation (Mai 2022).....	36
De nouveaux modèles pour les aidants (Juin 2022)	40
De nouveaux modèles pour l’éducation (Septembre 2022).....	43
De nouveaux modèles pour la culture (Octobre 2022)	46
De nouveaux modèles pour l’habitat (Novembre 2022)	49
De nouveaux modèles pour le handicap (Décembre 2022)	53
Cap 2030 vers l’ODD 15, la Biodiversité en pratiques ! (Février 2023).....	57
Cap 2030 vers l’ODD 4, l’Education en pratiques ! (Mars 2023)	61
Cap 2030 vers l’ODD 7, l’énergie en pratiques ! (Avril 2023)	65
Cap 2030 vers l’ODD 11, les Villes & Communautés durables en pratiques ! (Mai 2023)	69
Cap 2030 vers l’ODD 9, l’industrie et l’innovation en pratiques ! (Juin 2023).....	72
Cap 2030 vers l’ODD 1, le Zéro Exclusion en pratiques ! (Octobre 2023)	75
Cap 2030 vers l’ODD 6, les nouveaux modèles de l’eau en pratiques ! (Novembre 2023)	78

Cap 2030 vers l'ODD 12, les nouveaux modèles du numérique responsable en pratiques ! (Décembre 2023)	83
Et après ?.....	88
Annexe 1 – Résultats mission ministérielle « Accélérer les alliances stratégiques d'intérêt général »	89
Annexe 2 – Merci aux intervenants !.....	92

Edito – Ensemble, inventons de nouveaux équilibres socio-économiques

Par Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-Fondateur du RAMEAU

Vincennes, le 18 janvier 2024

« Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer, et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre ». Lors du Sommet sur la Terre de Johannesburg, en septembre 2002, le Président de la République Française, Jacques CHIRAC, prononça un discours devenu célèbre sur l'état du monde et l'urgence climatique. Le 16 janvier 2024, le Président de la République Française, Emmanuel MACRON, invitait les Français à croire en notre capacité collective à inventer ensemble « une France plus juste et plus forte ». Après six ans et demi de mandat, le Chef de l'Etat a clairement posé le cap qu'il fixe à son Premier Ministre, Gabriel ATTAL, a partagé avec les Français « le sens profond » de son action de « réarmement de la France », et a rappelé qu'il reste trois ans et demi pour en inventer les systèmes de gestion adaptés à cette vision.

Pour un laboratoire de recherche empirique, il sera très pertinent d'en évaluer les résultats à échéance, et d'ici-là d'observer comment le Chef du Gouvernement va décider de décliner cette vision en « feuille de route » qui sera annoncée le 30 janvier prochain, devant le Parlement, lors de son discours de politique générale. Quoi qu'il en soit sur le temps « court » de la politique, les 21 ans qui séparent les deux discours présidentiels nous rappellent le temps « long » des transformations systémiques. S'il ne faut pas négliger l'importance de (ré)assurer sur le temps court et l'importance de la valeur performative des mots, surtout lorsqu'ils viennent du plus haut niveau de l'Etat en France¹, ce temps de la conduite du changement nous rappelle la valeur du temps long, et l'importance de coordonner les trois leviers d'activation de l'intérêt général : la vision partagée du « faire société », la gestion régulatrice du « vivre ensemble », mais aussi la valeur de l'action transformatrice. Fixer un cap et un cadre est indispensable, mais c'est bien dans la capacité individuelle et collective d'agir que se trouve l'essence même d'une dynamique de changement.

C'est dans ce sens qu'il est indispensable d'articuler la co-construction du bien commun à la gestion de l'intérêt général. Si le pilotage institutionnel est garant de l'intérêt général, au cœur d'un Etat de droit et de toute démocratie, il revient à chacun de pouvoir identifier sa propre contribution qui doit être (re)connue à sa juste valeur. Plus la transformation est complexe, plus la contribution de tous est indispensable. C'est bien le sens que les 193 Nations d'alors ont donné au 17^{ème} Objectif de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations-Unies : comment allons nous inventer ensemble ce qu'aucun ne peut faire seul ? En 2015, ce « signal faible » de la « fin des arrogances² » s'est depuis largement amplifié, notamment en 2020 lors de la crise sanitaire mondiale qui a rappelé à tous la fragilité de notre Humanité.

Comment agir face à nos défis communs ?

Dès lors une question se pose : comment Agir ensemble dans le cadre légitime que les institutions internationales et nationales nous proposent ? Si l'ODD 17 invite tous les acteurs, dans tous les domaines, sur tous les territoires à se mobiliser pour réduire les fragilités et faire émerger de nouveaux moteurs de développement socio-économiques durables, comment assurer collectivement la cohérence des actions et la cohésion des acteurs ?

¹ Livre « Chaos – Essai sur les imaginaires des peuples » (Les Editions du Cerf, Stéphane ROZES, novembre 2022)

² Livre collectif « Bien commun : vers la fin des arrogances ! » (Editions Dalloz, Charles-Benoît HEIDSIECK, décembre 2016)

C'est dans ce questionnement que la notion de « modèles socio-économiques » prend tous son sens. L'Economie, au sens propre du terme, c'est « l'équilibre de la maison ». Nous sommes bien loin des images d'Epinal de notre imaginaire collectif et de la forme de métavers organisationnel dans laquelle s'enferment parfois certains experts. En fait, la question du modèle socio-économique est simple : dans un monde en métamorphose, avons-nous l'équilibre suffisant pour assurer à tous, y compris au vivant, les conditions nécessaires non seulement à sa survie, mais aussi à son épanouissement serein ?

Dans cette approche à la fois organique et systémique du modèle socio-économique, la première urgence est de savoir si chacun est en mesure de pouvoir évaluer objectivement sa situation afin de pouvoir se projeter dans sa relation aux autres. Que ce soit une personne dans le cadre de son projet de vie, une organisation dans le cadre du projet répondant à sa finalité, d'un Territoire dans le cadre de son Projet à long terme ou d'une Nation dans le cadre de son positionnement géopolitique, l'évaluation objective de sa situation au regard de son écosystème est une condition *sine qua non* pour pouvoir se (ré)inventer.

Dans un contexte de risques aussi multiples que ceux que nous a rappelé l'Observatoire des périls planétaires lors du premier webinar mensuel 2024 du cycle « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques », il est d'autant plus important de valoriser notre capacité à territorialiser les transitions comme nous l'a exposé l'Observatoire des partenariats lors du même événement (à voir [en replay](#)). Dans toute démarche de changement, il est en effet indispensable d'articuler 3 moteurs d'action : une objectivation de la nécessité de changer pour rappeler l'urgence d'agir, une illustration de ceux qui s'y sont déjà « risqués » pour rassurer sur la capacité à réussir la transformation, et une vision partagée pour ne pas se sentir seul dans le mouvement à amorcer. Force est de constater que nous avons une tendance actuelle à insister lourdement sur le premier levier, et que nous peinons à valoriser le second, ce qui ne facilite pas l'adhésion sur le troisième.

Les défis sont compris, et les enjeux du « jouer collectif » sont aujourd'hui partagés par tous comme le prouve l'étude d'impact 2018-2022 de l'Observatoire des partenariats³. Cette dernière en a qualifié, mesuré et illustré les effets de levier sur la confiance, l'innovation et la performance. Cependant, le combat est loin d'être gagné car il nous reste collectivement à en inventer le mode opératoire. C'est en ce sens que le « Territoire(s) » est un lieu déterminant pour la (ré)invention de nouveaux modèles socio-économiques. C'est ce qu'a rappelé le colloque « Jeunes & Territoires 2050⁴ » du 5 octobre dernier au Conseil Economique, Social et Environnemental, organisé sous la co-présidence en introduction du Président de la 3^{ème} Assemblée, Thierry BEAUDET, et en conclusion de la Ministre de la Jeunesse, Prisca THEVENOT. C'est à cette occasion que Le RAMEAU a publié son ouvrage « *Commun(s) : discours de la méthode*⁵. Cette synthèse des résultats de 17 ans d'expérimentations est structurante pour comprendre la raison pour laquelle notre laboratoire de recherche empirique est aujourd'hui objectivement convaincu que nous pouvons faire le « pari de la confiance ».

Une méthode pour agir selon trois temporalités

Une fois le constat objectif posé, il est important de disposer d'une méthode pour Agir. La démarche « Intérêt général 2050⁶ » a fait émerger une « matrice des trajectoires » qui nous invite à travailler en parallèle sur trois temporalités. Chacune d'elle correspond à l'un des trois impacts « Commun(s) » : 28 ans pour (ré)créer la confiance autour d'un imaginaire (ré)inventé pour un XXI^{ème} siècle plus fraternel, équitable et durable, 7 ans pour (ré)inventer des solutions pertinentes à la hauteur de nos défis communs et 18 mois pour nous (ré)assurer sur un « équilibre de la maison » cohérent avec notre situation objective.

³ Voir tous les résultats sur [Les impacts de l'ODD 17 – ODD17.org](https://www.rameau.org/les-impacts-de-l-odd-17-odd17.org)

⁴ Voir les [Actes du colloque](#) « Jeunes & Territoires 2050 : l'engagement en Actions ! »

⁵ Livre « *Commun(s) : discours de la méthode* » (Fondation pour la Co-construction du bien commun, octobre 2023)

⁶ Note « Cheminement de la démarche intérêt général 2050 » (Fondation pour la Co-construction du bien commun, septembre 2023)

Afin d'éclairer chacune de ces trois temporalités, trois publications ont été successivement partagées. Sur la confiance, la Fondation pour la Co-construction a publié sa note « Ensemble, inventons 2050 !⁷ » le 28 novembre dernier à l'occasion du Giving Tuesday. Sur l'innovation, l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU ont publié le cahier de recherche « ODD 17 : Economie(s) et Territoire(s)⁸ » le 21 décembre dernier à l'occasion du 10^{ème} webinaire du cycle « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques⁹ » dédié au numérique responsable (à voir [en replay](#)). Sur la performance individuelle et collective, ce rapport intermédiaire vient partager les premiers enseignements du cheminement 2022-2024 à deux tiers de son parcours.

Ce rapport intermédiaire « Vers de nouveaux modèles socio-économiques » propose une méthode simple et efficace issue des acteurs de terrain « pionniers » dans la recherche de nouveaux équilibres, mobilisant tous les engagements de leur territoire. Au travers des retours d'expériences partagées durant les 21 webinaires de 2022 et 2023, il incarne la valeur de la diversité des modèles et des alliances d'intérêt général. Si le XX^{ème} siècle a été marqué par la recherche DU modèle le plus performant pour chacun, le XXI^{ème} siècle ne sera équitable et durable que s'il apprend à articuler la complémentarité DES modèles pour être plus pertinent pour tous. C'est bien le cap et le cadre que les 193 Nations se sont collectivement fixés en 2015 au travers de l'Agenda 2030. Clairvoyantes sur le temps nécessaire à cette métamorphose, elles se sont données 15 ans pour réussir ce challenge, et dans leur sagesse ont fixé comme principe d'inventer ensemble ce qu'aucun ne saurait faire seul... en tenant compte de la maturité de chacun. A mi-chemin de l'échéance, qui serions-nous pour remettre en cause cet Engagement mondial envers les générations futures ? Qui aurait aujourd'hui la légitimité pour remettre en cause cet Objectif en dehors des 197 Nations que composent aujourd'hui l'Humanité ? Plus encore, qui peut avoir l'arrogance de se substituer à la Volonté collective de l'ensemble des peuples ? Si nous croyons un tant soit peu aux notions de Droit et de Démocratie, personne ne peut se soustraire à la légitimité de cet Engagement... et ne peut se cacher sur ses propres responsabilités !

Alors oui, nous sommes objectivement « condamnés » au pari de la confiance en notre capacité à faire de notre fragilité commune une force collective pour inventer ensemble une Humanité dont les générations futures pourront être fières. Toute désespérance aujourd'hui conduirait à l'inexorable double peine pour les plus fragiles d'entre nous, et à accepter de condamner les générations futures à l'incapacité d'avoir une vie féconde. Qui peut sereinement prendre ce risque ?

A mi-chemin de l'Agenda 2030, il n'est pas surprenant que les doutes soient profonds et les peurs réelles. Non seulement l'actualité en donne des raisons objectives, mais plus encore dans tout chemin de changement, c'est au milieu du gué que le doute est le plus fort. L'actualité et le rythme de notre métamorphose se conjuguent pour créer une situation difficile pour tous. Personne n'échappe aujourd'hui à cette inquiétude. C'est justement le moment pertinent pour se questionner individuellement et collectivement sur « l'équilibre de la maison », ainsi que sur la valeur spécifique des modèles socio-économiques d'intérêt général. Ces derniers ont été les grands oubliés des trente dernières années. Sans doute le « juste temps » est-il venu de les réhabiliter.

Un chemin collectif inspirant

En ce sens, je tiens à remercier chaleureusement la confiance de Gabriel ATTAL, alors Secrétaire d'Etat de l'Engagement, lorsqu'en septembre 2019 il a tenu à affirmer à l'occasion du lancement du référentiel « modèles socio-économiques d'intérêt général¹⁰ » l'importance d'apprendre à articuler les modèles d'utilité sociale avec ceux d'intérêt général, et surtout de ne pas confondre.

⁷ Note « Ensemble, inventons 2050 » (Fondation pour la Co-construction du bien commun, novembre 2023)

⁸ Cahier de recherche « ODD 17 : Economie(s) & Territoire(s) » (Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, Déc. 2023)

⁹ Le cycle de webinaires mensuels – Trajectoires Socio Economiques (odd17.org)

¹⁰ Référentiel « Modèles socio-économiques d'intérêt général » (Editions Dalloz, Le RAMEAU, septembre 2019)

Un mois plus tard, à l'occasion du Forum des Associations et des Fondations 2019, il lançait une mission ministérielle sur l'accélération des alliances stratégiques afin d'éclairer le 3^{ème} pilier de tout modèle socio-économique. Grâce à la mobilisation de plus d'une centaine de réseaux publics et privés, nationaux et territoriaux, la Députée Cathy RACON-BOUZON et moi-même, à qui le Ministre avait confié le co-pilotage de la mission, avons pu en être les portes paroles et proposer le 7 mai 2020, en plein cœur de la crise sanitaire, une « feuille de route » ministérielle de 21 mesures. Grâce à ses successeurs, à l'engagement sans faille de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), et à l'action déterminée des réseaux impliqués, les 21 mesures ont pu être mises en œuvre¹¹.

C'est avec fierté que j'ai pu en rendre compte à la Ministre Prisca THEVENOT, alors Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, le 18 octobre dernier, lorsque nous avons lancé ensemble la plateforme « Trajectoires socio-économiques¹² » à l'occasion du Forum National des Associations et des Fondations 2023. En quatre ans, nous avons su collectivement inventer un chemin où chacun a pu prendre sa « juste place » pour mettre en « Commun(s) » les connaissances et les méthodes qui permettent aux acteurs, actions et alliances d'intérêt général de consolider leur modèle socio-économique, et de pouvoir se projeter dans des trajectoires vers de nouveaux équilibres de leur action, mais aussi de notre « Maison commune ».

C'est pour rendre hommage à ce chemin collectif que la Ministre a souhaité signer la Charte d'engagement réciproque du faire alliance¹³, mise en œuvre par le Fonds ODD 17¹⁴ pour soutenir l'ingénierie territoriale et les alliances d'intérêt général. Cette reconnaissance institutionnelle de la capacité à inventer ensemble de nouveaux outils de financement et d'investissement dans les démarches innovantes d'intérêt général est une bonne nouvelle pour tous les acteurs de terrain et les Territoires qui prennent le risque d'expérimenter de nouveaux modèles.

Fort de toutes ces avancées et des nouvelles impulsions politiques, il restera à transposer la proposition de loi d'expérimentation du droit d'intérêt général déposée à l'Assemblée Nationale en février 2021¹⁵. Mais là encore, le temps est un allié. Le cadre juridique viendra sans aucun doute au « juste temps » !

Dès aujourd'hui, nous avons les moyens d'Agir ensemble pour inventer de nouveaux équilibres socio-économiques. Gageons que ce rapport intermédiaire sera utile à ceux qui se questionnent légitimement sur le « comment faire », et soyons individuellement et collectivement à l'affût du « quoi faire » que chacun de nous peut librement définir pour que la somme de nos engagements devienne le ferment et le Lien commun de nos transitions. Alors, avec cette méthode, « une France plus juste et plus forte », non seulement je peux y croire, mais je pense qu'il est de la responsabilité collective de la France, de par son histoire, d'être un « éclairer 2030 » pour les autres Nations !

Il est encore temps de vous souhaiter une bonne année 2024, et surtout... une bonne lecture !

Charles-Benoit HEIDSIECK

¹¹ Voir détails des résultats en annexe

¹² [Trajectoires Socio Economiques \(odd17.org\)](https://www.odd17.org)

¹³ [FondsODD17 Charte Engagement-Reciproque](https://www.fondsodd17.org)

¹⁴ [Le Fonds ODD 17 – ODD17.org](https://www.fondsodd17.org)

¹⁵ [Proposition de loi d'expérimentation d'un droit d'alliance d'intérêt général | Associations.gouv.fr](https://www.associations.gouv.fr)

Introduction - « Valeur(s) » et valorisation du « Commun(s) »

La notion de « Valeur(s) » a un double sens : l'importance et le prix d'une chose. Dès lors qu'il s'agit de « Commun(s) », autrement dit de ce qui appartient à tous, il est important de valoriser, y compris économiquement, la contribution de chacun au service de l'intérêt général. La question des « modèles socio-économiques d'intérêt général » est donc un sujet pertinent pour se (ré)interroger sur son importance mais aussi sur la valeur que nous sommes collectivement prêts à lui accorder.

Publié en septembre 2019, le [référentiel](#) « Modèles socio-économiques d'intérêt général » fait la pédagogie des spécificités des différents modèles. C'est le fruit d'une décennie d'expérimentations innovantes co-pilotées par Le RAMEAU avec les institutions, les réseaux de référence et les acteurs de terrain. Vous y trouverez 3 parties :

- « Voyage en pays socio-économique » vous fera (re)découvrir les concepts clés et la diversité des réalités qui se cachent derrière la notion de modèle socio-économique.
- « Spécificités des modèles socio-économiques d'intérêt général » vous éclairera sur les modèles d'intérêt général et l'activation de ses 3 leviers : les richesses humaines, les ressources financières et les alliances stratégiques.
- « Cheminer avec les bons outils » vous aidera à engager concrètement une démarche de transformation de votre modèle.

Fort des résultats de cette décennie de recherche empirique, le Gouvernement a confié en octobre 2019 à la Députée Cathy RACON-BOUZON et à Charles-Benoît HEIDSIECK une mission ministérielle pour éclairer les moyens d'accélérer les alliances stratégiques entre associations, entreprises et collectivités territoriales. Après 6 mois d'élaboration collective, le rapport fut remis au Ministre Gabriel ATTAL, le 20 mai 2020, en plein cœur de la crise sanitaire. Rappelant que 81% des Français souhaitent que le « devoir d'alliance » se transforme en « envie d'alliance »¹⁶, une « feuille de route » a alors été lancée autour de 4 chantiers structurels et 21 mesures techniques¹⁷.

Apprendre à valoriser le « faire alliance »

Conscients de la difficulté à faire (re)connaitre un savoir de terrain, une **méthode rigoureuse de valorisation a été mise en œuvre autour de 4 piliers** :

- **Faire-valoir** le cap et le cadre au travers d'une communication accessible à tous,
- **Capitaliser** les pratiques innovantes pour les partager,
- **Evaluer** les résultats et les impacts selon les objectifs adressés,
- et **modéliser** la création de valeur et la capacité à la démultiplier.

Les 4 piliers de la valorisation de l'action & alliance d'intérêt général



¹⁶ Etude « jouer collectif en sortie de crise » pour l'Observatoire des partenariats (Comisis-OpinionWay, mai 2020)

¹⁷ Voir détails des résultats de la mission ministérielle en annexe

Les étapes de la démarche de valorisation

DES 2020, LE FAIRE-VALOIR :

Dès le lancement de la « feuille de route » ministérielle, l'objectif fut de mobiliser le plus grand nombre de réseaux pour faire de la France un « éclaireur » du 17^{ème} Objectif de Développement Durable de l'Agenda 2030. Sous le co-pilotage de la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) et Le RAMEAU, et avec les moyens mis à disposition par le [Fonds ODD 17](#) et le Groupe Caisse des Dépôts, le premier terrain applicatif de l'action collective fut la [démarche d'anticipation de sortie de crise pour les acteurs et actions d'intérêt général](#), mise en place dès le 20 mars par la Médiation des Entreprises et Le RAMEAU. A l'été 2020, fort des résultats obtenus par cette démarche innovante ainsi que du travail de préfiguration de la Fondation des Territoires initié en 2018, la [Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacqueline GOURAULT](#), invite à se mobiliser autour d'un « Etat jardinier » qui permet à chacun d'inventer les solutions les plus adaptées au « premier kilomètre des besoins ». Une « [lettre aux élus](#) » est adressée à l'occasion de la 7^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en Territoire qui a pour thème « L'ODD 17 en pratiques dans les Territoires » (à revivre [en replay](#)). En co-pilotage avec l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, l'Observatoire des partenariats lance [l'étude IMPACT-Elus locaux](#) afin de mesurer la valeur pour les maires de ce « jouer collectif », et la place de la co-construction du bien commun en ce début de mandat.

Le constat est clairement posé : **si le « jouer collectif » est plébiscité, personne ne sait encore comment le mettre en œuvre, et encore moins le valoriser**. Dès lors, l'implication des institutions, des acteurs académiques, des investisseurs sociétaux publics et privés ainsi que des médias va commencer. Pour ces derniers, le diner de presse au Conseil Economique, Social et Environnemental trois ans plus tard, le 28 mars 2022 sera éclairant pour comprendre pourquoi ils ne pouvaient pas se mobiliser avant. De même, pour comprendre la difficulté dans laquelle se trouvent les institutions, [l'étude du politologue Stéphane ROZES](#) publiée en septembre 2021 sera structurante. Elle explique parfaitement pourquoi « les alliances et partenariats sont les impensées des politiques publiques depuis 30 ans ! », comme l'exprimait en 2021 le Préfet en charge de l'élaboration des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Enfin, les séminaires annuels de recherche sur la co-construction du bien commun, co-organisés par l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU depuis 2021, ont progressivement permis d'identifier les [leviers de mobilisation de la recherche](#).

EN 2021, LA CAPITALISATION :

Après la (re)connaissance de la valeur symbolique du « jouer collectif », il était **indispensable d'ancrer et d'incarner la réalité de terrain afin de pouvoir la valoriser à sa juste valeur socio-économique**. L'alliance historique avec l'ANPP-Territoires de Projet, associations des élus des PETR et des Pays au cœur des coopérations en territoires ruraux, a permis d'en faire une première démonstration à l'occasion de la négociation entre l'Etat et les Collectivités territoriales des CRTE. Un [Vadémécum et une boîte à outils](#) ont permis de partager les pratiques innovantes en matière d'élaboration de Projet de Territoire. En parallèle, le [kit pratique connaissance des dynamiques régionales](#), réalisé au moment du renouvellement des mandats régionaux a permis d'éclairer sur les fragilités prioritaires, qualifiées par un regard croisé des différents acteurs des territoires (habitants, élus locaux, dirigeants d'entreprise et responsables associatifs).



Après ces premiers succès, le lancement en juillet 2021 de la [plateforme de capitalisation ODD17.org](#) marque un tournant dans l'accès aux données, outils et compétences pour mettre en œuvre des démarches apprenantes de co-construction. Dès septembre, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, [l'animation hebdomadaire des « Jeudis de l'ODD 17 »](#) permet de partager hebdomadairement les expériences et ressources favorisant le « faire alliance » au quotidien au sein des Territoires et dans les organisations publiques et privées.

Les [webinaires mensuels du cycle « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques »](#), lancés en octobre 2020, et les [dossiers annuels sur les spécificités des modèles socio-économiques d'intérêt général](#),

publiés depuis 2013 en partenariat avec JURIS Associations, viennent étayer l'urgence d'investir dans les modèles et l'ingénierie d'alliance d'intérêt général.

EN 2022, L'ÉVALUATION :

Pour que la « prime à l'alliance » puisse être valorisée, encore fallait-il que les impacts du faire alliance soient mesurés. L'Observatoire des partenariats publie en 2022 les résultats de la [1^{ère} étude d'impact de l'ODD 17 à l'échelle d'une Nation](#). Entre 2018 et 2022, le programme quinquennal d'études IMPACT a permis de qualifier, mesurer et illustrer les effets concrets des coopérations au service du bien commun. Les moyens mis en œuvre pour parvenir à ce résultat sont impressionnants : pas moins de 21 études statistiques, le recensement de plus de 1.000 exemples inspirants (*350 écosystèmes territoriaux et 650 démarches d'alliance d'intérêt général*) et la mise en débat durant 5 ans des travaux au travers de 50 débats territoriaux et de 7 étapes nationales structurantes. Le [colloque « les impacts du faire alliance en France »](#) en rend compte le 3 novembre 2023. Les cahiers de recherche « [ODD 17 : les impacts du faire alliance](#) » et « [ODD 17 : les leviers d'un changement systémique](#) » en expliquent les fondements, la [collection des fiches Repères](#) de l'Observatoire des partenariats en décline les résultats par fragilités (16 domaines d'action), par acteurs (7 profils interrogés) et par territoires (analyses représentatives au niveau des 13 régions métropolitaines), et la [base IMPACT-Alliances](#) donne accès à un outil de gestion des données, véritable GPS au quotidien pour celles et ceux qui veulent s'inspirer des pratiques innovantes.

EN 2023, LA MODELISATION ECONOMIQUE :

Après un cycle pédagogique en 2021 sur la (re)découverte des modèles socio-économiques, un cycle prospectif en 2022 sur les modèles à horizon 2030, et une déclinaison par ODD en 2023, Le RAMEAU a modélisé la valeur économique d'une « prime à l'alliance », ainsi que la valeur de l'investissement dans l'ingénierie d'alliance. [La quadruple évaluation de l'expérimentation 2020-2023 du Fonds ODD 17](#) sur une cinquantaine de dynamiques territoriales innovantes a permis de **(dé)montrer à la fois la création de valeur et la frugalité de « l'économie de l'alliance »**. Le présent rapport en rend compte.

En synthèse, le système de valorisation du faire alliance est résumé par :



L'urgence de trouver de nouveaux équilibres socio-économiques

Face à l'accroissement des besoins sociétaux et à la raréfaction des ressources, tous les modèles socio-économiques sont en transformation. Pour relever ce défi, il est essentiel de comprendre ce qu'est un modèle socio-économique.

Cela vous concerne ? Partez à la découverte de ce concept multi-dimensionnel !

De quoi parlons-nous ?

En synthèse, le modèle socio-économique correspond aux moyens nécessaires pour conduire et pérenniser une action. Il se caractérise par la structure des coûts et des ressources pour réaliser l'ensemble des projets d'une organisation. L'économie au sens littéral, c'est « l'équilibre de la maison ». En pratique, cet équilibre repose sur un trépied : les richesses humaines, les ressources financières et les alliances stratégiques.

La portée des mots : Vers « l'équilibre de la Maison » !

Plus encore que pour tout autre chose, la question des modèles socio-économiques mérite une attention particulière. Il est surprenant de constater combien les questions économiques sont peu appréhendées dans leur diversité.

S'approprier les spécificités du modèle socio-économique sur lequel repose son action, ce n'est pas se questionner sur ses financements, c'est identifier où se situe la valeur créée, comment être le plus frugal possible sur les moyens mobilisés et quels effets de levier sur l'écosystème peut contribuer à y consacrer en retour les ressources nécessaires à sa réalisation. De la plus humble famille au plus haut sommet de l'Etat, en passant par toutes les formes d'organisations publiques et privées, la compréhension de « l'équilibre de sa maison » est au cœur de toute capacité à piloter son Projet et pouvoir influencer son avenir. Encore faut-il identifier les différentes sources de valeur, et ne pas se limiter aux seules dimensions financières de la question économique.

Ne pas confondre l'outil et la finalité

Comprendre l'Action, c'est savoir l'observer dans le temps. Il faut regarder l'arbre et non pas seulement ses fruits. Quelle en est donc la sève ? C'est l'économie qui est trop souvent confondue aujourd'hui avec les dérives de la financiarisation qu'elle a subies ces cinquante dernières années. En attaquant l'économie, nous nous trompons de combat. Nous regardons l'outil lorsqu'il faut regarder sa finalité. Cette tendance à ne traiter que la dimension de l'outil est au cœur de notre incapacité à voir les solutions qui s'offrent à nous, et à changer de regard.

Pour retrouver nos équilibres, nous devons dépasser la puissance de nos outils pour revenir à leur fondement. Commençons donc par étudier l'économie dont nous avons besoin pour agir. Sans énergie, pas de mouvement ! Quelles sont donc les balises entre lesquelles la finance se situe pour pouvoir mieux l'encadrer ? C'est le sens de l'analyse des modèles socio-économiques.

Revenir aux fondements de l'économie

L'économie, c'est « l'équilibre de la maison », mais de quelle maison parlons-nous ? Pour comprendre la notion de modèle socio-économique, il est utile de croiser trois regards : celui des territoires, des personnes et des organisations. Notre maison commune est en effet une réalité qui se situe à la croisée des trois.

Le 1^{er} angle à éclairer est celui des « Territoires ». Le « besoin d'intérêt général » s'incarne concrètement en proximité. Face à l'effet ciseau de l'accroissement des besoins et de la raréfaction des ressources, comment trouver un nouvel équilibre de la « Maison commune » que représente un « Territoire » ? Comment en qualifier les besoins, et comment mobiliser les moyens nécessaires pour y répondre ? Comment mobiliser les talents, les ressources et les alliances nécessaires pour (re)trouver l'équilibre de la Maison ? Cet exercice est une traduction concrète de l'application du 17^{ème} Objectifs de Développement Durable. Il nous invite tous à identifier comment contribuer concrètement à nos défis communs. C'est à partir des territoires qu'il est le plus facile, et le plus pertinent, de faire le nécessaire apprentissage du « jouer collectif ». La crise de 2020 a permis de faire apparaître ce qui était depuis une décennie « sous les radars » : l'urgence d'appréhender « l'équilibre de la Maison » par les réalités locales.

Le 2^{ème} angle à aborder est celui de la « Personne ». Il n'y a pas d'énergie commune sans engagement individuel. Le « Pouvoir d'agir » est au cœur de l'intérêt général. Comment chacun d'entre nous appréhende donc la question de notre équilibre ? En France, la connaissance des notions économiques est faible. La confusion avec les dérives de financiarisation est fréquente, et l'économie en est la première victime. Il est urgent d'en (ré)habiliter la notion au sens premier du terme : « l'équilibre de la Maison ». Ne pas savoir sur quel équilibre repose un projet, un territoire ou son pays fait « rêver » des possibilités qui n'existent pas, et à l'inverse, négliger des potentialités qui ne sont pas ou peu mises en valeurs. La déconnection en France entre la Vision et l'Action rend souvent « hors sol » le débat, voire le focalise uniquement sur des questions de Gestion. La bonne compréhension des leviers à actionner sur les richesses humaines, les modes de financement et les alliances stratégiques permet de « réancrer » nos Visions sur la réalité de l'Action. Cette démarche permet d'objectiver les choses. Autrement, non seulement nous créons les conditions d'une révolte de ceux qui ne comprennent pas les incontournables contraintes, mais plus encore la frustration de ceux qui agissent sans être reconnus comme les « défricheurs » et les « acteurs » de la réponse aux besoins sociétaux, notamment - et prioritairement - pour les plus fragiles d'entre nous. Cette acculturation à la notion de modèles socio-économiques nécessite d'une part de sortir de nos postures, mais aussi d'avoir l'humilité de (re)connaître que « nous ne savons pas ». Prendre le risque de sortir de sa « zone de confort » est un exercice difficile... mais devenu incontournable. Attention de ne pas devenir nous même des « Rois fainéants » en nous contentant de rejeter sur nos élites notre propre incapacité à trouver les moyens d'agir. C'est là où l'exemple des plus fragiles d'entre nous est éclairant. Avec des modalités qui peuvent nous désarmer, nous surprendre, voire nous choquer, ils sont « à la manœuvre ». Ils savent parfois mieux que quiconque ce que « l'équilibre » veut dire pour soigner nos maux... bien au-delà des mots.

Le 3^{ème} angle de vue est celui des organisations. Si « l'équilibre de la Maison » est déjà complexe pour les « personnes » et les « territoires », il l'est plus encore pour les « Projets » qui mobilisent un « corps social ». Les organisations sont des « corps vivants » où l'alchimie de la rencontre entre les Hommes, les Projets et les Territoires peut s'opérer. C'est donc au sein des organisations que le processus d'innovation sociétale peut se générer, se développer et se diffuser¹⁸. Dans le contexte actuel, il est plus que jamais nécessaire d'en accompagner les transformations, et en particulier les évolutions de modèles socio-économiques, notamment sur les hybridations lorsqu'elles correspondent aux besoins du Projet stratégique de l'organisation.

Après avoir éclairé chacun de ces 3 prismes, il reste à les assembler.

Réintroduire la notion du temps dans les modélisations économiques

A quelle temporalité mesurer la valeur économique ? Selon les regards, elle n'est pas la même. Pour le comprendre, prenons un exemple.

¹⁸ Voir le [guide « l'investissement sociétal en Actions ! »](#) (AG2R LA MONDIAL & Le RAMEAU, octobre 2018)

En champagne, pour produire un vin d'exception, il faut savoir gérer des temporalités différentes : la gestion du stock d'un produit rare, l'anticipation de la vendange, et la plantation des vignes pour garder une qualité de raisin à la hauteur d'un produit d'exception. Chacun étant très professionnel dans son métier, il est naturel que le gestionnaire des stocks pense à 6 mois et agisse à 3 jours, que le tacticien de la récolte pense à 18 mois et agisse à 3 mois (les fameux « 100 jours »¹⁹), et que le visionnaire de la plantation des ceps pense à 10 ans et agisse à 3 ans (le temps de la plantation aux prémices de la première récolte).

Dans ces conditions, qui a raison sur la « juste » temporalité pour définir la valeur ? Les 3... C'est l'échelle de temps choisie pour analyser l'action qui définit l'importance respective de chacun. Tout comme cet exemple de la champagne, la question n'est pas aujourd'hui d'opposer « court terme » et « moyen terme ». Cela n'a strictement plus aucun sens. Il s'agit de savoir articuler les temps... et donc les légitimités de chacun.

La démarche « Intérêt général 2050 » nous propose de travailler sur une triple temporalité en fonction de l'impact que nous cherchons à avoir (*cf. schéma ci-dessous*).

Matrice des trajectoires

	PERFORMANCE	INNOVATION	CONFIANCE
	Tactique (18 mois)	Stratégique (7 ans - 2030)	Prospective (28 ans => 2050)
Gestion régulatrice <small>(acteurs publics)</small>	AU CŒUR (60%)	EN AVAL (25%)	EN AMONT (15%)
Action collective transformatrice <small>(organisations privées et publiques)</small>	EN AMONT (15%)	AU CŒUR (60%)	EN AVAL (25%)
Vision partagée <small>(personnes)</small>	EN AVAL (25%)	EN AMONT (15%)	AU CŒUR (60%)

Ce rapport se propose d'éclairer la manière concrète d'agir sur la performance individuelle et collective en travaillant sur les trois piliers de tous modèles socio-économiques, et en en faisant des leviers de transformation stratégique.

¹⁹ L'image des 100 jours passée dans les « standard de management » pour qualifier une prise de poste. Il s'agit en fait dans la viticulture de la temporalité de la fleur à la grappe car c'est du moment le plus sensible pour la qualité de la récolte. Dans les faits, avec le changement climatique, nous en sommes plutôt à 90-95 jours aujourd'hui ! Tout comme le management, la vigne est soumise à la pression du temps...

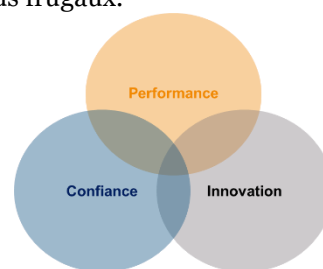
Enjeux et pratiques socio-économiques

Passons en revue la manière de se positionner pour définir sa propre trajectoire socio-économique.

Les enjeux de transformation des modèles socio-économiques

Parfaitement décrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations-Unies, le changement systémique que nous vivons concerne tous les acteurs, dans tous les domaines, sur tous les territoires. Les transitions économiques, sociales, environnementales et sociétales exigent de revoir tous les modèles pour les rendre à la fois plus créateurs de valeur et plus frugaux.

La pérennité de son action dépend donc de la capacité de chacun à anticiper et à maintenir l'« équilibre de sa maison ». En ce sens, le modèle socio-économique peut se traduire autour de **trois impacts** : la cohérence de l'articulation des ressources pour assurer une **performance durable**, l'anticipation des besoins pour être en **capacité d'innover** et la valorisation des résultats pour **créer la confiance** par une meilleure cohésion des acteurs impliqués. C'est donc un levier stratégique de tout Projet.



Faire levier sur les 3 piliers pour transformer son modèle socio-économique


Les 3 piliers de tous modèles socio-économiques jouent un rôle spécifique. C'est dans leur articulation




que se situe « l'équilibre » d'une organisation. Pour être pertinent et pérenne, ce barycentre doit être adapté aux spécificités de chaque projet et évolutif dans le temps.

Chacun des piliers peut être diversifié et intensifié en fonction des activités de son organisation :

 **Les richesses humaines** impliquées permettent de disposer des engagements et des compétences indispensables pour réaliser ses projets. Elles doivent être adaptées tant aux spécificités de l'organisation qu'aux aspirations propres à chacun.

 **Les ressources financières** permettent de mobiliser les moyens nécessaires pour agir au quotidien. Une diversité de solutions existe pour couvrir les différents besoins. Une bonne connaissance des possibles est indispensable pour les diversifier.

 **Les alliances stratégiques** permettent de bénéficier de synergies avec d'autres acteurs, voire d'éviter certains coûts. Elles deviennent un levier de plus en plus structurant, tant pour accélérer les transitions que pour créer plus d'impacts.

La plateforme « Trajectoires socio-économiques »

Fruit de 15 ans d'expérimentations, de capitalisation et de co-construction entre le secteur associatif, les services de l'Etat et les acteurs de la recherche, cette plateforme s'adresse à **tous les acteurs, de tous domaines et de tous territoires.**

La [plateforme « Trajectoires socio-économiques »](#) propose une diversité de méthodes pour **comprendre, s'informer, se former, agir et accompagner** les acteurs, actions et alliances d'intérêt général lorsqu'ils s'interrogent sur les équilibres socio-économiques. La cartographie ci-dessous illustre tous les points d'entrée possibles pour **concevoir et expérimenter son propre parcours d'usage.**

Selon ses besoins, chacun peut :

- **COMPRENDRE** : la notion de modèle socio-économique et les fondamentaux qui la constituent,
- **S'INFORMER** : régulièrement, mensuellement et/ou annuellement sur les actualités et avancées collectives,
- **SE FORMER** : au travers d'un parcours découverte en 7 étapes, d'une formation sur les fondamentaux, d'un MOOC sur les spécificités des modèles associatifs et/ou une formation « expert » de 32h conduite par l'AFF,
- **AGIR** : en définissant ses besoins, puis en expérimentant un parcours méthodologique, et en accédant au kit pratique dont vous avez besoin,
- **ACCOMPAGNER** : grâce à une série de méthodes et de ressources pour aider les gouvernances, les équipes et les référents socio-économiques des acteurs, actions et alliances d'intérêt général à définir la trajectoire socio-économique qui répond à leur Projet et à leur maturité.



La Ministre de la Jeunesse et de la Vie Associative, Prisca THEVENOT, le Président de l'ADEME, Sylvain WASERMAN, la Présidente de la Fondation GRDF, Laurence POIRIER-DIETZ, le Président de la Fondation des Territoires, Jean-Paul DELEVOYE, et le Président-Fondateur du RAMEAU, Charles-Benoît HEIDSIECK, ont lancé officiellement cette plateforme le 18 octobre 2023. Elle capitalise 15 ans de recherche empirique pour valoriser la diversité des modèles d'intérêt général.

La [vidéo de présentation](#) par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), l'Union Nationale des CPIE et Le RAMEAU fait le Récit du cheminement collectif qui a permis d'aboutir à cet outil commun.

Les usages de la plateforme « Trajectoires socio-économiques »

Pour mieux les découvrir, n'hésitez pas à visionner le [teaser de la plateforme « Trajectoires socio-économiques »](#), ainsi que le flyer de présentation. Il précise les exemples d'usage, les cibles et les principes de la plateforme « Trajectoires socio-économiques ».

Trois exemples d'usage

METTRE EN DEBAT AU SEIN DES INSTANCES



Un module de sensibilisation de 20min pour :

- **Appréhender** les enjeux, les pratiques et la diversité des modèles socio-économiques d'intérêt général,
- **Eclairer** les trois piliers des modèle socio-économiques : les richesses humaines, ressources financières et les alliances stratégiques.

SE FORMER AVEC LE PARCOURS PEDAGOGIQUE

Un parcours en 7 étapes pour :

- **(Re)découvrir** les enjeux de transformation des modèles socio-économiques,
- **Structurer** sa propre démarche.



AGIR AVEC LE PARCOURS METHODOLOGIQUE



Une démarche apprenante outillée en huit étapes pour :

- **Concevoir** une nouvelle trajectoire socio-économique,
- **Transformer** son modèle socio-économique.

Trois cibles

La plateforme a été conçue pour répondre aux **besoins** de trois cibles d'acteurs ainsi que pour assurer une cohérence dans les **dialogues** entre eux.



Gouvernance : Être sensibilisée pour impulser de nouveaux équilibres

Equipes : S'approprier les concepts et outils pour faire les pas adaptés à sa maturité

Dirigeant

Référents : S'approprier les méthodes pour conduire les trajectoires socio-économiques

Un principe

Laisser chacun libre de définir son propre parcours d'usage en choisissant les outils pour s'informer, se former et agir efficacement en fonction de son **profil**, de ses **objectifs** et de sa **maturité**.



Un savoir légitime → Appropriation → Des outils éprouvés

Plateforme réalisée en partenariat avec :



LE RAMEAU, 1 Allée Charles V - 94300 VINCENNES, Tél. : 01-53-66-99-70 - info@lerameau.fr / www.lerameau.fr

Pour aller plus loin, vous pouvez aussi découvrir le [Fonds ODD 17](#), ainsi que la [Charte d'engagement réciproque du faire alliance](#), signée avec la Ministre Prisca THEVENOT, le 18 octobre 2023. Après trois ans d'expérimentation sur la période 2020-2022 (voir [évaluation](#)), ce dispositif de financement et d'investissement dans l'ingénierie des actions, acteurs et alliances d'intérêt général s'est [réengagé sur la période 2023-2025](#).

Que nous apprend la recherche empirique ?





Pour permettre de faire émerger de nouveaux équilibres socio-économiques, il est indispensable de qualifier et d'illustrer la diversité des modèles, et de mieux en comprendre les articulations.

Articuler les légitimités au cœur même des modèles socio-économiques

Dans un contexte d'accroissement des défis sociétaux et de raréfaction des ressources, tous les acteurs se doivent de (ré)inventer leur propre équilibre. L'étude d'impact du faire alliance réalisée entre 2018 et 2022 a (dé)montré que les **partenariats stratégiques** se sont progressivement imposés comme un moyen d'y contribuer²⁰. Les modèles socio-économiques ont ainsi ajouté un pilier supplémentaire au traditionnel tandem : richesses humaines et ressources financières. A cette dimension « capital/travail » vient ainsi s'ajouter aujourd'hui la **capacité à s'articuler à son écosystème au travers d'alliances stratégiques**. L'objectif est de créer à la fois plus de valeur ajoutée et plus de frugalité²¹. **Dans la recherche de nouveaux équilibres, c'est ce qui permet aujourd'hui de garantir une pérennité aux activités en les ancrant dans leur écosystème.**

Cette tendance structurelle est particulièrement visible dans les partenariats qui allient économie et intérêt général. De nouveaux équilibres ont pu être trouvés grâce à une hybridation de modèles complémentaires. En fonction des objectifs de chacun, il est possible de **choisir le mode de partenariat qui répond le mieux aux objectifs partagés des partenaires** : pratiques responsables, coopération économique, innovation sociétale et/ou mécénat²². L'exemple des pratiques d'entreprises, détaillé ci-dessous, en est une parfaite démonstration.

Modèles & taux de pratique des partenariats alliant économie & intérêt général

Types de partenariat				
	Pratiques responsables	Coopération économique	Innovation sociétale	Mécénat
Objectifs	Chaîne de valeur	Modèle socio-économique	Proposition de valeur	Positionnement
Taux de pratique	54%	28%	26%	25%
Résultats	Optimisation processus	Équilibre économique	Nouveaux produits & Services	Ancrage interne et externe

Ce changement de paradigme oblige à prendre le recul nécessaire pour bien comprendre à la fois la diversité des modèles en présence, et la valeur des interactions entre eux.

²⁰ https://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2022/09/CarnetRechercheLR-ODD_17-Alliance-Performance-BAD.pdf

²¹ Référentiel « l'évaluation partenariale en pratiques » (<https://www.lerameau.fr/publication-du-referentiel-levaluation-partenariale-en-pratique/>)

²² Voir Guide et méthode « coopérer efficacement » (ORSE & Le RAMEAU, septembre 2023) : <https://odd17.org/guide-cooperer-efficacement>

Qualifier la valeur intrinsèque des interactions

Pour définir sa propre trajectoire socio-économique, il est nécessaire de savoir se situer dans son écosystème. Une vision systémique de l'économie permet de comprendre à la fois sa(s) valeur(s) et celles des autres acteurs afin de mieux (ré)inventer les synergies à mettre en œuvre pour assurer son développement en créant plus de valeur, mais aussi en favorisant une plus grande frugalité.

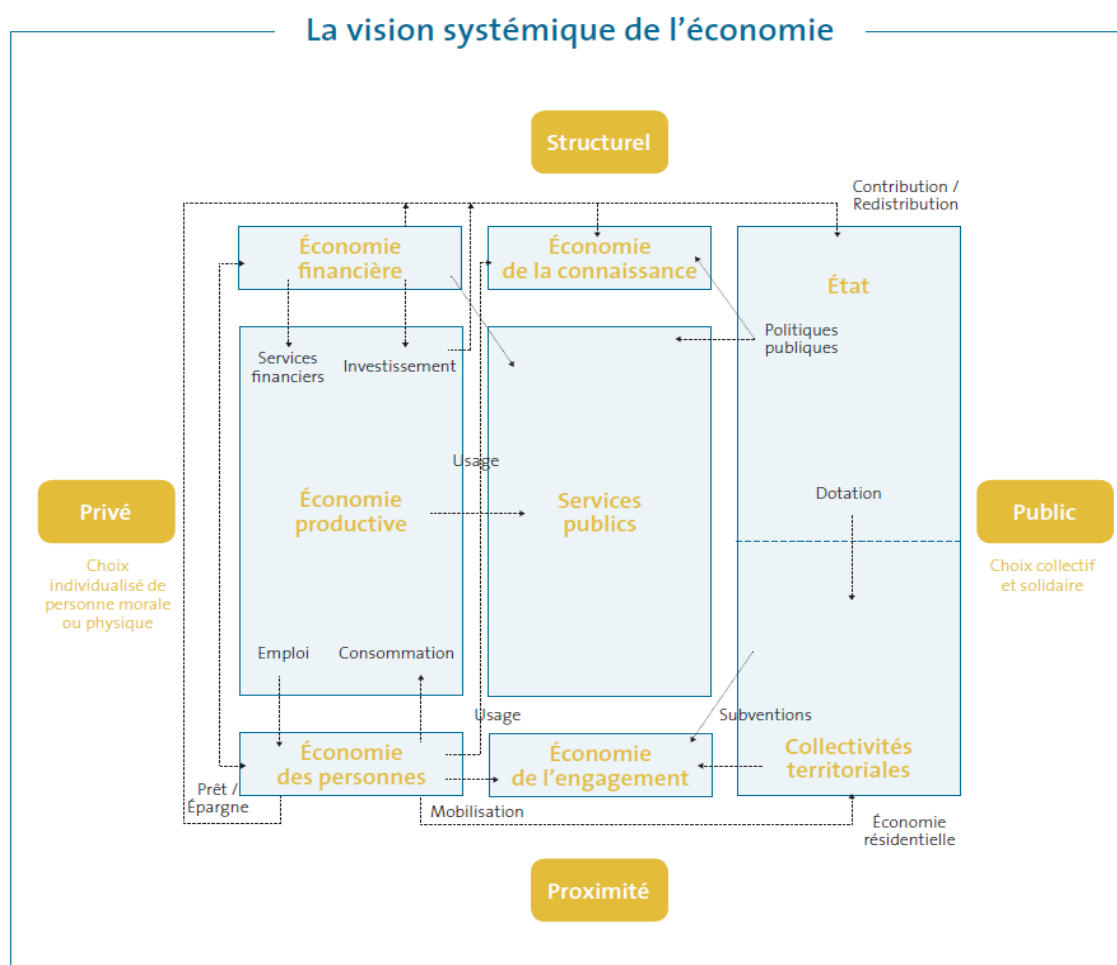
Cette approche globale permet de mieux (re)définir la manière d'activer et de transformer ses propres leviers d'action. Elle permet aussi d'identifier comment les hybrider sans perdre de vue ses propres objectifs.

Les travaux de recherche empirique du RAMEAU ont répertorié la diversité des modèles présents dans un écosystème socio-économique.

Sept modèles se dégagent : **l'action publique, trois modèles privés** (*les personnes, l'économie productive et l'économie financière*), et **trois modèles hybrides d'intérêt général** (*l'économie de la connaissance à travers le monde académique, les services publics et l'économie de l'engagement*).

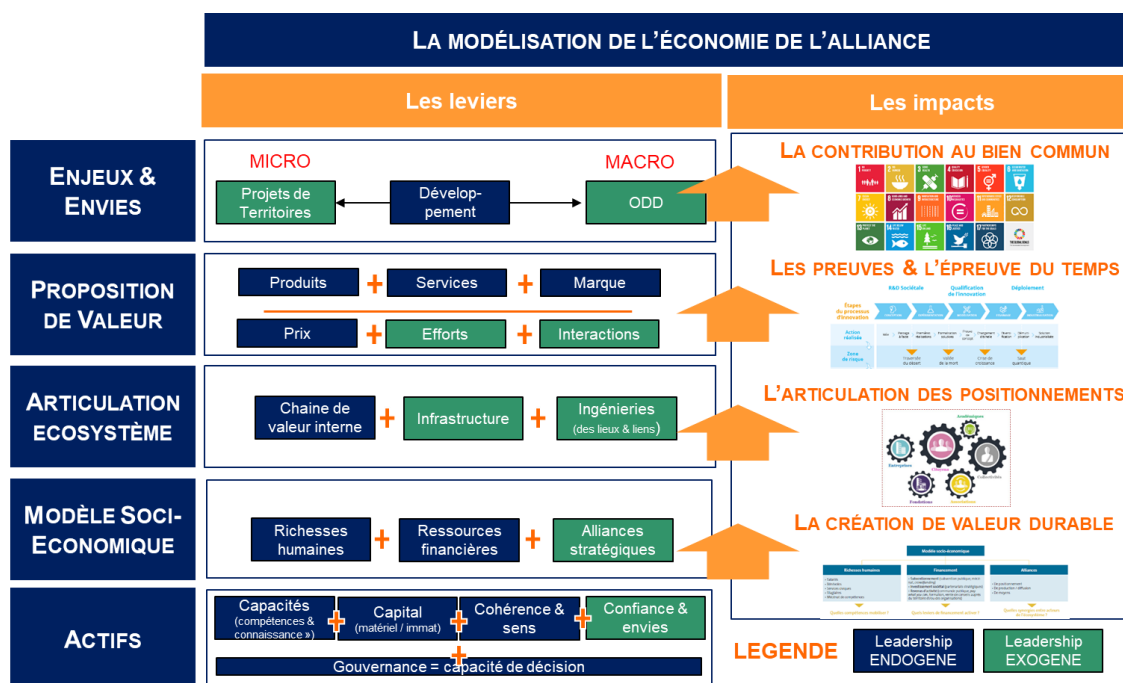
Les interactions entre ces 7 modèles sont qualifiées dans le schéma ci-dessous.

Articulation des modèles socio-économiques



Cette analyse a permis de **modéliser une approche systémique de la « prime à l’alliance »** (cf. schéma ci-dessous)²³. Cette dernière correspond à la valeur non perçue et non valorisée à date des interactions induites de toute activité. Elle correspond à la valeur des liens avec l’écosystème qui reste peu pris en compte dans la détermination de la valeur socio-économique d’un bien ou d’un service.

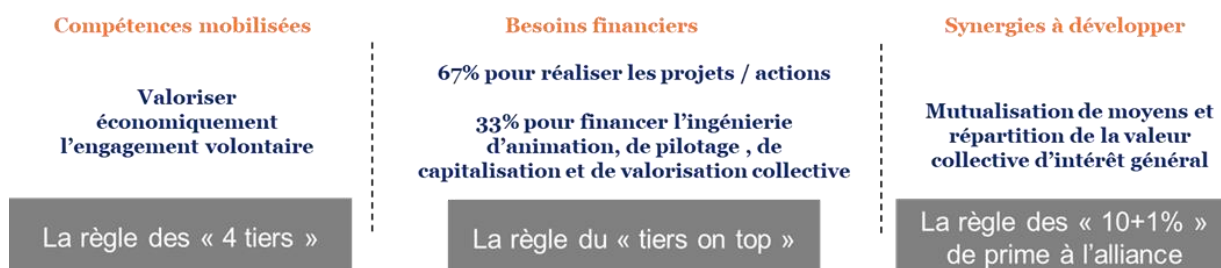
Modélisation systémique de la « prime à l’alliance »



Ces effets de levier socio-économiques des alliances d’intérêt général sont confirmés par l’activité du Fonds ODD 17, créé à l’occasion de la mission ministérielle sur l’accélération des alliances stratégiques d’intérêt général, qui a soutenu une cinquantaine d’innovations territoriales. Après trois ans, la quadruple évaluation²⁴ du Fonds ODD 17 a prouvé que **l’investissement dans l’ingénierie et la « prime à l’alliance » avait pour effet des projets deux fois plus frugaux, trois fois plus durables et avec un effet de levier de retour sur engagement de 7 € pour 1 € investi.**

Ces résultats contribuent à penser l’ingénierie de l’alliance non plus comme une dépense, mais comme un investissement, et à retenir les ratios suivants pour sécuriser les actions et les acteurs d’intérêt général (cf. schéma).

Modélisation des ratios d’équilibre des actions d’intérêt général



²³ Cette modélisation a ensuite été déclinée sur 3 modèles socio-économiques : celui des structures d’intérêt général, des investisseurs sociétaux et des opérateurs d’utilité sociale, et a été outillée avec 7 leviers de moyens pour consolider les modèles socio-économiques hybrides. Voir programme « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques » copiloté depuis 2020 par le Ministère de l’Éducation Nationale et Le RAMEAU : <https://www.lerameau.fr/modeles-socio-economiques-le-cycle-de-webinaires-mensuels/>

²⁴ <https://odd17.org/le-fonds-odd-17>

Activer les trois piliers des modèles socio-économiques

Des travaux ont été engagés sur chacun des trois piliers des modèles socio-économiques : les richesses humaines, les ressources financières et les alliances stratégiques. L'objectif est d'identifier les modalités d'accélération de la création de valeur et la frugalité engendrées par les alliances d'intérêt général.

Du **côté des compétences/richesses humaines**, dans le cadre de travaux communs entre la Fondation des Territoires et la Chaire InterActions d'AgroParisTech, la **qualification des situations professionnelles** souligne la **diversité des compétences à mobiliser**. Elles se traduisent dans l'ingénierie d'alliance, et en particulier dans le cadre de « l'ingénierie du premier kilomètre des besoins »²⁵. Elles sont nécessaires pour réussir les transitions au plus près des réalités de terrain. Ces travaux sont notamment issus du programme « Chef de projet innovation territoriale » lancé en 2019 pour valoriser la capacité d'innovation des Collectivités territoriales²⁶, ainsi que de l'animation du Réseau des 350 « catalyseurs territoriaux²⁷ » au travers de la plateforme « l'innovation territoriale en Actions²⁸ ». 8 situations professionnelles ont ainsi été détaillées²⁹.

Les 8 situations professionnelles des Chefs de projet innovation territoriale

Axe		Situations professionnelles identifiées
Expertises de Gestion	1	Trouver et diversifier des financements
	2	Contractualiser (de la négociation à l'évaluation)
	3	Manager des projets (Cadrage, pilotage, management d'équipe)
Relations et Interactions	4	Être à l'écoute active de son écosystème (Besoins, enjeux, difficultés, risques, contributions)
	5	Créer des liens (Entre pairs, entre « mondes », entre tous)
	6	Valoriser les interactions (En internes et en externes)
Stratégie et projection	7	Mettre en perspective la stratégie partenariale territoriale
	8	Préparer une aide à la décision politique

Du **côté des ressources financières**, l'accès à des ressources, des méthodes et de la formation est nécessaire pour aider les acteurs à appréhender l'équilibre socio-économique de leur projet, notamment sur les spécificités des modèles associatifs, les gouvernances... C'est ce que permet la plateforme « Trajectoires socio-économiques »³⁰.

La compréhension des différents écosystèmes de projets à fort impact social doit être également recherchée. Ainsi le Réseau FAIR a réalisé une cartographie des acteurs à impact³¹ dans le cadre du cycle « Investissements & Territoires » du Cercle des investisseurs à impact social initié par la Caisse des Dépôts en 2016, et coanimé avec FAIR et Le RAMEAU. Cette cartographie permet de mieux se situer dans un écosystème complexe pour ceux qui ne le connaissent pas.

²⁵ A l'occasion des Rencontres du Développement Durable 2023, la Fondation a remis la note « Compétences des Territoires ? » à la Ministre Dominique FAURE

²⁶ Premiers enseignements dans le dossier « Coopération territoriale : la clé de sol » (JURIS Associations N°688, 15 novembre 2023)

²⁷ <https://catalyseurs-territoriaux.org/>

²⁸ <https://innovationterritoriale.platformecapitalisation.org/>

²⁹ https://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2023/10/FDT_ValeurCompetencesCPIT-vf.pdf

³⁰ <https://trajectoires-socio-economiques.odd17.org/>

³¹ <https://www.finance-fair.org/fr/actualites/fair-publie-sa-cartographie-des-acteurs-impact>

De manière pratique, les associations qui cherchent un financement peuvent se connecter à la [plateforme YES](#). 56 des 623 sources de financement recensées, et mises à jour régulièrement, sont accessibles librement.

Du côté des **alliances stratégiques**, trois avancées majeures au service des Territoires sont à souligner. L'ANPP-Territoires de Projet a publié à l'occasion du dernier Congrès des maires le Vademécum « Faire Territoire : coopérons pour réussir nos transitions³² », la Charte d'engagement réciproque du faire alliance³³ a été signée le 18 octobre dernier avec la Ministre Prisca THEVENOT, et le guide « Coopérer efficacement³⁴ » a été diffusé dès le 5 septembre dernier à l'occasion du 15^{ème} Forum Mondial 3Zéro.

Les 7 étapes pour réussir un partenariat stratégique



Aujourd'hui, les trois piliers de tous modèles socio-économiques – compétences, financements & alliances – sont source d'hybridations fécondes lorsqu'il s'agit d'articuler des complémentarités dans le respect de chacun des acteurs impliqués. Dès lors, il s'agit moins de vouloir inventer LE modèle universel le plus performant que de (re)découvrir la diversité des modèles pour être plus pertinent. C'est dans cette sagesse qui invite à sortir des « zones de confort » et à passer de « l'entre-soi » à « l'entre-tous » que nous parviendrons à de nouveaux équilibres socio-économiques durables et inclusifs. Apprenons donc à dépasser l'action de chacun pour voir la valeur de l'interaction entre tous. C'est sans doute là l'enjeu majeur de l'ODD 17 en pratiques. A mi-chemin de l'Agenda 2030, il nous reste sept ans pour réussir ce défi.

³² <https://www.anpp.fr/2023/11/vademecum-cooperons-pour-reussir-nos-transitions/>

³³ https://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2023/10/FondsODD17_Charte_Engagement-Reciproque-BAD-1.pdf

³⁴ <https://odd17.org/guide-cooperer-efficacement>

La démonstration par la preuve

Fort de ce cheminement collectif, l'enjeu a été d'identifier la manière d'en faire une pédagogie adaptée afin que tous puissent s'en saisir.

Pour comprendre les données sur lesquelles reposent les analyses de la valeur, il est important de retracer le cheminement de l'Observatoire des partenariats qui permet une analyse multi-acteurs qui explore progressivement la complexité des réalités de terrain.



Les résultats de l'étude d'impact du faire alliance

Pour rendre opérant la compréhension d'une réalité systémique particulièrement complexe, le plus important fut de pouvoir qualifier les impacts du faire alliance. Pour cela, il a été nécessaire de « découper » la réalité de terrain en trois dimensions : les acteurs, les domaines d'action et les territoires. Il était ensuite indispensable de mener une diversité d'analyses pour parvenir à analyser les réalités de tous les acteurs, dans tous les domaines, sur tous les territoires (*aujourd'hui uniquement en France métropolitaine, mais une phase d'exploration des spécificités ultra-marines est en cours*).



Une fois réalisée les différentes études, la déclinaison en fiche Repères par acteurs, par domaine et par territoires a été un moyen de sortir d'une vision systémique pour permettre à chacun de se situer dans ces trois écosystèmes.

En synthèse !

Premièrement, **l'écosystème des acteurs** peut être représenté par les 10 profils suivants. Comprendre les enjeux, segments et fragilités de chacun des acteurs est essentiel pour identifier comment passer de la performance de l'action de chacun à la pertinence des interactions entre tous.

Ces profils incarnent les 3 sphères de légitimité : les institutions, les citoyens et les organisations. Ces dernières sont les actrices « intermédiaires » incontournables entre le pouvoir d'agir individuel et la gestion de l'intérêt général collectif.

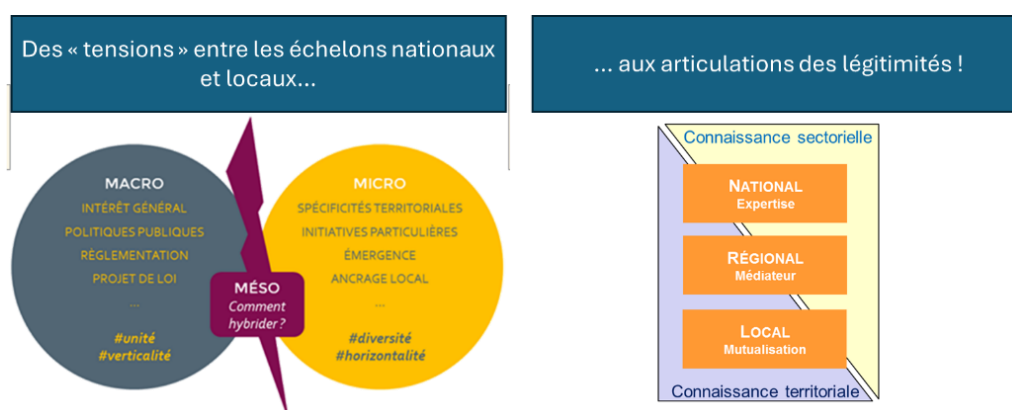
L'écosystème des acteurs



Fort de l'écosystème des différents profils d'acteurs, il est ensuite indispensable de les situer dans le périmètre territorial de leurs actions. L'**écosystème des échelons territoriaux** a rapidement fait apparaître deux réalités très différentes : la géopolitique et la capacité de territorialiser les transitions.

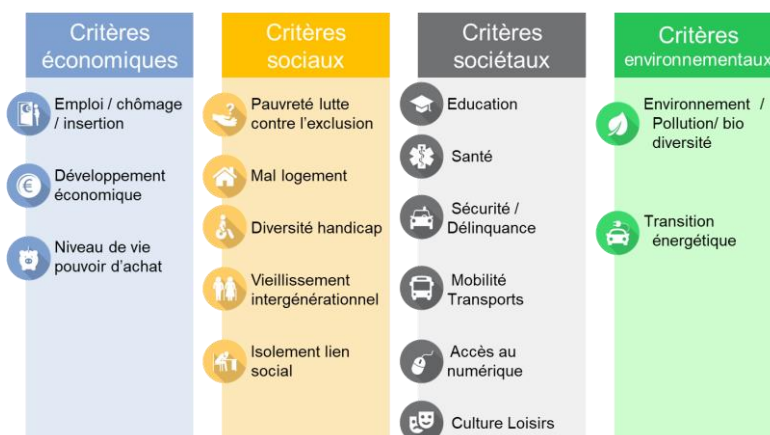


Se concentrant sur la territorialisation de l'action au service de nos défis communs, l'Observatoire des partenariats a permis de qualifier l'articulation des « légitimités » territoriales pour sortir des « tensions » national versus local.



Fort de la compréhension de ces deux premiers écosystèmes, il est ensuite plus facilement possible de se situer dans l'**écosystème des domaines d'action** tel qu'il a été défini en 2015 pour répondre aux fragilités perçues et vécues par les différents acteurs sur les différents territoires. Une cartographie des 16 domaines de fragilités structurantes a ainsi pu être établie.

Les 16 domaines de fragilités structurantes en France



Des ODD aux 16 fragilités pour agir

Dès 2015, si la pertinence du cap et du cadre commun des Objectifs de Développement Durable a été identifiée comme le levier pour réaliser une analyse systémique permettant à chacun de pouvoir se situer, la difficulté d'appréhension et d'appropriation de cet ensemble institutionnel a été tout autant au cœur des préoccupations pédagogiques.

Il a donc été nécessaire d'étudier comment les différents acteurs se « représentaient » les fragilités. La notion de fragilité est structurante car « elle est évolutive ET dépendante de son environnement. Elle ne peut se repérer, non pas à partir d'un seuil idéal d'une Société se considérant épanouie, mais dans le suivi de l'écoute des vécus et ressentis par les écarts enregistrés entre des populations sur des territoires eux-mêmes bien définis³⁵ ». Autrement dit, l'analyse des fragilités, intrinsèquement capable de suivre les flux et les reflux, est l'outil d'analyse idéal de l'évolution du contexte dans un cadre formel qui lui est stable dans la durée.

En suivant les fragilités, objectives (*qualification de 333 indicateurs de l'INSEE, et sélection de 16 indicateurs de suivi*) et subjectives (*perçues par les Français, les élus locaux, les dirigeants d'entreprise et les responsables associatifs*), il est possible d'éclairer les avancées systémiques et les « signaux faibles » tendanciels. Capter ce mouvement de terrain est à la fois complémentaire et stratégique pour éclairer les analyses de données institutionnelles. L'association des deux permet de donner à chacun les outils nécessaires pour agir en tenant compte de profils d'acteurs aux besoins radicalement différents.

Le passage des Objectifs de Développement Durable (macro) aux fragilités locales (micro) est un levier de conduite du changement et de (ré)assurance sur le continuum qui va de l'action locale à la capacité collective à relever les défis planétaires... et inversement.

La preuve par l'exemple

La compréhension systémique et la méthode de passage des défis communs à l'action de chacun ne sont appréhendables que par l'exemple... celui qui « m'inspire ». Il est important de souligner qu'il ne peut seulement s'agir des cas « exemplaires ». Car si les plus inspirants sont les vitrines de notre capacité de transformation, ils ne sont pas source de passage à l'action. Pour prendre une métaphore en cette année de Jeux Olympiques et Paralympiques : ce n'est pas parce que je suis inspiré par Renaud LAVILLENIE qui est capable de sauter le 6,16 mètres à la perche que je me sens capable d'en faire autant... C'est tout le paradoxe des « pionniers » : s'ils sont sources d'inspiration, ils ne sont pas nécessairement levier d'engagement, car « je ne m'en sens pas capable ». Il est ainsi indispensable d'illustrer, d'ancrer et d'incarner la diversité des modes de faire pour que chacun se sente concerné, et puisse devenir ainsi impliqué.

C'est la raison pour laquelle le **cycle « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques » a été structuré sur 3 ans :**

- 2022, valorisation de la diversité des acteurs de l'écosystème,
- 2023, valorisation de la richesse des interactions dans les différents domaines d'action,
- 2024, valorisation de la complémentarité des échelons territoriaux.

En ce début 2024, il est donc déjà pertinent de partager la diversité des réponses mises en valeur dans les deux premiers écosystèmes, d'acteurs et d'actions.

³⁵ Cadre de référence des études de l'Observatoire des partenariats (Comisis & Le RAMEAU, 2015)



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers la transformation numérique !

Intervenants :

- **Croix-Rouge française** : **Pauline LEBAS**, Chargée de mission innovation sociétale
- **Newmeric** : **Caroline ALAZARD**, Directrice
- **Fondation Paideiä** : **Hakim HALLOÛCH**, Directeur
- **Institut Mines-Télécom** : **Francis JUTAND**, Directeur Général Adjoint
- **Le RAMEAU** : **Charles-Benoît HEIDSIECK**, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 20 janvier 2022

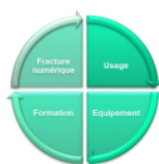
Symbole universel de notre Lien commun, **Elyx, l'ambassadeur digital des Nations Unies pour les ODD**, a souhaité partager ce moment qui correspond à celui de ses 10 ans. Il a introduit à sa façon ce 1^{er} webinar d'un cycle qui nous invite à porter de nouveaux regards sur des enjeux impactant l'Agenda 2030 des ODD.

L'exemple de la transformation numérique

Le 20 janvier dernier, le 1^{er} webinar a eu pour thème : « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers la transformation digitale ! ». Il a réuni un projet innovant, la SCIC Newmeric, la Croix-Rouge française, le Fonds de Dotation Paideiä, l'Institut Mines-Telecom, et Le RAMEAU.

L'exposé des motifs du RAMEAU a présenté **les enjeux de la transformation du numérique**. Comment relier les trois dimensions singulières du numérique : l'usage, l'innovation et le vivre ensemble ? Comment relier la diversité des défis, des besoins et des solutions du numérique ? Comment réinventer les modèles socio-économiques numériques ? Il représente un formidable outil d'optimisation des moyens, de partage de la connaissance et de la frugalité ... s'il est encadré par un « savoir » légitime et une compétence de proximité permettant d'en adapter les « standards » aux spécificités des besoins, des actions et des acteurs locaux.

La diversité des défis du numérique :



	USAGES			EQUIPEMENTS			FORMATION PROFESSIONNELLE			FRACTURES NUMERIQUES		
Besoins	Solutions	Applications	Données	Tiers lieux	Acteurs IG	Personnes fragiles	Métiers du numérique	Entreprises	Associations	Détection	Ateliers	Accompagnement
Exemples de solutions	Jaccede.com	Salvum	Newmeric	InfoLab	ABD-Solidatech	Fondation Breakpoverty	Simplon	Coalition compétences numériques	PANA	Groupe La Poste	Emmaüs Connect	Travailleurs sociaux

Comment se traduisent ces enjeux dans différents cadres d'actions ?

Caroline ALAZARD, directrice de **Newmeric**, a partagé les spécificités d'un modèle innovant : **l'économie circulaire de la donnée**. Coopérer par les données ouvre à de nouveaux potentiels d'actions et contribue à l'habitabilité de notre monde. Newmeric vise à activer des territoires d'intelligence collective, et invite à adresser un autre regard sur la création de valeur économique et sociétale, avec un modèle de réciprocité et de gouvernance de communs numériques. La mobilisation de compétences pluridisciplinaires et du secteur académique constitue un levier majeur de déploiement de ce nouveau modèle.

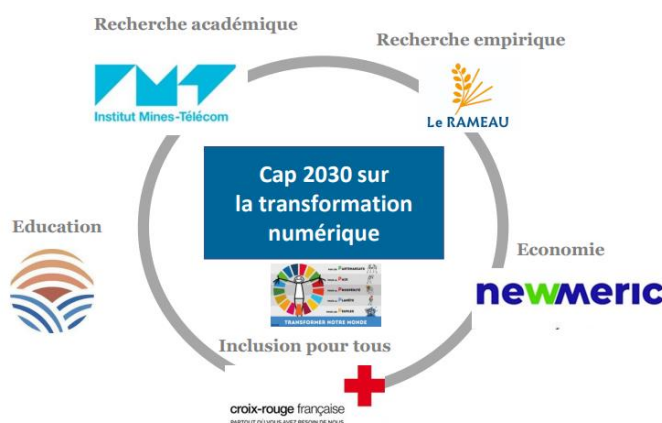
Pauline LEBAS, chargée de mission innovation sociale à la **Croix-Rouge française**, a présenté le **dispositif d'inclusion numérique** « DE-CLIC » de la Croix Rouge française, pour agir au plus près des besoins. Au travers de ce programme, la Croix-Rouge a pour ambition de déployer une offre d'accompagnement sur tous les territoires, métropolitains et ultra-marins, où l'association est présente. Et d'agir via 4 piliers : accès ponctuel aux outils numériques, équipement de personnes, accompagner la maîtrise des usages de base du numérique et sensibiliser les volontaires de l'association. Outre des conseillers en médiation numérique et des bénévoles aidants, ce programme articule des alliances avec des partenaires opérationnels, institutionnels et privés.

Pour témoigner de **l'innovation pédagogique**, Hâkim Hallouch, le directeur de la **Fondation Paideia** est intervenu. Paideia vise à diminuer le nombre de décrocheurs de manière systémique en articulant accompagnement humain et numérique. Menée sur le territoire rural de Haute-Saône, une expérimentation met en lumière que les outils numériques contribuent à répondre à trois enjeux : développer la pensée critique, suivre la progression des élèves et améliorer l'orientation. Le modèle de Paideia repose sur des expertises – pédagogiques et digitales – et des partenariats stratégiques avec l'Education Nationale, des établissements culturels et des acteurs privés.

Acteur académique présent sur une diversité de territoires – métropoles et villes moyennes – **l'Institut Mines-Télécom** (IMT) a mis en perspective les enjeux – convergents – du numérique, de l'écologie et de l'industrie au travers de l'expertise partagée par Francis Jutand, Directeur Général Adjoint de l'IMT. Le numérique est à la fois un levier de développement de connaissance et de compétences et aussi un objet complexe à appréhender, facteur de résilience. Pour répondre à ces enjeux de transformation impactant le développement économique, l'IMT accompagne des entreprises de toute taille dans le cadre de ses programmes, du local à l'international.

Comment passer de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 ?

La **mise en débat prospective** a souligné des éléments fondamentaux pour être en mesure d'adresser les enjeux de l'Agenda 2030 des ODD en développant des alliances stratégiques au sujet de la transformation numérique : la confiance et la coopération, la pensée critique et le débat contradictoire, l'accompagnement et l'écoute, l'expérimentation de nouveaux chemins dans la co-construction.



Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers la transformation numérique ! ».



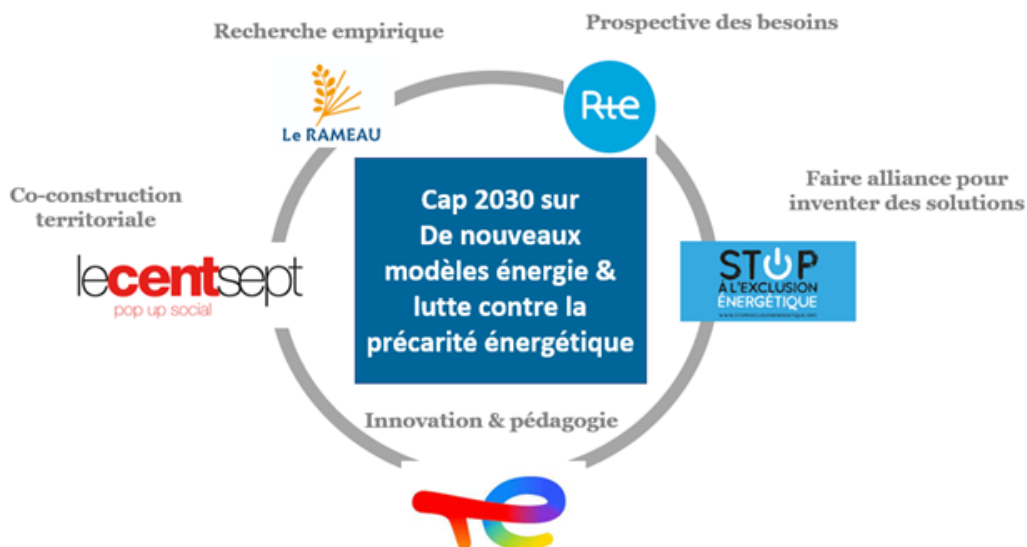
Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique !

Intervenants :

- **Fondation RTE** : Frédéric DOHET, Délégué Général
- **Stop Exclusion Énergétique** : Bernard SAINCY, Président
- **Le Cent Sept** : Florence LECLUSE, Directrice
- **Groupe TotalEnergies** : Isabelle PATRIER, Directrice France
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 17 février 2022



L'escale « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de l'énergie et de lutte contre la précarité énergétique ! » a réuni le 17 février 2022 RTE, Stop Exclusion Énergétique, Le Cent Sept, Total Energies et Le RAMEAU.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs a mis en perspective **les défis énergétiques**. La rétrospective de la recherche empirique a souligné la prise de conscience de l'interdépendance entre les dimensions environnementales et sociales et l'émergence de nouvelles solutions, à l'instar de nouvelles formes d'alliances et de la territorialisation de l'action pour à la fois innover en matière énergétique et mieux lutter contre la précarité. Le secteur de l'énergie incarne parfaitement la nécessité d'une complémentarité entre les acteurs pour inventer ce qu'aucun ne peut faire seul, et rejoint la **vision d'une « économie passerelle »** partagée en 2013 lors du [rapport remis au Gouvernement lors des Assises de l'Entrepreneuriat](#). Sur le plan des modèles socio-économiques, l'énergie incarne le sens de « l'équilibre de la Maison » reposant sur une capacité à mobiliser les « énergies » nécessaires – humaines, financières et coopératives – pour pérenniser les activités et prendre soin des plus fragiles.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Besoins énergétiques à 2050, capacité d'innovation, lutte contre les fragilités et co-construction territoriale : le dialogue a illustré à la fois la prospective et la territorialité des enjeux des nouveaux modèles de l'énergie et de lutte contre la précarité énergétique.



Frédéric DOHET, Délégué Général de la Fondation **RTE**, a éclairé un **enjeu de prospective** en partageant les résultats principaux du rapport « Futurs énergétiques » remis par RTE au Gouvernement le 25 octobre 2021 : **comment répondre à la stratégie énergétique française bas carbone en 2050 ?** Engagée en 2019, cette étude souligne l'importance de la sobriété, et du changement collectif des usages, afin de réduire la consommation d'énergie de 40% en France d'ici à 2050. Pour répondre à deux défis majeurs – augmenter la production d'électricité décarbonée et remplacer le parc nucléaire de seconde génération – cette étude annonce un changement du « mix énergétique » français : la production d'énergies renouvelables devra s'accélérer et l'énergie fossile devra être remplacée en 2050.

Bernard SAINCY, Président du collectif national **STOP Exclusion Énergétique**, a présenté un **enjeu de solidarité** : **comment agir contre la précarité énergétique ?** Ce phénomène concerne 12 millions de Français avec des impacts multiples : emploi, santé, pouvoir d'achat et environnement. Depuis sa création en 2020, l'association STOP à l'exclusion énergétique pilote des projets, principalement pour rénover l'habitat de personnes en grande précarité énergétique. L'association a élaboré un scénario prospectif « 2030 : Eradiquer » remis le 10 novembre 2021 au Gouvernement. Au sein de ce scénario, la formation des artisans est un levier majeur pour agir sur l'ensemble du parcours de rénovation.

Florence LECLUSE, directrice du **Cent Sept**, « catalyseur territorial » sur la métropole de Lyon, est intervenue au sujet de **la co-construction territoriale** : **comment inventer des solutions au plus près des besoins et des fragilités ?** Le Cent Sept mobilise entreprises, associations, acteurs de l'ESS, acteurs publics et académiques pour agir localement sur les fragilités. Chaque acteur détient « un bout de la solution », de par la connaissance de ses clients, de son territoire, de ses bénéficiaires ... Le Cent Sept a constitué depuis 2020 un collectif pour réfléchir et agir sur la précarité énergétique, un sujet souvent périphérique et complexe (un ménage fragile doit activer 10 dispositifs différents pour bénéficier des aides à ce sujet). Pour accélérer les actions locales, il est essentiel que ce sujet devienne une priorité partagée par les décideurs politiques et économiques.

Isabelle PATRIER, Directrice France du groupe **Total Energies**, a éclairé un **enjeu d'innovation et de pédagogie** : **comment innover et faire la pédagogie du mix énergétique nécessaire ?** Pour répondre au défi de la neutralité carbone en 2050, le groupe aspire à devenir d'ici 2030 l'un des 5 premiers énergéticiens mondiaux dans la production d'énergies renouvelables. L'entreprise est confrontée à des enjeux de transformation pour décarboner ses actifs, ses produits et accompagner ses clients « au rythme de leurs propres transformations ». Ces enjeux de transformation de l'industrie ont des impacts socio-économiques majeurs sur les territoires. La transformation d'une raffinerie en site de productions décarbonées articule ainsi des enjeux de compétences, d'innovation et de solidarité. Elle nécessite un accompagnement des salariés et des sous-traitants vers les métiers et les énergies de demain, et une concertation avec les pouvoirs publics à l'instar du site de Grandpuits en Seine et Marne.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **4 leviers majeurs** :

- **Articuler le cadre politique national et la capacité d'innovation locale** ;
- **Former une diversité d'acteurs** au sujet de la précarité énergétique ;
- **Simplifier les dispositifs et aides existants... et en faire la pédagogie**, pour répondre aux besoins des particuliers et des entreprises, en apportant des réponses concrètes pour réduire leurs fragilités en les adaptant à la spécificité de leur profil et de leur territoire ;
- **Mutualiser les réponses**, en assurant le développement des savoir-faire et en impulsant une réelle volonté politique pour y parvenir.

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de l'énergie et de lutte contre la précarité énergétique ».



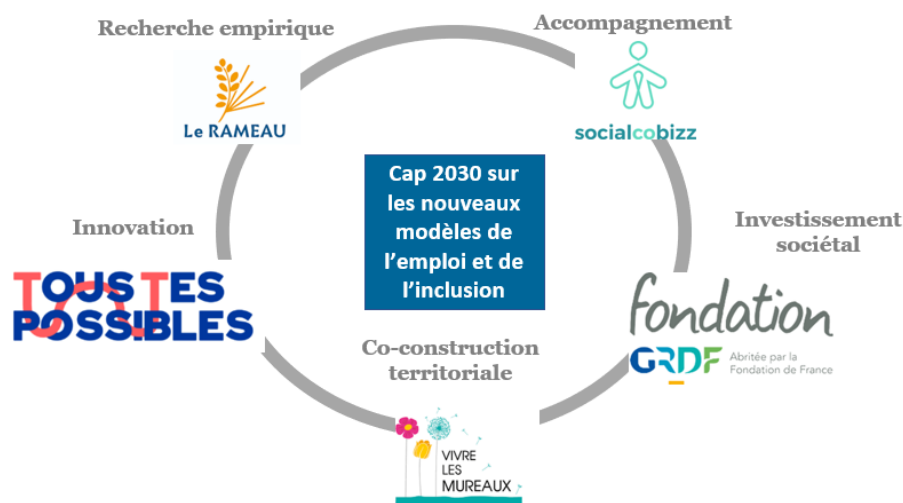
Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de l'emploi, des ponts vers l'inclusion !

Intervenants :

- **Tous Tes Possibles** : Guillaume HELLUY, Directeur Général
- **PTCE Vivre Les Mureaux** : Jean-Marc SEMOULIN, Président
- **SocialCoBizz** : Claudine LECLERC, Directrice
- **Fondation GRDF** : Frédérique LE MONNIER, Déléguée Générale
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 17 mars 2022



Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs a mis en perspective **les défis de l'emploi et de l'insertion**. Dans sa rétrospective, la recherche empirique a souligné que l'inclusion sociale, au cœur du vivre ensemble, a ouvert la voie de nouvelles alliances autour d'un double projet économique & social, depuis l'émergence de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), dans les années 70 et 80, au nouveau dialogue incarné en 2008 par le Grenelle de l'Insertion, et à la co-innovation actuellement, pour passer du dialogue à l'invention de solutions communes. Le secteur de l'IAE a éclairé la distinction entre modèles d'utilité sociale (entreprises d'insertion) et d'intérêt général (associations et chantiers d'insertion). L'emploi incarne par excellence le levier des compétences mobilisées par chaque organisation via ses richesses humaines.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Valorisation des talents, co-construction territoriale, accompagnement des alliances stratégiques et soutien des projets d'innovation : le dialogue a illustré la capacité d'innovation des acteurs engagés et de leur écosystème.

Guillaume HELLUY, Directeur Général de l'association **Tous Tes Possibles**, a présenté un **enjeu de reconnaissance des talents** : *comment révéler les talents de tous ?* Tous Tes Possibles

a développé une approche innovante auprès de personnes éloignées de l'emploi, pour lever les freins périphériques (remobilisation, mobilité, compétence ...) et accompagner les personnes de façon ciblée. Ce parcours du retour à l'emploi active une simultanéité de l'action territoriale sur 4 piliers : service public de l'emploi, associations d'accompagnement, demandeurs d'emploi et entreprises. Elle permet d'optimiser la dépense publique en axant le programme sur une double logique – l'envie et les talents des personnes – en les mettant en immersion en entreprise pour découvrir les métiers visés, avant de mettre en œuvre un accompagnement global de retour à l'emploi. Expérimentée sur 8 territoires, cette méthode souligne la pertinence de la coopération territoriale.

Jean-Marc SEMOULIN, Président du **PTCE des Mureaux**, a témoigné sur **la co-construction territoriale : comment mobiliser tout un Territoire pour agir ensemble ?** Ce **catalyseur territorial** situé dans un Quartier Politique de la Ville a co-construit avec les habitants et les structures une vision plus positive de la ville, en recueillant des contributions pour sortir de la crise. L'emploi est l'une des 3 priorités définies avec les habitants, aux côtés du « vivre ensemble » et de « visiter/rencontrer » avec l'axe du tourisme expérientiel. Des rencontres régulières entre chefs d'entreprises et demandeurs d'emplois créent de la confiance et favorisent l'emploi en circuit court. Un parcours dédié de l'entrepreneuriat est aussi mis en œuvre. Ces actions contribuent à construire une nouvelle image de la ville, relayée par plus de 1 000 articles positifs depuis 2018.

Claudine LECLERC, directrice de **SocialCoBizz**, est intervenue au sujet de **l'accompagnement du « faire ensemble » : comment faire émerger les Joint-Ventures Sociales et accompagner les alliances stratégiques ?** SocialCoBizz intervient via 4 volets : inspirer, connecter, créer des partenariats, optimiser et déployer des partenariats, pour favoriser des coopérations économiques entre acteurs souhaitant collaborer ensemble. 5 enjeux-clés caractérisent les coopérations à impact : RH, transition écologique, coopération territoriale, diversification de l'offre et la stratégie. Ces partenariats sont de deux natures : collectif d'acteurs de l'ESS, avec des offres complémentaires, comme dans la structuration et le recyclage de masques ; et Joint-Venture Sociale, par exemple la JVS Alibo, créée entre le groupe d'IAE Aurore et le groupe de restauration Dupont, pour livrer des repas au domicile de personnes dépendantes.

Frédérique LEMONNIER, Déléguée générale de la **Fondation GRDF**, a éclairé un **enjeu de soutien à l'innovation : comment soutenir les initiatives innovantes ?** La Fondation a pour enjeu d'accélérer les transitions des modèles en défrichant, en reliant et en jouant collectif dans 4 domaines : entrepreneuriat, transition écologique, territoires (ruraux et urbains) et emploi des plus fragiles. Elle place le pouvoir d'agir du public ciblé au cœur de ses démarches. Elle articule un soutien sur plusieurs axes (financier, accompagnement, mises en réseau) aux porteurs de projets innovants, en leur donnant du temps, à l'instar de Terre de Culture, qui accompagne globalement l'insertion de personnes réfugiées dans le monde agricole. La Fondation GRDF est convaincue de l'importance de mettre en réseau avec un maillage territorial et du levier de l'action collective.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **4 leviers majeurs** :

- **Développer un modèle socio-économique écosystémique** des actions d'inclusion pour « agir ensemble » avec les bénéficiaires ;
- **Consolider les associations par un apport en titres associatifs ;**
- **Renforcer la dimension collective de l'action des fondations ;**
- **Valoriser et mesurer l'impact des alliances.**

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, vous pouvez [consulter en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de l'emploi, des ponts vers l'inclusion ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la mobilité, au plus près des besoins des Territoires !

Intervenants :

- **ANPP-Territoires de projets** : Jean-Sébastien CAILLEUX, Chargé de mission
- **Wimooov** : Florence GILBERT, Directrice
- **Groupe RENAULT** : François ROUVIER, Expert Leader Social Business
- **Fédération des entreprises de propreté (FEP)** : Véronique VANSTEENE, Cheffe de projet RSE
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 20 avril 2022



L'escale « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la mobilité au plus près des besoins des Territoires !** » a réuni le réseau d'élus l'ANPP (Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays), l'association Wimooov, le groupe Renault, la Fédération des Entreprises de la Propreté (FEP) et Le RAMEAU.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs a mis en perspective **les défis de la mobilité**. La rétrospective de la recherche empirique a souligné le passage progressif des constats perceptibles en 2010, à la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) de 2019. Comme pour tout projet d'innovation, la loi a favorisé le déploiement de projets de mobilité qu'il soit en fonction des spécificités territoriales, à l'instar des programmes intégrés dans les « Projets de territoires » promus par l'ANPP, ou sectoriel, comme le développe la Fédération Nationale des Entreprises de Propreté. Les « pionniers », qu'ils soient associatifs comme Wimooov ou entreprises comme Renault, ont un rôle majeur à jouer en éclairant les pratiques pertinentes.

Le domaine de la mobilité incarne parfaitement les étapes du chemin de l'innovation sociétale où progressivement les actions, les modèles socio-économiques et les systèmes d'évaluation évoluent pour permettre de passer des expérimentations innovantes au déploiement des solutions ayant démontré leur « preuve de concept ». Comme toujours, il ne s'agit pas de croire qu'une solution peut répondre à tous les besoins, mais bien de valoriser la diversité des solutions qui permet de couvrir le spectre des besoins.

Transversal, le sujet de la mobilité incarne particulièrement bien la nécessité de mobiliser toutes les énergies pour conduire l'innovation de son émergence à son déploiement. La mobilité nécessite d'hybrider les 3 leviers des modèles socio-économiques – les richesses humaines, les financements et les alliances – en inventant de nouvelles voies, au travers d'alliances stratégiques entre profils d'acteurs complémentaires.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Besoins et enjeux des territoires ruraux, co-invention de solutions avec l'écosystème, mobilisation des entreprises dans des projets partenariaux innovants, accompagnement des membres d'un réseau professionnel : le dialogue a illustré à la fois la capacité d'innovation de chacun des acteurs et la diversité des profils de l'écosystème de la mobilité.



Jean-Sébastien CAILLEUX, Chargé de mission du réseau d'élus de projets de territoires, l'ANPP, a éclairé un enjeu territorial : **Quels sont les enjeux et besoins de mobilité d'élus de Petits et de Moyens Territoires ?** Pour l'ANPP, association d'élus représentant plus de 268 Territoires de projets, en grande partie ruraux, la mobilité s'inscrit dans les services fondamentaux à la population. Dans les territoires ruraux, où vivent 33% des Français, la mobilité est un sujet prioritaire. Elle concerne à la fois l'accès aux services (commerce, école, culture, santé), l'isolement des personnes âgées et des jeunes, la pression budgétaire (la mobilité correspond à 18% du budget moyen d'un ménage) et l'impact environnemental, causé par le fait de se déplacer seul en voiture : l'autosolisme.

Pour répondre aux besoins des territoires ruraux, l'ANPP a lancé des expérimentations sur des programmes de mobilité partagée, de « covoiturage du quotidien ». En partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire, CertiNergy et La Roue verte, elle a ainsi massifié le covoiturage du quotidien dans les territoires ruraux et périurbains, à l'image des lignes Vercors – Grenoble, menant d'une zone rurale à un pôle d'activité. Un autre exemple est celui du programme « A côté » : il sensibilise, co-construit et expérimente avec 18 territoires engagés. Les lignes La Flèche – Le Mans et Lans – Seyssins sont déjà en place.

Florence GILBERT, Directrice de l'association **Wimoov**, a présenté l'**enjeu de co-construction avec l'ensemble de l'écosystème** : **Comment capter des besoins et co-inventer ensemble des solutions ?** Né du covoiturage en 1995, Wimoov est devenu en 1998 un opérateur de mobilité inclusive, pour conseiller l'ensemble des modes de mobilité auprès de publics fragiles au sein de ses plateformes territoriales, qui couvrent aujourd'hui 150 zones d'emploi dans 11 régions avec 300 salariés. Il existe 5 manières de capter les besoins sur un territoire : se tromper, expérimenter, mener un diagnostic territorial des besoins de mobilité, mener des études macro des besoins (cf. Laboratoire de la Mobilité Inclusive, et baromètre – national et régional - de la mobilité du quotidien), établir un diagnostic individuel des freins à la mobilité de bénéficiaires, d'ordres matériels, psychologiques et/ou financiers ...

Pour co-inventer des solutions, Wimoov mobilise dans les territoires son écosystème de partenaires (prescripteurs, financeurs, opérateurs de transport ...), pour identifier des formes adaptées de réponses, comme l'adaptation des horaires de bus à des zones d'activité, le prolongement de pistes cyclables, le développement du transport multimodal. En France, 13 millions de personnes sont en « précarité mobilité », selon le baromètre Wimoov de la mobilité du quotidien. Selon ce même baromètre, 45% des Français subissent ces déplacements, et ce chiffre peut monter à 85% dans les territoires ruraux. Aussi, l'enjeu du déploiement à grande échelle de solutions est majeur, en particulier dans les territoires ruraux, sur lesquels Wimoov expérimente actuellement.

François ROUVIER, Expert leader Social Business du **Groupe Renault**, a développé l'**enjeu de mobiliser l'engagement des entreprises** : **Comment mobiliser l'entreprise localement dans des projets de mobilité ?** C'est dans le cadre de sa politique RSE que l'entreprise a réfléchi dès 2010 à son engagement dans la mobilité inclusive, et commencé ses actions en 2012. Cette mobilisation des collaborateurs et des distributeurs locaux a été possible grâce à l'implication de mentors, de bénévoles (retraités du groupe) et de garages solidaires, volontaires pour effectuer de la réparation et de la maintenance à prix coûtant auprès d'un public fragile.

La stratégie actuelle vise à passer de l'innovation sociale à une stratégie d'entreprise. Ainsi, le dispositif de LOA (Location avec Option d'Achat) solidaire, expérimentée et menée en France, va se déployer à l'international. L'écosystème de mobilité inclusive de Renault se compose d'une diversité de prescripteurs de bénéficiaires (financeurs du micro-crédit, Pôle Emploi, services sociaux, opérateurs de mobilité inclusive comme Wimoov), d'inscriptions directes en ligne et de l'apport de bénévoles. L'offre véhicule neuf en LOA se déploie avec des partenaires financeurs, les véhicules Dacia et Renault, 50 garages solidaires du groupe, tandis que l'offre entretien et réparation mobilise les 320 garages solidaires du groupe pour la réparation et un partenaire finançant le véhicule de remplacement.

Véronique VANSTEENE, Cheffe de projet RSE au sein de la FEP, a témoigné sur l'**enjeu d'accompagnement des entreprises** : **Comment un réseau accompagne-t-il ses membres en matière de mobilité ?** Le secteur des entreprises de propreté représente 550 000 emplois et 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Selon la FEP, la mobilité est un sujet social fort déjà présent dans les entreprises (frein au recrutement, pouvoir d'achat, risque routier), un enjeu environnemental majeur (réchauffement climatique et qualité de l'air – santé), et réglementaire : la loi Climat et Résilience impose de réduire les émissions de gaz à effet de serre des flottes de véhicules d'entreprises et d'instaurer des zones à faible émissions mobilité d'ici à fin 2024 dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Pour accompagner ses membres dans leurs plans mobilité, la FEP a construit une offre globale mobilité durable structurée en 5 volets : faire un diagnostic, réduire les déplacements et éviter la mobilité, promouvoir les alternatives à la voiture, optimiser l'usage de la voiture et des flottes de véhicules, et déployer sa démarche. Cette offre est constituée de fiches pratiques, de vidéos, d'un parcours de formation pour référents propreté. Un outil, la calculette Carbone des prestations de propreté, est au service de la relation clients et de la démarche de progrès des entreprises de propreté.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **4 leviers majeurs pour accélérer le déploiement de solutions de mobilité adaptées aux défis actuels :**

- **Gouvernance** autour d'un nouveau dialogue... dans le **cadre institutionnel existant mais non utilisé,**
- **Approche systémique** pour comprendre les besoins à leurs racines en accompagnant les acteurs **au plus près des réalités locales,**
- **Diversité des réponses...** et donc **des financements** en tenant compte des ingénieries locales indispensables,
- Mener des **expérimentations collectives** assorties d'un **cadre juridique adapté.**

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la mobilité au plus près des besoins des Territoires ! ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la santé et de l'innovation !

Intervenants :

- **AFM-Téléthon** : **Christian COTTET**, Directeur Général
- **Silver Geek** : **Vincent BLANCHARD**, Secrétaire Général
- **Fondation Avril** : **Anaïs LOSSIGNOL**, Chargée de mission France
- **Caisse des Dépôts** : **Chrystel SANGUINEDE**, Directrice de projet au département « Grand âge et santé » de la Direction des Politiques Sociales
- **Le RAMEAU** : **Charles-Benoît HEIDSIECK**, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 19 mai 2022



L'escale « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles de la santé et de l'innovation !** » a réuni l'AFM-Téléthon, l'association Silver Geek, la Fondation Avril, la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs a mis en perspective **les défis de la santé**. La rétrospective de la recherche empirique a mis en relief les approches « multi-facettes » de ce sujet (investissement, modèles économiques, innovation sociétale, territorialisation, ODD ...). Depuis 2007, le compagnonnage avec l'AFM-Téléthon a souligné les défis majeurs du « faire alliance » : sémantique commune, passage de la solution à son industrialisation et équilibre de son modèle socio-économique.

Transversal, le sujet de la santé incarne la « triple innovation » : la nécessité de structurer de nouvelles solutions, de nouvelles chaînes de valeurs et aussi de nouveaux modèles socio-économiques. Les défis de la modélisation permettent d'appréhender l'impact systémique d'une innovation sociétale, depuis les leviers opérationnels et structurels, jusqu'à sa valorisation. Le [carnet de recherche « Alliance & Innovation »](#), publié le 20 mai dernier, en étaye l'analyse, avec une mise en perspective de la recherche empirique, des enjeux et des pratiques.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Innovation systémique, co-construction territoriale, coopération public-privé, hybridation des modèles : le dialogue a illustré la capacité d'innover avec son écosystème.



Christian COTTET, Directeur général de l'**AFM-Téléthon**, a éclairé un **enjeu d'innovation systémique** : *En quoi la capacité d'innovation et de mobilité associative a-t-elle contribué à inventer la « médecine de demain » ?* Le modèle de l'AFM-Téléthon place les familles au cœur de l'innovation thérapeutique. Depuis sa création en 1958, cette association s'est organisée en mode-combat, pour guérir et aider. Son modèle d'innovation repose sur 3 axes complémentaires : la recherche, le développement et l'industrie. Historiquement, la recherche a permis de comprendre les mécanismes et les causes des maladies rares, en coopération avec la recherche publique et privée, en France, et surtout à l'international. La recherche d'aujourd'hui fait les innovations de demain.

L'AFM a choisi de financer et d'être opératrice de la recherche, en créant des instituts de recherche, rassemblés dans l'Institut des biothérapies : le Généthon, devenue une bio tech non profit développant des médicaments de thérapie génique, l'I-STEM, dédiée à la thérapie cellulaire de maladies rares et l'Institut de Myologie, spécialisé sur les maladies neuro-musculaires. Pour déployer ces innovations, l'association a créé la plateforme i-motion, pour développer cliniquement les solutions thérapeutiques, ayant été agréées par les autorités de santé, et la start up Genosafe, qui assure le contrôle qualité des thérapies innovantes.

Ce modèle a évolué de la subvention vers l'investissement, comme avec le fonds de financement BIMR1, qui a participé avec Bpi France à l'amorçage de 7 biotech de maladies rares. Puis, ce modèle a intégré le savoir-faire industriel en créant Yposkesi, plateforme de production de médicaments de thérapie génique. Cette société commerciale a vocation à produire à grande échelle les innovations thérapeutiques. Yposkesi a récemment ouvert son capital à une société coréenne pour doubler sa capacité de production. Comme le développement de médicaments nécessite des fonds considérables, l'AFM-Téléthon a passé des accords industriels avec des acteurs pharmaceutiques.

La transformation de son modèle a conduit l'AFM-Téléthon à développer son expertise dans le domaine de la licence et de la propriété intellectuelle. L'association a développé des modèles socio-économiques dans deux environnements bien distincts : associatif, avec un financement issu de la générosité publique, et entreprise avec des règles commerciales et fiscales parfois complexes.

Vincent BLANCHARD, Secrétaire général de l'association **Silver Geek**, a présenté l'**atout de la co-construction territoriale** : *Comment l'alliance territoriale entre « mondes » permet-elle de faire émerger de nouvelles solutions ?* A l'origine, en 2011, la démarche

« Agir ensemble en territoire », impulsé par La Poste, est un collectif d'acteurs locaux, rassemblé pour répondre aux enjeux-clés du territoire de Poitiers : le bien-vieillir, l'inclusion numérique et l'insertion professionnelle des jeunes. C'est de là que naît en 2012 le projet Silver Geek. Après une phase d'expérimentation et d'évaluation d'impact, commence en 2016 une phase de modélisation de l'innovation et de structuration de l'association, créée en 2018. Depuis, l'association a débuté un essaimage national qui concerne actuellement 11 régions.

Toujours présente, la culture de la co-construction mobilise, par exemple, des acteurs publics, des associations et des entreprises dans la double expérimentation « Esport-Santé & Generation Room ». Le modèle de Silver Geek, dispositif ludique de médiation numérique intergénérationnel, est une réponse d'actualité et une solution d'avenir. Le déploiement opérationnel se diversifie auprès de partenaires locaux, s'ouvre aux acteurs de l'écosystème Esport – jeu vidéo et mobilise dans des projets de R&D des acteurs académiques et industriels.

Anaïs LOSSIGNOL, Chargée de mission France à la **Fondation Avril**, a développé l'**apport des coopérations public-privé : Comment ces coopérations permettent-elles d'expérimenter sur les territoires de nouveaux projets d'alimentation saine et durable ?** En France, la Fondation Avril soutient des projets territoriaux créant de la valeur pour les agriculteurs, l'environnement, pour une alimentation saine et durable.

Depuis 2019, la Fondation a lancé [l'expérimentation « territoires à agriculture positive »](#), en partenariat avec des acteurs publics et privés (dont le Ministère de l'Agriculture, la Chaire InterActions d'AgroParisTech et la Fondation RTE). Cette expérimentation a permis de soutenir le financement et l'ingénierie de projets multi-acteurs pour des circuits courts, comme la remise en état de culture d'étangs de Haute-Vienne, pour recuisiner des poissons d'eau douce dans le Limousin. Ce projet mobilise syndicats des eaux, écoles et professionnels (pisciculteurs, restaurateurs et propriétaires des étangs). Il a convaincu la région de soutenir la structuration d'une filière piscicole.

En 2021, la Fondation Avril a lancé une expérimentation sur le bassin Adour-Garonne avec la région Occitanie, l'agence de l'eau locale et la DRAAF Occitanie. Dans ce cadre, la communauté de communes de Mirepoix met en œuvre des espaces de culture maraîchère destinés à un chantier d'insertion, des personnes en reconversion professionnelle et installer de nouveaux maraîchers. Ce projet, inscrit dans le Programme Alimentaire Territorial, fédère des agriculteurs, des associations, des citoyens et des acteurs publics. Ces programmes sont en adéquation avec les enseignements [du baromètre alimentation saine et durable](#), de l'IFOP et de la Fondation Avril, publié en 2016 : le plaisir et la source de production étaient des éléments clés d'une alimentation saine et durable.

Chrystel SANGUINEDE, Directrice de projet au département "Grand âge et santé" de la direction des politiques sociales de **la Caisse des Dépôts**, a témoigné sur le **défi d'hybridation des modèles : Comment les alliances innovantes permettent-elles d'associer les compétences pour lutter contre les inégalités territoriales en santé ?** La Caisse des Dépôts (CDC) et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement durable des territoires. Le Groupe intervient en faveur du grand âge et de la santé via une diversité de métiers, de participations à des filiales et de partenariats stratégiques auprès de Bpi France et de La Poste. Le Groupe a renouvelé son offre pour accompagner les projets dans les territoires, via 5 axes dans une logique de parcours, avec une vision opérationnelle, stratégique et prospective.

La CDC a noué un partenariat externe structurant avec le Groupe mutualiste VYV au travers de l'association ASSIST. Cette structure soutient des expérimentations territoriales innovantes en santé, en s'appuyant sur les complémentarités des groupes : métiers (ingénierie et financement pour la CDC, innovation opérationnelle et gestion en structures de santé pour le Groupe VYV), réseaux et moyens d'intervention (financiers et humains).

La Caisse des Dépôts innove également au travers de partenariats internes dans la santé numérique. Elle structure une communauté des entreprises e-santé du groupe CDC, une trentaine de start up, pour leur apporter de la prise de hauteur et contribuer au développement de leurs partenariats, une valeur ajoutée extra-financière. Ce partenariat interne vise à croiser les regards sur un secteur en construction pour mieux accompagner sa structuration.

De l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **4 leviers majeurs pour co-construire de nouveaux modèles** :

- L'importance d'un **Cadre** juridique de l'alliance,
- La valeur de la **Capitalisation**, pour mettre en commun les retours d'expériences,
- L'adhésion au **Cap, du sens partagé**, pour s'autoriser des « pas de côtés » fructueux,
- L'urgence de la **Coordination**, pour permettre le décloisonnement.

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la santé et de l'innovation ! ».



TRAJECTOIRES
SOCIO-ÉCONOMIQUES

Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles des aidants !

Intervenants :

- **Interfacia** : Gabrielle GUEYE, Fondatrice
- **Groupe VYV** : Thierry WEISHAUP, Chargé d'affaires publiques
- **Orse** : Lydie RECORBET, Chargée de missions Engagement social & sociétal
- **Malakoff Humanis** : Isabelle BLAEVOET, Directrice innovations sociales
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 16 juin 2022



L'escale « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles des aidants !** » a réuni l'association Interfacia, le Groupe VYV, l'Orse, le groupe de protection sociale Malakoff Humanis et Le RAMEAU.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs a mis en perspective **les défis des aidants**. Le domaine des aidants met en valeur l'innovation associative et valorise l'articulation des complémentarités. Les travaux de recherche empirique ont investigué et capitalisé ce sujet depuis 2007, au travers de recherches-actions menées avec l'AFM, l'Association Française des Aidants, Reunica, AG2R La Mondiale, Generali, GPMA et Révélateurs de Richesses Immatérielles. En 2017, le livre blanc de l'innovation associative, en a partagé des clés de lecture, comme la nécessaire articulation entre innovation sociale et innovation technologique. Au-delà de la compréhension du modèle de chaque organisation (entreprise, association ...), l'approche écosystémique analyse « l'alchimie » des interactions entre tous.

Parmi les 3 leviers des modèles socio-économiques – les richesses humaines, les financements et les alliances – les aidants nous invitent en priorité à mettre les richesses humaines et les fragilités au centre des questions socio-économiques ... au plus près des réalités de terrain.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Besoins des salariés en situation d'aide, nouvelles réponses pour appréhender la diversité des situations, enjeux pour les entreprises d'un management de l'aide anticipé, alliances innovantes au plan national et territorial : le dialogue a illustré à la fois la capacité d'innovation de chacun des acteurs et la diversité des profils de l'écosystème des aidants.

Gabrielle GUEYE, Fondatrice de l'association **Interfacia**, a éclairé un **enjeu d'écoute des besoins des personnes : Comment articuler les besoins des salariés aidants et de leur écosystème employeur ?** Pour Interfacia, les aidants deviennent fragiles avec le temps ou si leur situation n'est pas prise en compte. Parmi les besoins clés des aidants figurent, en priorité, prendre soin du proche aidé, puis la simplification administrative, s'octroyer des temps de répit, et pouvoir mener une vie socio-professionnelle. Le management de l'aide consiste à intégrer la situation des salariés aidants et des autres collaborateurs de l'écosystème de l'entreprise concernés.

Selon le baromètre « Aider et Travailler », publié en 2020 par Interfacia et ses partenaires, 50% des collègues et des managers travaillant avec un aidant sont impactés par l'aide. Et 50% des aidants, qui aident leur conjoint ou leur enfant, peuvent entrer dans la logique de la double aide avec l'avancée en âge de leurs parents. Une expérimentation menée à la Réunion, pour le groupe de protection sociale CRC et le Crédit Agricole, a confirmé la présence de 20% de salariés aidants, en moyenne, dans une cinquantaine d'entreprises mobilisées en période de Covid à ce sujet.

Thierry WEISHAUP, Chargé d'affaires publiques au **Groupe VYV**, 1^{er} Groupe de santé en France et second en Europe, a présenté l'**enjeu de nouvelles réponses à construire : Comment développer de nouveaux services adaptés aux besoins ?** Le Groupe VYV rassemble des mutuelles de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux et des logements sociaux.

Des réponses sont construites selon 4 axes majeurs de services : financier, avec le complément de rémunération à l'allocation journalière des aidants, versé par des mutuelles ; santé, avec la prévention (cf. outil d'accompagnement ICOPE de l'OMS³⁶ et des places réservées aux aidants en établissements médicalisés) ; social, pour éviter l'isolement et adapter le collectif (entreprise, voisinage ...) et les compétences, à valoriser et avec des formations aidants et aidés à mener en entreprise.

Le Groupe VYV a une approche de parcours, pour adapter l'offre d'accompagnement à l'étape de l'aide, avec des solutions en partie technologiques, comme la téléassistance et l'assistance. Les nouvelles perspectives s'ouvrent à une articulation avec son écosystème, familial ou économique, en particulier.

Lydie RECORBET, Chargée de missions Engagement social & sociétal à l'**Orse**, a développé l'**enjeu des entreprises : Quels sont les enjeux et les bonnes pratiques pour les entreprises ?** Depuis 2014, l'Orse, en partenariat avec l'UNAF, sensibilise les entreprises au sujet des aidants via des publications mises à jour et a rendu en février 2022 un avis sur les salariés aidants à la plateforme nationale RSE de France Stratégies, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale sur les aidants.

Ce sujet complexe nous confronte à un enjeu démographique majeur : nous serons tous aidants, au cours de notre vie et de notre carrière professionnelle. Il nécessite d'être traité à la fois sur le plan humain, législatif (loi handicap et grand âge) et administratif. La loi sur le don de congés entre collègues du 9 mai 2014, étendue à la fonction publique et au grand âge, peut faire l'objet d'un don individuel ou collectif, à l'initiative de l'entreprise.

³⁶ Icope est un programme de l'OMS de prévention de la perte d'autonomie. Il vise à prévenir l'entrée en dépendance de 15 millions de personnes dans le monde, dont 150 000 en France, grâce à des parcours de soins intégrés reposant sur une démarche de prévention structurée. En France, une expérimentation nationale de ce programme est mise en œuvre de 2022 à 2024. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale « Vieillir en bonne santé ».

Ce sujet des salariés aidants constitue un outil de dialogue social dans l'entreprise. Elle peut activer des leviers en mobilisant son écosystème public, associatif et privé. Les accords de branches professionnels obligent à négocier sur les salariés aidants, mais sont peu utilisés en pratique.

Isabelle BLAEVOET, Directrice innovations sociales du groupe de protection sociale **Malakoff Humanis**, a témoigné sur l'**enjeu des alliances innovantes : Comment les alliances font-elles émerger de nouvelles solutions, au plus près des réalités de terrain ?** Malakoff Humanis assure une couverture d'assurance santé-prévoyance, et de retraite complémentaire, sur délégation de l'AGIRC-ARRCO. Ce groupe paritaire et mutualiste dispose d'un budget de 160 millions d'euros en action sociale pour accompagner des personnes fragiles. L'action sociale a 2 métiers : l'accompagnement des personnes et l'innovation sociale, au travers d'expérimentations et de partenariats, pour faire émerger des solutions, du territoire au national.

Avec l'appui de son réseau de référents ancrage territorial, la direction de l'innovation sociale met en place des alliances, de natures et d'enjeux différents, avec une diversité de structures. Ces alliances peuvent inspirer, avec l'apport de compétences et de savoir-faire pour répondre à des besoins identifiés, comme la coopération avec « Les talents d'Alphonse » pour créer des communautés de pairs aidants. Des alliances peuvent aussi s'intégrer dans des parcours, avec des opérateurs nationaux, comme Unis-Cité et Les Petits Frères des Pauvres pour fluidifier des parcours, en faisant émerger un référentiel national de plateforme de répit et les solutions locales de répit.

Ces alliances peuvent être multi-partites, avec un département, l'ARS ou un établissement. Elles peuvent être modélisées pour essaimer les solutions et les dupliquer ailleurs. L'incubation concerne des projets portés par des associations et des entreprises, et va s'ouvrir à des projets communs entre Malakoff Humanis et son partenaire. Sur le plan des compétences des aidants, le groupe a le projet de mettre en place une VAE pour reconnaître les compétences des aidants, en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **4 leviers majeurs pour accélérer le déploiement de solutions des aidants adaptées aux défis actuels :**

- **Valoriser les apports concrets de l'aidance,**
- Avoir une **approche systémique de l'aidance en RH** / gestion de carrière,
- Développer une **vision positive de l'aidance**, pour mieux détecter les aidants en entreprise,
- Développer **un cadre facilitateur des alliances d'intérêt général sur les territoires** (cf. [proposition de loi sur ce sujet déposée le 9 février 2021](#))

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles des aidants ! »



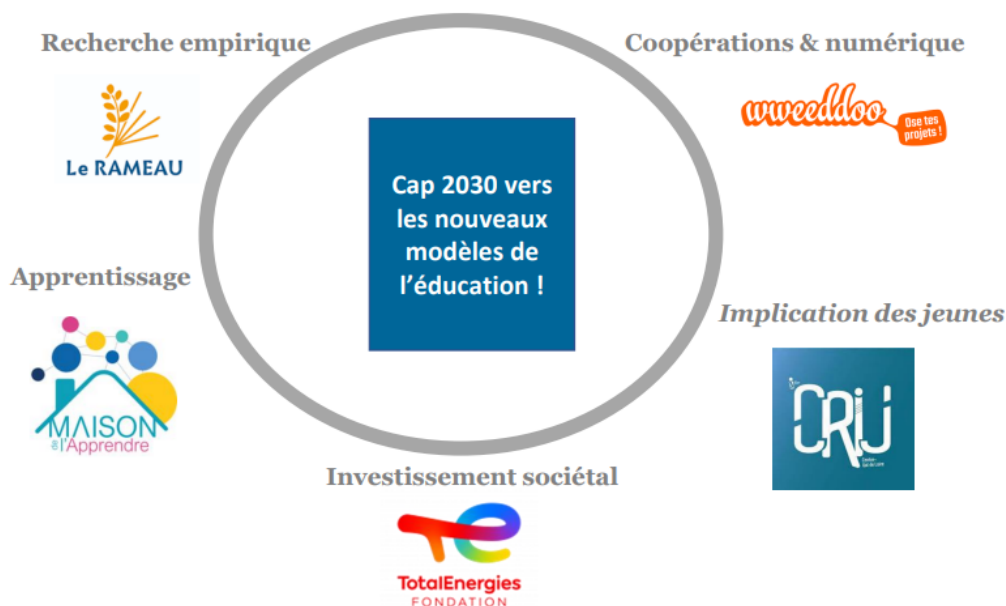
Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles de l'éducation !

Intervenants :

- **Maison de l'Apprendre** : **Angélique FIGARI**, Présidente et Co-fondatrice
- **CRIJ Centre – Val de Loire** : **Thierry FERREY**, Directeur
- **Fondation TotalEnergies** : **Karine KACZKA**, Responsable Education & Insertion
- **Wweeddo** : **Laurent LESCURE**, Président et co-fondateur
- **Le RAMEAU** : **Charles-Benoît HEIDSIECK**, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 15 septembre 2022



Le webinaire « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles de l'éducation !** » a réuni la Maison de l'Apprendre, le CRIJ Centre – Val de Loire, la Fondation TotalEnergies, Wweeddo et Le RAMEAU.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs de la recherche empirique du RAMEAU a mis en perspective **les défis de l'éducation**. Par nature, l'éducation est un domaine écosystémique au cœur de l'ODD 17. Il permet de s'articuler entre différents domaines d'actions, comme l'environnement avec les CPIE ; en mobilisant une diversité de profils d'acteurs, à l'instar de ce que favorise ELYX pour la promotion des ODD ; en agissant à différentes échelles du territoire, comme l'illustre la démarche Vitawin à Paris Est Marne & Bois.

L'éducation nous invite à restructurer nos modèles de pensée et d'action, à l'aune de 4 défis :

- *Economique & social* : comment s'adapter à la transformation des métiers, pour partie encore très largement inconnus ?
- *Evolution des apprentissages* : du savoir à l'expérience, avec un basculement des autorités, de « celles des pères à celles des pairs »,
- *Numérique* : comment intégrer les bouleversements du numérique – usage, utilisation des outils ... ?
- *Compétences* : comment passer de la maîtrise des outils à la relation, au savoir-être et à l'agir ensemble ?

Ces défis ont en commun un degré important d'incertitude. Dans ce contexte, comment construire avec les jeunes aujourd'hui, pour le monde de demain (cf. [étude de 2018 sur « Les jeunes »](#) de l'Observatoire des partenariats).

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Pédagogie de l'apprentissage, mobilisation avec les jeunes, investissement dans l'éducation, numérique au service des projets des jeunes : le dialogue a illustré la capacité d'innover avec son écosystème.

Angélique FIGARI, Présidente et co-fondatrice de **La Maison de l'Apprendre**, a éclairé un **enjeu de pédagogie de l'apprentissage** : **Comment apprendre à apprendre face à la transformation de la société** ? La Maison de l'Apprendre favorise et accompagne la coopération d'un réseau territorial d'acteurs. Elle développe la capacité individuelle et collective d'apprendre, de comprendre et d'agir, pour co-construire des réponses nouvelles aux enjeux sociétaux du territoire.

Elle anime une communauté décroïsonnée (familles, écoles, quartiers ...) qui partage ses connaissances, ses compétences et ses ambitions. C'est aussi un catalyseur qui favorise la coopération pour le développement et l'essaimage de projets répondant aux enjeux actuels et futurs d'apprentissage et de développement de compétences sur le territoire et au-delà, à l'instar du projet de tiers-lieu « apprendre & devenir » sur la métropole de Lyon. Cet archipel de tiers-lieux a vocation à accompagner les coopérations éducatives et l'engagement citoyen autour de 4 axes : transitions sociétales, égalité des chances, décroïsonnement et transition digitale.

Thierry FERREY, Directeur du **CRIJ Centre-Val de Loire**, a présenté l'**apport de la mobilisation des jeunes** : **Comment mobiliser les jeunes, au plus près des réalités de terrain, AVEC eux et non pas POUR eux** ? Le dispositif de l'Info Lab, créé à Orléans, et déployé à Tours, Vierzon et dans le bourg du Blanc, propose de mobiliser des jeunes de 16 à 30 ans, dans la gouvernance, le soutien et la réalisation de projets.

Chaque Info-Lab a en commun un socle de règles : lieu valorisant, équipement numérique de qualité, accompagnement par des professionnels de l'information-jeunesse et auto-gestion, avec accès possible en permanence à l'Info-Lab. A Orléans, les 130 résidents se répartissent à part égale entre porteurs de projets citoyens, culturels et événementiels, et entrepreneurs. Les collectivités et partenaires privés sont associés à cette dynamique. Ainsi, KEOLIS a soutenu et financé la conception de découverte de métiers en réalité virtuelle.

Karine KACZKA, Responsable Education & Insertion à la **Fondation TotalEnergies**, a développé le **levier de l'investissement dans l'éducation** : **Comment investir dans l'éducation, du soutien aux initiatives associatives à l'invention de nouveaux dispositifs** ? Cette Fondation d'entreprise agit en faveur de la jeunesse, en particulier la plus vulnérable, dans les territoires d'ancrage du groupe. L'éducation et l'insertion est l'un des 4 domaines d'actions prioritaires, aux côtés de la sécurité routière, de la protection des littoraux et du patrimoine. 3 principes guident les façons de faire de la fondation : agir ensemble avec les autres acteurs, avec les collaborateurs, en innovant.

La Fondation TotalEnergies soutient des acteurs associatifs et du monde de l'éducation œuvrant sur le terrain pour les jeunes de 12 à 25 ans, via un soutien financier pluri-annuel, en expertise, et

de la mise en réseau. Les priorités visées sont la recherche d'impact et le changement d'échelle. La Fondation joue aussi un rôle de catalyseur territorial, à l'instar de la mobilisation multi-acteurs (branches professionnelles, structures d'insertion ...) mise en œuvre pour le Campus des nouveaux métiers de l'industrie, l'Industreet, ouvert à Stains fin 2020. L'Industreet propose à des jeunes de 18 à 25 ans une formation pratique, dont le principe est « faire pour apprendre » à 10 métiers dans 5 filières industrielles. Cette pédagogie innovante développe le savoir-faire et le savoir-être des jeunes.

Laurent LESCURE, Président et Co-fondateur de l'entreprise sociale **Wweeddo**, a témoigné sur l'**enjeu du numérique : Comment le numérique est au service de l'épanouissement et de l'accomplissement des jeunes ?** Wweeddo est une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale créée en 2015. Selon son manifeste, un jeune en projet est un citoyen en puissance. Sa mission est d'engager le plus grand nombre de jeunes de 18 à 30 ans à lancer des projets, en mettant à disposition des acteurs publics et privés de l'éducation, des territoires et des filières des ressources numériques. Les soutiens se matérialisent par des encouragements, des conseils, des contacts, du matériel et des financements.

Plus de 50 000 jeunes ont bénéficié du soutien des acteurs & ressources mobilisés par Wweeddo. Trois formats sont possibles : campagnes thématiques de mobilisation des jeunes, comme celle dédiée aux collectivités territoriales « Projets territoires de jeunesse » ; modules construction de projet et vitrine, à l'instar de l'appel à projet porté par la CAF du Tarn et des modules numériques de mise en relation des projets des jeunes, selon leurs besoins, avec des ressources professionnelles (fédérations, filières métiers, organisations professionnelles ...) ; éducatives (campus des métiers, enseignement secondaire, enseignement supérieur ...) et des ressources territoire/culture/social/sports (services jeunesse, associations, programmes nationaux, Collectivités territoriales).

De l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **5 leviers majeurs pour co-construire de nouveaux modèles :**

- Le besoin d'apprendre à **faire ensemble**,
- La **valorisation** de ce qui existe et l'**investissement** dans l'ingénierie de l'alliance,
- L'**accompagnement** « **interculturel** » entre acteurs associatifs, publics et économiques,
- La démultiplication de « moments d'étincelles » avec les jeunes via des **projets communs**
- L'introduction dans le **Code de l'Éducation** des coopérations d'intérêt général (cf. article 3 de la [proposition de loi](#) « expérimentation du droit d'alliance d'intérêt général »)

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de l'éducation ! ».



TRAJECTOIRES
SOCIO-ÉCONOMIQUES

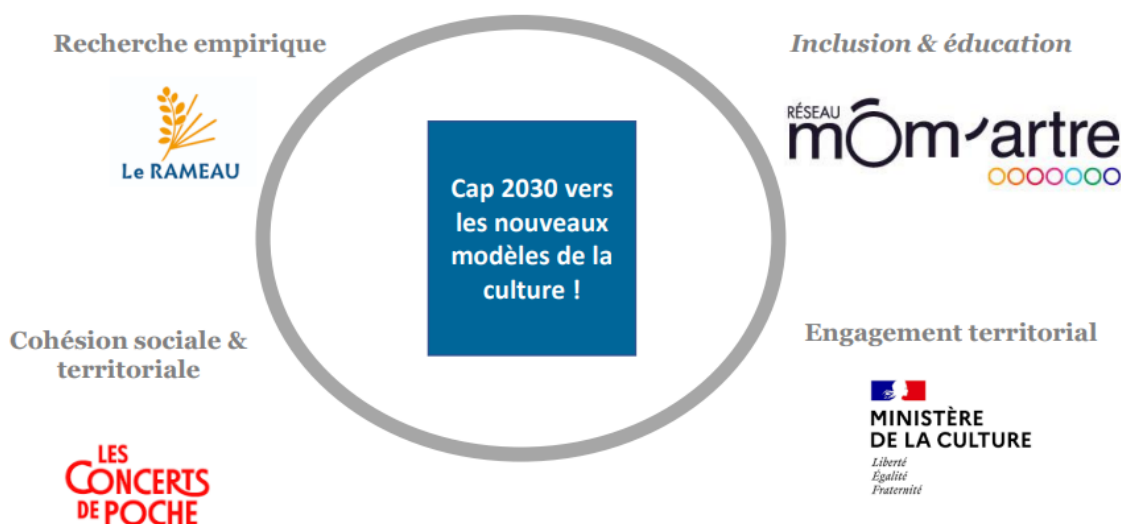
Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la culture !

Intervenants :

- **Ministère de la Culture** : Léa MORGANT, Cheffe de la mission mécénat
- **Réseau Môm'Artre** : Chantal MAINGUENE, Fondatrice
- **Le RAMEAU** : Elodie JULLIEN, Directrice de la recherche
- **Les Concerts de Poche** : Sonia DE LEUSSE, Directrice Générale
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 20 octobre 2022



Le webinaire « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles de la culture !** » a été organisé par Le RAMEAU en partenariat avec le Ministère de la Culture. Il a réuni le Ministère de la Culture, le Réseau Môm'Artre, le Louvre Lens, les Concerts de Poche et Le RAMEAU.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs de la recherche empirique du RAMEAU a mis en perspective **les défis de la culture**. Il nous a tout d'abord invité à **relire** vingt ans de cheminement collectif. En 2003, la loi Aillagon impulse un cadre structurant au mécénat : le Ministère de la Culture se dote immédiatement d'une Mission dédiée. Les travaux empiriques menés aux côtés de la Mission Mécénat ont conduit le Fonds ODD 17 à accompagner le redéploiement de Pôles Mécénats Régionaux (PMR), créés en 2014, depuis 2020. Le secteur de la Culture a ouvert la voie de l'ODD 17 en pratiques, à l'instar de l'ancrage local du réseau Môm'Artre. Près de 20 ans après la loi Aillagon, c'est en 2022 que la 1^{ère} étude d'impact sur l'ODD 17 a été menée en France (cf. principaux enseignements dans le [cahier de recherche sur l'ODD 17](#) publié par la Caisse des Dépôts).

Ensuite, cet exposé des motifs a permis de **relier** une part structurante du sujet : **notre capacité à (ré)articuler l'intérêt général**. La Culture incarne parfaitement l'alignement nécessaire entre Vision partagée (les ODD), Gestion régulatrice (du cadre de la loi mécénat à sa promotion en proximité des besoins) et Action collective transformatrice (de l'action de pionniers comme Réseau Môm'Artré, Les Concerts de Poche, Louvre Lens à la charte du « faire alliance » de la Fondation des Territoires) pour (ré)inventer ensemble notre modèle de « faire société ».

Enfin, l'intervention du RAMEAU a abordé le futur, avec le besoin de **ré-inventer nos équilibres personnels et collectifs**. La culture nous invite à repenser l'équilibre de la maison de chacun en prenant de la hauteur sur nos défis communs. Au moment où le bilan de 3 ans de stratégie collective du « faire alliance » est partagé, comment articuler notre vision collective à l'équilibre de chaque organisation ... en passant par l'ingénierie de territoire ?

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Promouvoir l'engagement territorial, mobiliser autour du potentiel de chaque enfant, expérimenter de nouvelles alliances et faire vivre la cohésion sociale en proximité : le dialogue a illustré la capacité d'innover avec son écosystème.



Léa MORGANT, Cheffe de la Mission Mécénat au **Ministère de la Culture**, a éclairé un **enjeu d'engagement territorial** : **Comment promouvoir l'engagement au plus près de la diversité des réalités des Territoires** ? Le maillage avec les territoires est un élément essentiel de la Mission Mécénat depuis sa création. Au départ, cela a pris la forme de partenariats avec les professions réglementées (notaires, experts-comptables...). Puis, au début des années 2010, des Pôles Mécénats Régionaux (PMR) ont été mis en place, avec l'appui de DRAC et de correspondants de professions réglementées. Ces PMR ont appuyé localement des dispositifs de mécénat culturel, comme le Fonds de Dotation Alès Mécénat ou le Club des mécènes Bourgogne-Franche Comté.

Une réflexion s'est engagée sur le territoire, pour faire avec pour répondre aux fragilités, au travers du mécénat et de l'hybridation de différents outils. Les PMR jouent un rôle structurant d'intermédiation et de conseil entre les acteurs locaux, à l'instar des Rencontres Régionales du Mécénat en Pays de la Loire, qui mobilisent l'écosystème public et privé.

Chantal MAINGUENE, Fondatrice de l'association **Réseau Môm'Artré**, a présenté l'**enjeu du développement du potentiel des enfants** : **Comment mobiliser toutes les énergies pour mettre la Culture au cœur du développement du potentiel des enfants** ? Les pratiques culturelles et artistiques sont un levier éducatif – mieux comprendre le monde – et social, du « vivre ensemble ». Depuis 20 ans, le Réseau Môm'Artré développe le potentiel d'enfants via ces pratiques, en associant les parents, en agissant au cœur des quartiers populaires et en travaillant avec des artistes professionnels.

En 2021, ce réseau a mobilisé 822 personnes au service des enfants, dont une équipe nationale permanente de 278 personnes. Ces activités sont possibles grâce à un modèle économique hybride,

articulant subventions publiques, mécénat privé et ressources propres. Les projets artistiques se tiennent dans des lieux d'accueil pour jeunes enfants, de l'association, des écoles et « hors les murs » au cœur des villes.

Elodie JULLIEN, Directrice de la recherche du RAMEAU a partagé un exemple d'expérimentation mené avec le Louvre Lens, au sujet de l'expérimentation de nouvelles alliances : **Comment expérimenter de nouvelles alliances autour de l'accès de tous à la Culture ?** Il s'agit d'une mobilisation de 4 partenaires – Mission locale de Denain, Louvre Lens, Fondation Groupe RATP et RATP Dév – pour faire de la Culture un levier d'inclusion des jeunes de 18 à 25 ans. Ce projet a permis de co-construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle avec les jeunes autour de toutes les dimensions du Musée (son patrimoine, ses valeurs, mais aussi ses métiers et son fonctionnement).

Sonia DE LEUSSE, Directrice générale de l'association des Concerts de Poche a témoigné sur l'enjeu de faire vivre la cohésion sociale : **Comment faire vivre concrètement une expérience de cohésion sociale et territoriale grâce à la Musique ?** Cette association implique les habitants les plus fragilisés ou isolés, des zones rurales et des quartiers, dans des projets musicaux audacieux et fédérateurs. La démarche est itinérante et s'appuie sur l'organisation d'ateliers et de concerts indissociables, avec de grands artistes de toutes générations. Chaque projet est construit sur mesure avec le territoire qui l'accueille.

Le modèle économique repose sur un système de multi-financements qui permet à ces projets de grande envergure de rester accessible à tous. Une équipe de 48 salariés permanents coordonne 2 000 ateliers musicaux et 125 concerts par an dans 350 communes. Ces interventions associent 300 artistes chaque année.

De l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné 4 leviers majeurs pour co-construire de nouveaux modèles :

- **Agir ensemble**, se découvrir par l'action,
- **Valoriser le temps « invisible »**, de préparation à l'action,
- **Se doter d'infrastructures de dialogue** pour l'intérêt général,
- **Se faire confiance a priori**, dans les démarches de partenariats.

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la culture ! ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles de l'habitat solidaire et durable !

Intervenants :

- **Habitat & Humanisme** : Emmanuel DE LUTZEL, Vice-président communication & ressources Morbihan ; contributeur du pôle innovation & ressources
- **Solifap** : Charles LE GAC, Président
- **Cette Famille** : Paul-Alexis RACINE-JOURDREN, Président
- **CAPEB Loire-Atlantique** : Andréa LEMASSON, Secrétaire Générale
- **AG2R La Mondiale** : Tristan HAUCK, Directeur des partenariats – Action sociale
- **AG2R La Mondiale** : Stéphane SEBASTIANI, Directeur des territoires – Action sociale
- **Le RAMEAU** : Elodie JULLIEN, Directrice de la recherche

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 17 novembre 2022



Le webinar « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles d'habitat solidaire & durable !** » a été organisé par Le RAMEAU en partenariat avec AG2R La Mondiale. Il a réuni Habitat & Humanisme, Solifap, Cette Famille et la CAPEB Loire-Atlantique.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs de la recherche empirique du RAMEAU a mis en perspective **les défis de l'habitat**. Il nous a tout d'abord invité à **relire** une décennie de pratiques de terrain. En 2010, **l'étude « habitat solidaire et durable »** du RAMEAU menée en partenariat avec le Crédit Foncier présente une vision systémique de ce sujet, en mettant en lumière l'articulation des enjeux, des données et des organisations à l'échelle de la France, pour donner à voir les problématiques, la place de chaque acteur et des solutions pionnières menées en alliance entre organisations d'univers différents.

Cette étude a souligné le besoin d'approfondir **4 axes majeurs** pour mieux répondre aux enjeux et aux besoins de l'habitat solidaire et durable : **le financement de la réhabilitation, de l'accompagnement social, de l'innovation et de l'ingénierie**. Car ce sujet interroge à la fois nos infrastructures et notre « vivre ensemble ». Des recherches-actions du RAMEAU et de ses partenaires publics et privés ont permis d'avancer sur chacun de ces axes.

Ensuite, cet exposé des motifs a permis de **relier** une part structurante du sujet : **notre capacité à financer des infrastructures**. La question de l'habitat solidaire et durable se situe à la croisée des 3 ingénieries territoriales incarnant les infrastructures physiques et relationnelles. Il s'agit de la gestion publique d'infrastructures (politiques publiques nationales et locales), du management de projets transverses (mobilisation et coordination locale d'acteurs) et de la catalyse territoriale (interconnaissance et développement des relations).

Enfin, l'intervention du RAMEAU a abordé le futur, avec le besoin de **ré-inventer nos investissements collectifs**. L'habitat nous invite en effet à (re)penser l'investissement durable dans nos « communs ». Dans les projets innovants, il s'agit de savoir donner une « prime à l'alliance » territoriale & sociale portée par les acteurs d'intérêt général, estimée à 2% d'après le retour d'expériences du Fonds ODD 17.

Dans l'ingénierie collective de proximité, cela se traduit par la valorisation des ingénieries dans la valeur des solutions. L'association d'élus ANPP plaide en ce sens pour que chaque investissement public alloue 1% de son enveloppe à l'ingénierie collective, favorisant un meilleur impact territorial.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Inventer, investir, faire émerger et mobiliser collectivement : le dialogue a illustré la capacité d'innover avec son écosystème.



Emmanuel DE LUTZEL, Vice-président communication & ressources Morbihan et contributeur du pôle innovation & ressources d'Habitat & Humanisme, a éclairé un **enjeu d'inventer des innovations** : **Comment inventer de nouvelles solutions innovantes d'habitat solidaire** ? Depuis sa création en 1985 par Bernard DEVERT à Lyon, l'association Habitat & Humanisme (HH) associe de façon innovante expertise immobilière et financière et réponse aux besoins de justice sociale par le logement des plus fragiles. HH dispose d'un modèle socio-économique hybride. Ses richesses humaines sont composées de 5 000 bénévoles, de 2 000 salariés et d'une centaine de mécènes en compétences. HH dispose d'un parc de 10 000 logements, gérés pour moitié par des foncières solidaires, et pour l'autre moitié par des propriétaires solidaires. Au sein de son budget annuel, de 250 millions d'euros, ses ressources proviennent de 3 sources principales : les loyers, pour 100 millions d'euros, les subventions publiques / l'aide au poste, pour 100 millions d'euros, et les dons du public, pour 27 millions d'euros.

Ses missions touchent à 80% à l'accompagnement au logement de personnes défavorisées, ainsi qu'à l'urgence et aux soins des personnes âgées. HH a été précurseur de nouvelles formes d'habitat

partagé, comme les pensions de familles et les résidences intergénérationnelles, et a initié le développement de la finance solidaire en France, au sein du collectif Finansol. Pour mutualiser les bonnes pratiques, diffuser et soutenir l'innovation, un pôle national de l'innovation a été créé il y a 2 ans. Il va permettre de favoriser de nouvelles pratiques, à l'instar de l'attribution sociale de biens immobiliers confisqués. Dans ce cadre, HH a réhabilité et gère un immeuble près de Dunkerque, pour y accueillir des familles précaires et fragiles et une résidence intergénérationnelle.

Charles LE GAC, Président de la **Solifap**, a présenté l'**apport de l'investissement : Comment investir dans des initiatives associatives luttant contre le mal logement ?** Solifap est une société d'investissement solidaire créée en 2014 par AG2R La Mondiale et la Fondation Abbé Pierre. Sa vocation est d'accompagner les acteurs de la lutte contre le mal-logement dans le développement et la réhabilitation de logements. Un enjeu majeur au regard des besoins constatés : 4 millions de personnes en France sont considérés comme mal ou pas logés.

Solifap intervient via 3 leviers d'actions : foncier, financier et conseil. Pour le foncier, Solifap achète un bien immobilier pour le confier à ses partenaires la gestion de logements très sociaux et inclusifs. Sur le plan financier, Solifap a développé avec la Nef un outil : la garantie d'encours bancaire et délivre des prêts participatifs d'apports en quasi-fonds propres. Sur le plan du conseil, un fonds d'intervention dédié permet d'établir un diagnostic de situation pour qualifier le besoin d'accompagnement. Chaque intervention de Solifap permet d'activer 2 à 3 de ces leviers auprès de ces partenaires.

Solifap dispose d'un capital de 67 millions d'euros. Cette société a accompagné une centaine de partenaires en France et en Outre-Mer, en remettant sur le marché 50 logements par an, avec 4 millions d'euros par an de financement à effet levier.

Paul-Alexis RACINE JOURDREN, Président de l'entreprise **Cette Famille**, a développé le **levier de faire émerger : Comment faire émerger de nouvelles solutions pour l'habitat des seniors ?** Créé en 2017 à Argentan, dans l'Orne, Cette Famille est spécialisée dans les solutions d'hébergement pour seniors en perte d'autonomie, alternatives aux EHPAD : chez des particuliers formés pour les accueillir (les accueillants familiaux), et au sein de domiciles partagés et accompagnés (les colocations seniors).

Ces alternatives répondent aux besoins de proximité et de coût maîtrisé, exprimés par des milliers d'appelants chaque mois à Cette Famille. Et ils sont soutenus par des caisses de retraite et des groupes de protection sociale, ces derniers contribuant au diagnostic et à l'accompagnement.

La colocation senior permet à 8 personnes de rester chez elles dans leur bassin de vie, avec la présence en continu d'auxiliaires de vie. Elle facilite aussi l'activité des auxiliaires de vie, qui bénéficient ainsi d'une plage de 8 heures d'intervention au même endroit. Au 1^{er} trimestre 2023, Cette Famille fédère 10 000 familles d'accueil et 50 colocations seniors. Cette offre alternative aux EHPAD est amenée à se développer, au regard de l'expansion de la perte d'autonomie cognitive en France : 220 000 personnes sont diagnostiquées Alzheimer par an, ce chiffre devrait doubler à horizon 2050.

Andréa LEMASSON, Secrétaire générale de la fédération professionnelle **CAPEB Loire-Atlantique**, a témoigné sur l'**enjeu de mobiliser sa filière : Comment mobiliser collectivement les acteurs de sa filière ?** La CAPEB est le syndicat professionnel des artisans et professionnels du bâtiment (TPE-PME), composé de tous corps d'état, dont les valeurs sont : indépendance, savoir-faire, emploi et économie locale. 95% du chiffre d'affaires des adhérents de la CAPEB est réalisé dans des logements anciens, dont 21% dans des travaux de rénovation énergétique.

La CAPEB a présenté 4 axes majeurs : l'augmentation du volume de la rénovation énergétique, les logements durables, la rénovation énergétique globale et le financement de la rénovation énergétique. Jouer collectif est nécessaire, en particulier sur le premier axe. Pour pallier au manque de main-d'œuvre et de formateurs, des campagnes de sensibilisation et de promotion des métiers sont menées avec des partenaires comme la Région et les CFA. Pour le second axe, les logements durables impliquent de rénover autrement, et de développer l'accessibilité des logements. La CAPEB a élaboré le label HandiBat en ce sens, en partenariat avec le gérontopôle et des ergonomes. Troisième axe, la rénovation énergétique globale conduit les artisans à travailler davantage

ensemble, par exemple via des groupements momentanés d'entreprises. Quant au dernier axe, le financement de la rénovation énergétique met en lumière le besoin de maintenir les aides pour des publics peu solvables.

De l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **5 leviers majeurs pour co-construire de nouveaux modèles** :

- Faire **reconnaître la valeur de l'ingénierie relationnelle**, de la catalyse territoriale
- **Articuler** les liens entre **l'innovation** et la connaissance de **l'écosystème d'acteurs**
- **Adapter** la solution de **logement à son territoire**
- **Modéliser** les logements **en intégrant** en amont les **adaptations au changement climatique**
- **Localiser le logement** à un endroit adapté à **l'insertion professionnelle**

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles d'habitat solidaire & durable ! ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles inclusifs du handicap !

Intervenants :

- **APF - France Handicap** : **Patrice TRIPOTEAU**, Directeur Général Adjoint
- **AGEFIPH Ile de France** : **Julien VIAUD**, Chargé d'étude et de développement
- **Fondation RSM France** : **Charlotte BOSC**, Déléguée Générale & Directrice Communication et Marketing RSM France
- **Banque des Territoires** : **Anne-Lise COMPAORE**, Chargée d'investissement au Pôle Impact Santé Médico-Social, de la Direction de l'Investissement – Département de la Cohésion sociale & territoriale
- **Caisse des Dépôts** : **Solène GUILLOT**, Chargée de mission partenariats au département handicap, Direction des politiques sociales
- **Le RAMEAU** : **Charles-Benoît HEIDSIECK**, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux modèles

Date : 15 décembre 2022



Le webinar « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers les nouveaux modèles inclusifs du handicap !** » a été organisé par Le RAMEAU en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Il a réuni APF-France Handicap, l'AGEFIPH, la Fondation RSM France, la Banque des Territoires, le Groupe Caisse des Dépôts et Le RAMEAU.

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs de la recherche empirique du RAMEAU a mis en perspective **les défis du handicap**. Il nous a tout d'abord invité à **relire** une décennie de pratiques de terrain. En 2010, **[l'étude sur le handicap](#)**, publiée 5 ans après la loi de 2005, démontre la capacité à faire alliance avec d'autres domaines : insertion par l'activité économique, numérique, santé, habitat solidaire et durable, mobilité inclusive.

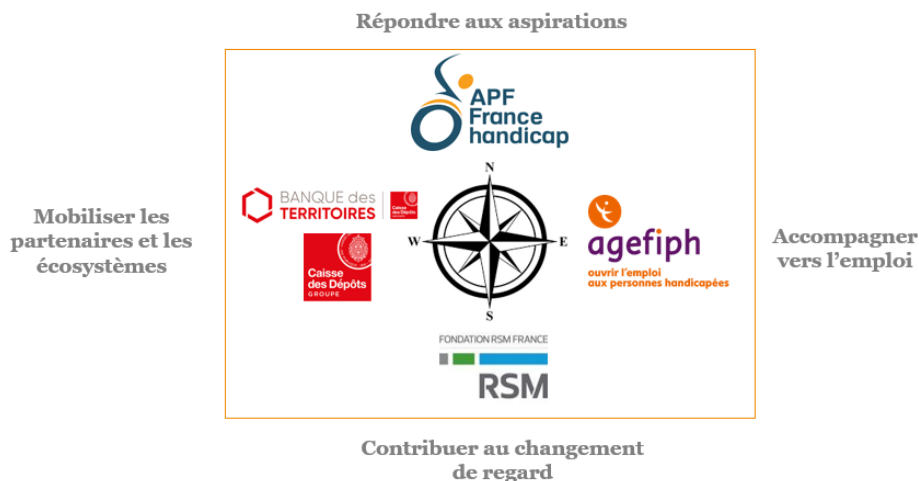
Entre 2009 et 2015, les travaux empiriques menés avec Jaccede.com, APF-France Handicap, AFM-Téléthon, Simon de Cyrène, Clubhouse l'ont confirmé côté associations. Côté entreprises, les démarches pionnières d'accessibilité : à ses bureaux par la Poste, à la téléphonie par SFR, et à la mobilité par Renault l'ont illustré également. Le handicap croise la diversité des domaines d'actions, des acteurs et des territoires. Il démontre les 3 impacts du « faire alliance » : innovation, performance et confiance, exposés en 2022 dans le [cahier de recherche sur l'ODD 17](#) de la Caisse des Dépôts.

Ensuite, cet exposé des motifs a permis de **relier** une part structurante du sujet : **le handicap incarne les 3 impacts du faire alliance**. A l'instar de l'innovation sociétale de l'AFM-Téléthon, dont la stratégie d'intérêt général et la mobilisation populaire ont permis d'investir 1,4 milliard d'euro dans la recherche génétique et les thérapies géniques, ouvrant la voie de nouveaux traitements pour les maladies rares, et permettant la création de vaccins contre le COVID en un délai record. Pour la performance, le groupe Norauto a étudié au mitan des années 2000 comment la compensation de la situation du handicap pouvait devenir une force, en adaptant les interventions en ateliers sur les voitures aux personnes en situation de handicap moteur.

Enfin, l'intervention du RAMEAU a abordé le futur, avec le besoin de **ré-inventer nos équilibres économiques**. Le domaine du handicap nous invite en effet à (re)penser nos modèles, en transformant la différence en force et non en fragilité. La valorisation des alliances, comme élément-clé de création de valeur conduit à repenser ses impacts, les interactions de la chaîne de l'innovation sociétale et, in fine, la transformation de nos systèmes.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Répondre aux aspirations, accompagner vers l'emploi, contribuer au changement de regard et mobiliser les partenaires et les écosystèmes : le dialogue a illustré la capacité d'innover avec son écosystème.



Patrice TRIPOTEAU, Directeur Général Adjoint d'APF-France Handicap, a éclairé un **enjeu de mobiliser les personnes** : **Comment mobiliser pour répondre aux aspirations et aux besoins des personnes** ? En 2023, l'APF-France Handicap va célébrer ses 100 ans. Depuis sa création, cette association défend les droits des personnes en situation de handicap. Elle apporte aussi des solutions, via son propre réseau d'établissements et d'entreprises. Elle compte 18 000 adhérents, 15 000 salariés et 5 000 bénévoles.

La mobilisation des personnes articule la question de la légitimité (parler au nom des personnes à partir de leurs réalités) et celle de l'expertise (croisant les regards des usagers et des professionnels). Cet enjeu se décline dans l'accompagnement de ses militants par de la pédagogie, de la communication et de la formation, pour permettre à ses membres de s'approprier les sujets.

Pour influencer sur les politiques publiques, l'APF-France Handicap noue des alliances avec les acteurs publics et la société civile. Par exemple, l'évolution juridique de la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), récemment adoptée par le Parlement, est le fruit du plaidoyer issu de la capacité de mobilisation de l'APF-France Handicap.

Julien VIAUD, Chargé d'études et développement à l'AGEFIPH Ile-de-France, a présenté l'enjeu de l'accompagnement vers l'emploi : **Comment accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi ?** C'est en 1987 que l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) entre en vigueur, et crée l'AGEFIPH, accompagnant les entreprises et le FIPH, accompagnant la fonction publique, vers l'emploi des personnes en situation de handicap (PSH). La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » votée le 5 septembre 2018 soutient la priorité à l'emploi direct.

Dans ce cadre réglementaire, l'AGEFIPH assure des missions de service public : développer l'emploi des personnes en situation de handicap, et gérer les contributions versées par les entreprises privées ne comptant pas au minimum 6% de PSH dans leur effectif. Près de 500 salariés interviennent sur les 21 sites répartis sur tout le territoire.

L'objectif global de l'offre de services, d'accompagnement et d'aides financières de l'AGEFIPH est de sécuriser les parcours professionnels des personnes handicapées, prioritairement via la compensation du handicap dans l'emploi. Cette offre de services, qui s'articule avec les partenaires publics de l'emploi, s'adresse aux employeurs et aux personnes en situation de handicap.

Charlotte BOSCH, Directrice Communication & Marketing de RSM France, et Déléguée Générale de la **Fondation RSM France**, a développé le levier de faire changer de regard : **Quelle initiative d'une Fondation pour contribuer à faire changer de regard ?** Le groupe d'expertise comptable RSM est un réseau mondial implanté dans 123 pays. Présent depuis plus de 30 ans en France, RSM emploie 1 200 collaborateurs et dispose d'un maillage territorial de proximité dans 7 régions. L'entreprise a pour mission de « faire grandir les hommes et les organisations dans le respect de l'intérêt collectif ».

En 2019, la Fondation RSM France a été créée afin de « changer les regards sur les différences », autour de 2 piliers : le handicap et l'insertion professionnelle. Elle soutient des projets portés par un collaborateur par du don financier et en mécénat de compétences. Dans le champ du handicap, elle a soutenu des projets comme Jaccede.com, Handicap Evasion et Deux mains en mains. Cette dernière développe la langue des signes et a bénéficié d'un appui pour son business plan. Cependant, l'identification des porteurs de projets n'est pas aisée.

Anne-Lise COMPAORE, Chargée d'investissement au Pôle Impact Santé Médico-Social, de la Direction de l'investissement – Département de la Cohésion sociale & territoriale de la **Banque des Territoires** et Solène GUILLOT, Chargé de mission partenariats au département handicap, Direction des politiques sociales de la **Caisse des Dépôts**, ont témoigné sur l'enjeu de mobiliser ses partenaires : **Comment mobiliser une diversité de partenaires pour inventer des solutions innovantes ?** Dans le domaine du handicap, la Banque des Territoires a une expertise financière dans le soutien de projets innovants, et la Caisse des Dépôts a une expertise technique de gestion publique sous mandat, pour le compte de fonds publics, et hors mandat, avec des partenaires.

Leur témoignage a éclairé sur une démarche de co-construction d'un collectif, avec les acteurs du financement et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Au départ, la Banque des Territoires et la Caisse des Dépôts ont posé les jalons, puis ouvert la démarche à Handitech et à l'écosystème du handicap, pour constituer le réseau « Handicap & Innovation », animé par des temps d'échanges collectifs (webinaires, speed meeting). Deux besoins majeurs sont ressortis d'un séminaire en janvier 2022 sur l'accompagnement des start up : rencontrer des financeurs et des grands groupes.

C'est pour y répondre qu'a été co-construit la plateforme Comptoir de l'Innovation, « catalyseur de l'innovation » depuis cet été. Cet outil est dédié à l'écosystème du handicap dans sa globalité, en

articulant la complémentarité des partenaires. Ce site se compose de 2 interfaces : l'une dédiée au grand public et aux accompagnateurs, et l'autre est un hub de services de financement multipartenaires pour une communauté d'investisseurs et de start up.

De l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **5 leviers majeurs pour co-construire de nouveaux modèles** :

- **Construire avec** tous les acteurs, pour renforcer sa propre **légitimité**
- **Développer** les capacités de « **faire expérience** » pour changer de regard,
- **Mettre en cohérence** le parcours d'accompagnement avec le parcours de **vie du projet**,
- Faire la **pédagogie du handicap**, source d'**innovation**, pour prévenir et anticiper
- S'appuyer sur la **loi santé au travail** pour **fédérer** ses partenaires

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles inclusifs du handicap ! ».



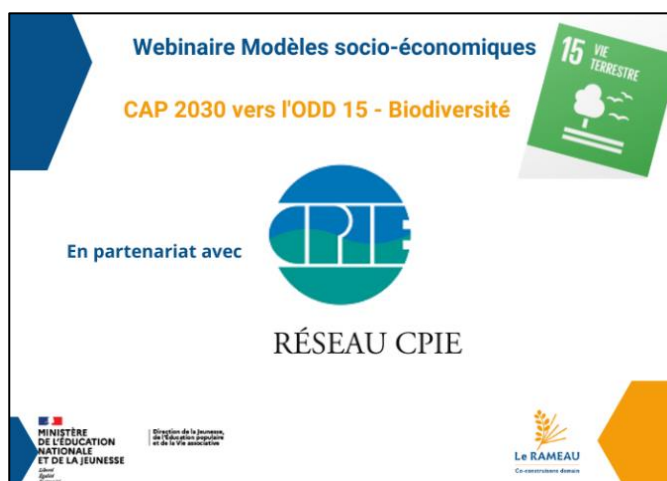
Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 15, la Biodiversité en pratiques !

Intervenants :

- **UNCPIE** : Ludovic SERIN, Chargé de mission
- **UNCPIE** : Brigitte GIRAUD, Directrice
- **Office français de la biodiversité (OFB)** : Audrey COREAU, Directrice Acteurs et Citoyens (en juin 2022)
- **CPIE Flandre Maritime** : Guillaume SCHODET, Directeur technique
- **Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral** : Fabrice TRUANT, Responsable du bureau « Biodiversité »
- **Groupe EDF** : Cécile LAUGIER, Directrice Environnement Prospective, Division Production nucléaire
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur
- **Le RAMEAU** : Elodie JULLIEN, Directrice de la recherche

Cycle : Vers de nouveaux équilibres socio-économiques

Date : 16 février 2023



L'escale « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 15, la Biodiversité en pratiques !* » a réuni le réseau national des CPIE (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement), l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), le CPIE de Flandre Maritime, la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Groupe EDF et Le RAMEAU.

La Plateforme d'Acteurs et d'Actions pour la Biodiversité

Ludovic SERIN, Chargé de mission à l'**Union nationale des CPIE** (UNCPIE), a présenté ce réseau pionnier d'éducation à l'environnement, créé en 1971. Il dispose d'un maillage de 80 associations CPIE présentes dans 13 régions et 60 départements (dont la Réunion). Ce réseau a connu 3 phases majeures : l'éducation et la sensibilisation des personnes à l'environnement, dans les années 70 et 80, l'accompagnement des Collectivités et des politiques publiques, dans les années 90 à 2010, puis la facilitation de l'action commune entre acteurs du territoire.

De 2019 à 2021, 4 expérimentations territoriales ont permis de concevoir et mettre en œuvre des Plateformes d'Acteurs et d'Actions pour la Biodiversité (PAAB). La PAAB, c'est une capacité à

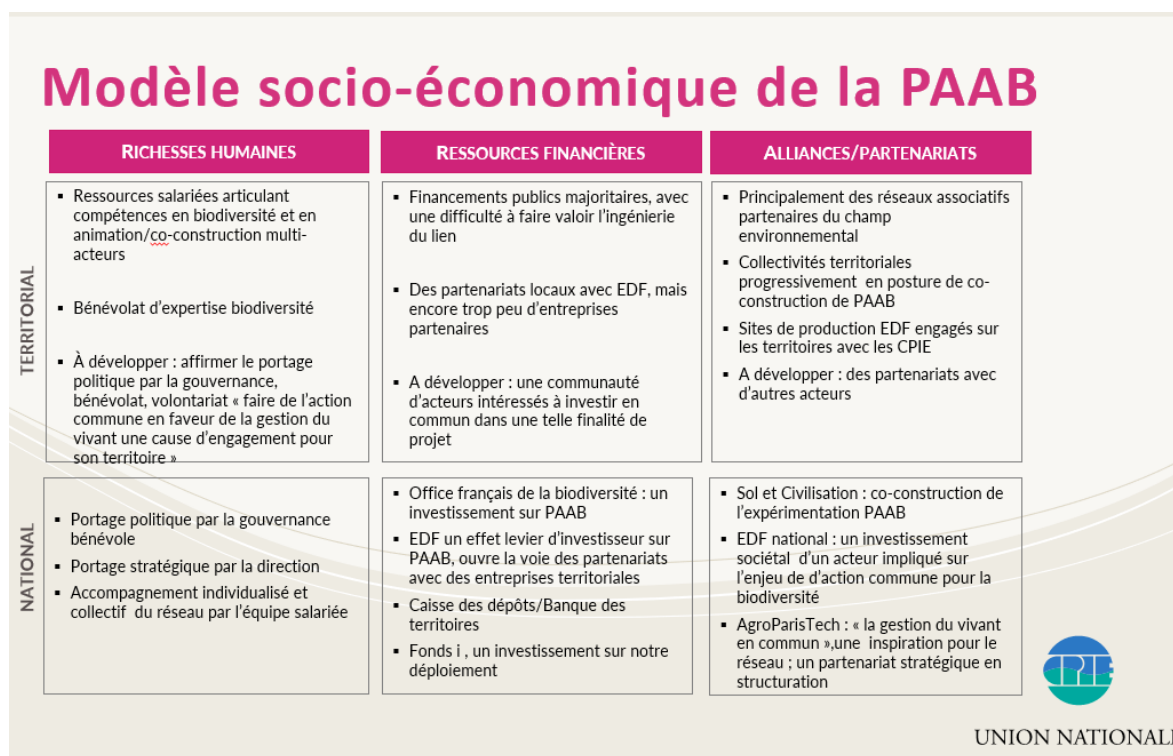
réunir les énergies publiques et privées d'un territoire, pour questionner les relations entre les activités humaines et la nature, et agir de façon systémique en faveur de la biodiversité.

Ces plateformes articulent 3 dimensions :

- Une **démarche** de co-construction et une méthodologie multi-acteurs,
- Un **lieu** de rencontres et de débats, vecteur de confiance,
- Un **espace** tourné vers l'action ensemble, au profit du territoire.

Brigitte GIRAUD, Directrice de l'**UNCPIE**, a souligné les spécificités de la chaîne de valeur de la PAAB. Cette création innovante de liens articule 4 expertises complémentaires des CPIE territoriaux : la connaissance fine des acteurs du territoire, le rôle de médiateur – tiers de confiance, la capacité à co-construire des réponses, et à mobiliser des co-expertises. Ces plateformes bénéficient, au plan national, de la capacité d'impulsion et de valorisation de la tête de réseau : l'UNCPIE.

Elle a également exposé son analyse du modèle socio-économique de la PAAB, autour de 3 leviers – richesses humaines, finances et alliances – au plan territorial et national :



Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux



Le dialogue a mis en lumière la valeur de la PAAB perçue par 4 acteurs nationaux et territoriaux.

Audrey COREAU, Directrice Acteurs et Citoyens en juin 2022 de l'**OFB**, a exprimé la vision de l'**institution publique** : *quelle valeur apporte le projet PAAB à un organisme d'Etat dédié à la biodiversité tel que l'OFB ?* Ce projet permet d'innover pour habiter la terre et de trouver des manières de prendre soin de la biodiversité, comme levier de développement du territoire et du bien-être de la population. Il met au cœur des dynamiques locales les liens entre les personnes et la nature. Ce projet innovant est proche de la vision de l'OFB de mobiliser la société dans son ensemble, avec tous les acteurs et les citoyens. Ce projet intéresse également l'OFB, car il contribue à faire évoluer la posture du réseau des CPIE comme facilitateur, à la fois dans l'écoute et comme cœur de réseau, à s'adapter aux enjeux de la société, de créer du lien, pour répondre à l'urgence climatique et environnementale.

Guillaume SCHODET, Directeur technique du **CPIE Flandre Maritime**, a présenté le regard de l'**association territoriale** : *en quoi construire une PAAB sur son territoire contribue-t-il à de nouvelles formes d'engagement pour les acteurs de la biodiversité ?* Le CPIE intervient sur un territoire d'action urbain, poldérisé et artificialisé, avec l'un des plus grands ports de France. Un audit patrimonial a révélé fin 2021 une vision du territoire protéiforme. Le projet local de PAAB a contribué à faire émerger une vision partagée du territoire, en incluant l'entreprise à ce tour de table de la biodiversité. Le projet local de PAAB est possible grâce à une locomotive activée par 3 moteurs : l'association (CPIE local), la Collectivité (Communauté Urbaine de Dunkerque) et l'entreprise (la centrale nucléaire de Gravelines d'EDF). La PAAB a un effet démultiplicateur sur la responsabilité des acteurs engagés et les impacts des actions menées par le CPIE, qui assemble des connaissances et des expertises complémentaires grâce à sa bonne connaissance de l'écosystème territorial.

Fabrice TRUANT, Responsable du Bureau « Biodiversité » de la **Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral** est intervenu au sujet des applications sur le territoire : *inventer quelles spécificités du projet PAAB pour la Communauté Urbaine de Dunkerque, engagée de longue date sur les politiques écologiques et la biodiversité en particulier ?* La Communauté urbaine de Dunkerque est la 1^{ère} communauté urbaine de France, créée en octobre 1968. Dès son origine, les élus ont tenu à préserver des espaces de biodiversité. La Collectivité a aussi aménagé 1 000 hectares d'espaces naturels. En 2010, lors de l'année européenne de la biodiversité, une réflexion a été engagée sur les enjeux du territoire. La connaissance de la faune et de la flore en est un axe important, afin d'acculturer les habitants et les élus. Créé en septembre 2022, le Bureau local de la Biodiversité accompagne l'action des élus, des citoyens et des porteurs de projets, par exemple avec la sensibilisation du public et la mise en œuvre d'atlas communaux de la biodiversité, avec le CPIE.

Cécile LAUGIER, Directrice Environnement Prospective du groupe **EDF**, a éclairé un **enjeu d'ancrage territorial** : *en quoi ce projet d'action commune sur la biodiversité a-t-il un effet d'ancrage territorial pour un groupe industriel tel qu'EDF ?* L'ancrage territorial a une dimension économique, sociale et environnementale. Une centrale nucléaire est un acteur économique majeur auprès de ses salariés, de ses fournisseurs et de ses acheteurs, avec un rôle social, dans la formation et l'insertion. Sur le plan environnemental, EDF a besoin d'être accompagné d'expertises complémentaires pour agir sur la biodiversité, via des partenariats nationaux avec des structures comme l'UNCPIE et la LPO. Avec les CPIE, le partenariat national se décline aussi en partenariats territoriaux, auprès de sites de production d'EDF. Il existe depuis 2013 entre la Centrale de Gravelines et le CPIE Flandre Maritime. EDF a participé à l'audit patrimonial, qui a souligné le besoin de se connaître et de pouvoir construire ensemble des actions. Les PAAB répondent à cet enjeu et reconnaissent les spécificités de chaque acteur.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **la diversité des points d'étonnements** des intervenants au sujet de la PAAB :

- *La diversité, la complexité, la hauteur de vue*
- *L'ouverture, la neutralité, la création de liens*
- *La transformation, l'envie et la responsabilité*

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 15, la Biodiversité en pratiques ! ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 4, l'Éducation en pratiques !

Intervenants :

- **Maison de l'Apprendre** : **Tiphaine BONNET**, Co-fondatrice et Déléguée Générale
- **Maison de l'Apprendre** : **Angélique FIGARI**, Co-fondatrice et Présidente
- **Métropole du Grand Lyon** : **Lucie VACHER**, Vice-présidente déléguée à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse
- **France Télévisions** : **Hélène AMOUSSOU**, Responsable Marque employeur, culture, innovation et RH
- **Lycée polyvalent de Givors** : **Fabien TORA**, Professeur de Sciences Industrielles de l'Ingénieur
- **Learning Planet Institute** : **Céliane DE LUCA**, Cheffe de projet Communauté, Alliance
- **Le RAMEAU** : **Charles-Benoît HEIDSIECK**, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux équilibres socio-économiques

Date : 16 mars 2023



L'escale « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 4, l'Éducation en pratiques !* » a réuni le 16 mars La Maison de l'Apprendre, Lyon Métropole, France Télévisions, le lycée polyvalent de Givors, le Learning Planet Institute et Le RAMEAU.

Le Festival de l'Apprendre

Tiphaine BONNET, Déléguée générale et Co-fondatrice de **la Maison de l'Apprendre** a présenté cette association préfigurée en 2017 par un collectif citoyen à Lyon, inspiré par le [rapport sur la société apprenante](#) et le Réseau mondial des [villes apprenantes](#) de l'UNESCO. Elle favorise et accompagne la coopération d'un réseau territorial pour les apprentissages tout au long de la vie, qui co-construit de nouvelles réponses aux enjeux sociétaux de son territoire, pour développer les compétences individuelles et collectives à apprendre, à comprendre et à agir.

Cette mission se traduit par l'animation d'une communauté d'une diversité d'acteurs publics et privés, et par la catalyse territoriale, afin de développer et d'essaimer des projets répondant aux enjeux de l'éducation, sur le territoire et au-delà.

Angélique FIGARI, Présidente et Co-fondatrice de **la Maison de l'Apprendre**, a souligné les spécificités du Festival de l'Apprendre, qui a rassemblé 11 600 personnes lors des ses 4 éditions.

Elle a également exposé son analyse du modèle socio-économique du Festival de l'Apprendre, autour de 3 leviers – richesses humaines, finances et alliances – au plan territorial et national, et explicité en quoi ce Festival constitue un levier pour un territoire apprenant.

Le modèle socio-économique du FESTIVAL

	Ressources Humaines	Ressources Financières	Alliances Partenariats
Territorial	<p>(interne) 3 ETP Salarisés coordination générale co-construction multi-acteurs</p> <p>(externe) Médénats de compétences des 230 intervenants du Festival</p> <p>15 Partenaires experts détermination des axes thématiques prioritaires</p> <p>Mise à disposition de 10 collaborateurs de partenaires privés et publics (animation, logistique, communication)</p> <p>Mise à disposition de 30 étudiants par des écoles partenaires</p> <p>30 bénévoles (accueil, soutien technique, diffusion)</p>	<p>(existant) Adhésions des structures membres de la communauté</p> <p>Dons libres des participants</p> <p>Dons en nature (mise à disposition des espaces)</p> <p>(en cours) Financements publics</p> <p>Financements privés par le biais de parcours thématiques pour des publics cibles</p>	<p>Approche par mobilisation de tête de réseaux</p> <p>(existant) Réseau associatif et ESS thématique du territoire</p> <p>Collectivités territoriales, en cours de consolidation</p> <p>Partenariat stratégique et opérationnel avec les services académiques et du Rectorat de l'Éducation nationale</p> <p>Partenariat les acteurs privés et Campus HEP de Lyon</p> <p>(en cours) Partenariats avec des acteurs privés, Établissements d'enseignement, Partenariats médias renforcés</p>
National	<p>(existant) 3 Collaborateurs du Learning Planet Institute Production d'un kit d'essaiimage + coordination internationale</p>	<p>(existant) Labellisation Fabrique de Territoire / ANCT : financement de la production de communs pour l'éducation</p> <p>(en cours) Financeurs privés l'animation du Cercle national des Festivals de l'Apprendre en régions</p>	<p>(existant) Haut patronage du Ministère de l'éducation nationale, mise en lumière de l'implication des parties prenantes auprès de l'institution</p> <p>Coordination (inter)nationale par le Learning Planet Institute et l'Unesco</p> <p>Labellisation Bleu Blanc Zebres</p> <p>(en cours) Haut patronage ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, travail.</p>

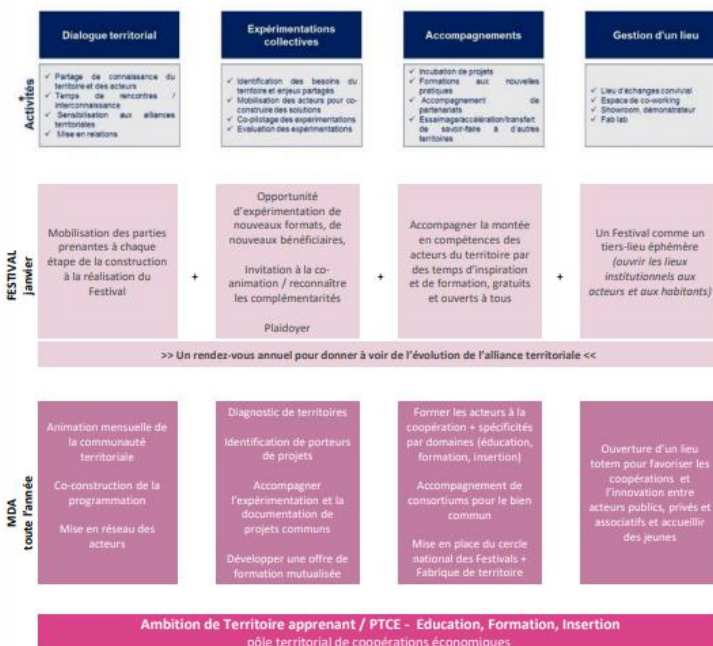
Le Festival, un levier efficace pour un territoire apprenant

> Accélérer l'alliance territoriale

> Renforcer le plaidoyer en faveur de la transition éducative

> Rendre visible et tangible la catalyse territoriale en matière d'apprentissages tout au long de la vie

* Source : Les métiers des catalyseurs territoriaux - Le Rameau



Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux



Le dialogue a mis en lumière la valeur du Festival de l'Apprendre perçue par 4 acteurs nationaux et territoriaux.

Lucie VACHER, Vice-Présidente déléguée à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse de **Lyon Métropole**, et Conseillère Déléguée du 7^e arrondissement de Lyon à la Jeunesse, la Vie Etudiante et la Vie Associative, a exprimé la vision de l'**acteur public territorial** : *Quels apports du Festival de l'Apprendre à la dynamique d'alliances territoriales sur la jeunesse et l'éducation ?* La métropole de Lyon est une collectivité unique en France qui regroupe 59 communes et a aussi des compétences du département depuis 2015. Le FDA met en lumière la diversité des actions et des acteurs pour l'éducation et la formation. Les enjeux de coopération et de transversalité sont systématiques dans les politiques jeunesse. Le sujet de l'éducation croise l'Education nationale et aussi l'éducation populaire, familiale et spécialisée. Le FDA favorise le dialogue entre ces professionnels, et en interne, au sein de la métropole. Les questions de la santé, du décrochage scolaire de l'éducation à la citoyenneté, et de l'orientation font appel à une diversité de partenariats locaux pour y répondre au mieux. Ces alliances permettent d'innover, de répondre à des besoins et donc de s'adapter aux évolutions de la société, en intégrant du collectif et des objectifs communs (entre acteurs différents), en termes de mutualisation et de synergie.

Hélène AMOUSSOU, Responsable Marque employeur, Culture et Innovation RH à **France Télévisions**, a témoigné sur la mise en place de **nouveaux dialogues** : *en quoi le Festival de l'Apprendre a favorisé le dialogue territorial avec de nouveaux acteurs, et contribué à inspirer l'engagement sociétal du groupe ?* La dynamique au départ individuelle de collaborateurs s'est transformée en une dynamique collective, mobilisant 15 personnes du groupe. Le sujet d'entrée : la valorisation d'une initiative innovante autour de l'éducation s'est transformée en une réflexion autour de l'engagement éducatif du groupe à l'appui de la valorisation d'initiatives déjà existantes. France Télévisions est devenue membre de la Maison de l'Apprendre et ambitionne de partager ses actions et initiatives lors de l'édition 2024 du Festival de l'Apprendre. Ce dialogue apporte un regard complémentaire à l'engagement sociétal du groupe.

Fabien TORA, Professeur agrégé de Sciences Industrielles de l'Ingénieur au **Lycée polyvalent de Givors** est intervenu au sujet des applications sur le territoire : *comment le Festival de l'Apprendre a fait effet de levier sur l'innovation et sur les liens de l'établissement avec son quartier/territoire et auprès de ses pairs ?* Givors est une ville de 18 000 habitants, en déshérence industrielle. Le lycée polyvalent Aragon-Picasso a ouvert récemment *La Ventil'*, un tiers-lieu d'innovation pédagogique qui a animé un « marché de la connaissance » auprès de 400 élèves pendant le Festival de l'Apprendre. Co-construit et co-géré avec des élèves, ce tiers-lieu développe leur savoir-être et leur savoir-faire. Ainsi, *La Ventil'* a conçu la maquette d'un projet de collège primé dans le budget participatif de Lyon Métropole. Son activité de repair café ouvre ce tiers-lieu aux habitants, qui viennent y réparer les manettes de leurs jeux vidéos.

Céliane DE LUCA, Cheffe de projet Communauté, Alliance du Learning Planet du groupe **Learning Planet Institute**, a éclairé un **enjeu d'essaimage territorial** : *quelle valeur*

apporte ce projet pionnier d'alliance territoriale à l'Institut, qui accompagne son essaimage (inter)national ? L'Alliance du Learning Planet regroupe 300 partenaires engagés pour la transformation des pratiques d'éducation et de formation. Depuis 2019, lors de la Journée Mondiale de l'Education fin janvier, l'Alliance du Learning Planet célèbre les bonnes pratiques de la transition éducative. La Maison de l'Apprendre s'est approprié cette démarche et a créé son propre Festival. C'est un exemple emblématique d'événement avec un ancrage local, dans une dynamique internationale, qui a inspiré d'autres territoires (Paris, Marseille ...). La plateforme du Learning Planet a rendu public 600 événements internationaux sur sa plateforme en 2023. Un Cercle des Festivals de l'Apprendre va se constituer par l'Alliance du Learning Planet et la Maison de l'Apprendre pour faciliter l'essaimage de Festivals, en partant de la France, avec un cadre commun proposé pour faciliter les initiatives à partir des besoins des territoires.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **le mot qualifiant** le mieux selon les intervenants l'alliance territoriale :

- *L'agilité*
- *La cordée*
- *L'efficience*
- *La disponibilité*

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 4, l'Education en pratiques ! ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 7, l'énergie en pratiques !

Intervenants :

- **Stop Exclusion Énergétique** : **Bernard SAINCY**, Président
- **Stop Exclusion Énergétique** : **Gilles BERHAULT**, Délégué Général
- **Secours Catholique – Caritas France** : **Hadrien LEGALLET**, Chargé de projet Précarité Énergétique
- **Grand Paris Grand Est** : **Florence PRESSON**, Coordinatrice du Parcours de Rénovation Énergétique Performante
- **Réseau Eco-Habitat** : **Franck BILLEAU**, Fondateur et Directeur Général
- **Leroy Merlin** : **Nicolas CORDIER**, Responsable du Business à Impact Social
- **Le RAMEAU** : **Elodie JULLIEN**, Directrice de la recherche

Cycle : Vers de nouveaux équilibres socio-économiques

Date : 20 avril 2023



L'escale « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 7, l'énergie en pratiques ! » a réuni le 20 avril Stop à l'Exclusion Énergétique, le Secours Catholique, Paris Grand Est, le Réseau Eco Habitat, Leroy Merlin et Le RAMEAU.

Stop Exclusion Énergétique

Bernard SAINCY, Président de Stop à l'Exclusion Énergétique, a présenté la stratégie de ce collectif multi-acteurs, créé en 2020. Son ambition est d'éradiquer d'ici à 2030 la précarité énergétique, au travers d'une démarche systémique, de la vision stratégique, de plaidoyers, à des actions concrètes, mobilisant des expertises complémentaires par des coopérations innovantes. La précarité énergétique concerne 12 millions de Français avec des impacts multiples : emploi, santé, pouvoir d'achat et environnement.

Gilles BERHAULT, Délégué Général de cette association, a précisé le contexte de la précarité énergétique, les actions et le modèle socio-économique de cette structure.

Si la précarité concerne une situation de fragilité liée à une forte incertitude économique, on parle de précarité énergétique lorsque des personnes ne parviennent pas à chauffer suffisamment leur

logement. Elle constitue une spirale de dégradation aux conséquences graves, risquant d'enfermer les individus dans un isolement progressif, comme l'a illustré [la vidéo](#) avec Emmanuelle BEART, ambassadeur de l'association.

De surcroît, les logements mal isolés ont un impact significatif sur le climat. En France, de nombreuses aides sont disponibles, pour aider les ménages à payer leurs factures ou à faire des travaux de rénovation. Mais des freins demeurent pour rénover les logements précaires, en particulier le reste à charge à financer et le besoin d'accompagnement renforcé.

C'est pour lever ces freins que l'association a développé avec ses partenaires (une diversité d'actions pour identifier les logements à rénover, former des acteurs, déployer des Territoires Zéro Exclusion Energétiques

Le modèle socio-économique de cette alliance innovante repose sur 3 leviers - richesses humaines, finances et alliances :



Quelques chiffres sur notre modèle socioéconomique



Richesses Humaines

7 salariés dont 2 en mécénat de compétence, bientôt 25 salariés, 350 ensembleurs solidaires formés, 500 services civiques, 3 000 familles accompagnées...

Financement

Budget de 2 millions d'euros en 2022, 5 millions en 2023, dont 1,5 million / an pour financer le reste à charge, 5 millions par an sur le programme CEE

Alliances

+ 50 membres et partenaires multiacteurs, dont pour le public l'ANAH, leCéréma, l'AFPA, la DGEC, des villes, métropoles et départements...





Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux



Le dialogue a mis en lumière la valeur de Stop Exclusion Énergétique perçue par 4 acteurs nationaux et territoriaux.

Hadrien LEGALLET, Chargé de projet Précarité Énergétique de **Secours Catholique - Caritas France**, a exprimé la vision de l'**association de solidarité** : *quels impacts des actions de Stop à l'Exclusion Énergétique auprès des personnes accompagnées ?* Pour agir sur les causes de la précarité énergétique, cette association développe un bénévole "tiers de confiance", afin de repérer, d'informer et de soutenir des propriétaires précaires dans des opérations de rénovation énergétique. Cet accompagnement fraternel et humain est pivot dans un programme innovant comme "Ensemble solidaires". Le Secours Catholique partage le savoir-faire de « bénévolat tiers de confiance » auprès de Stop Exclusion Énergétique et d'autres associations caritatives.

Florence PRESSON, Adjointe au Maire de Sceaux aux transitions et à l'économie circulaire et solidaire Coordinatrice du Parcours de Rénovation Énergétique Performante à **Grand Paris Grand Est**, a présenté le regard de **la collectivité territoriale** : *quels apports de cette alliance à votre territoire qui let en œuvre des parcours de rénovation énergétique performante ?* Ce territoire de Seine Saint-Denis se mobilise pour agir contre les situations d'exclusion énergétique. Il a mis en œuvre un programme d'accompagnement renforcé - le parcours de rénovation énergétique performante, adapté aux besoins socio-économiques des publics les plus fragiles. C'est aussi l'un des territoires « Zéro Exclusion Énergétique ».

Franck BILLEAU, Fondateur et Directeur Général du **Réseau Eco-Habitat** a partagé l'expérience d'un **opérateur** : *En quoi le changement d'échelle de Stop à l'Exclusion Énergétique accélère le déploiement de nouvelles compétences, que vous accompagnez ?* Cette association a pour vocation d'agir contre l'habitat précaire. Elle a développé un savoir-faire d'« ensemblier solidaire » dans le cadre d'un contrat à impact social sur la rénovation de logements de personnes précaires mené dans les Hauts-de-France. Un ensemblier solidaire articule la détection de situations d'exclusion énergétique, sensibilise et développe les compétences d'opérateurs techniques et socio-financiers.

Nicolas CORDIER, Responsable du Business à Impact Social du groupe **Leroy Merlin**, a éclairé un **enjeu d'ancrage territorial** : *en quoi cette alliance est-elle source d'ancrage territorial et de mobilisation de vos parties prenantes pour un groupe de distribution tel que Leroy Merlin ?* Leroy Merlin s'engage dans le collectif Stop Exclusion Énergétique pour construire des solutions durables face à la précarité énergétique. Cette entreprise agit via 3 leviers d'actions pour des coopérations menées localement : sensibiliser, faire connaître ; mobiliser des financements ; apporter des compétences.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **les mots-clés** illustrant le mieux cette alliance territoriale innovante :

- *La diversité, la coopération, l'audace*
- *La confiance, la complémentarité, l'écosystème*

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 7, l'énergie en pratiques ! ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 11, les Villes et Communautés durables en pratiques !

Intervenants :

- **Observatoire du Grand Rebond** : Mickaël REAULT, Fondateur
- **Bouge Ton Coq** : Corentin EMERY, Co-fondateur et Responsable du mouvement
- **MonEpi** : Alain POUILLOT, Co-fondateur
- **AMRF (Association des maires ruraux de France)** : Yvan LUBRANESKI, Vice-président Démocratie, Culture et Communication
- **Association Familles Rurales Landremont** : Alain COLLIN, Président
- **Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale** : Djelloul BELBACHIR, Conseiller mécénat
- **Communauté d'agglomération du Grand Guéret** : Annie ZAPATA, Vice-présidente Santé, Economie sociale et solidaire et Mutualisation
- **Observatoire des partenariats** : Yann ULLIAC, Directeur
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux équilibres socio-économiques

Date : 25 mai 2023



L'escale « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 11, les Villes & Communautés durables en pratiques !* » a rassemblé le 25 mai l'Observatoire du Grand Rebond, Bouge ton Coq, Mon Epi, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), l'épicerie du Caveau de Landremont, la Fondation Crédit Mutuel Alliance et la communauté d'agglomération de Guéret, l'Observatoire des partenariats et Le RAMEAU.

Introduction par l'Observatoire du Grand Rebond

Mickaël REAULT, Fondateur de l'**Observatoire du Grand Rebond**, est intervenu pour présenter *les raisons de valoriser Bouge ton Coq et le concept d'épicerie participative Mon Epi*.

Le Grand Rebond valorise des modèles économiques pérennes et répliquables d'initiatives. Le modèle de Mon Epi contribue à redynamiser des villages et des quartiers, en (re)créant du lien social, (re)dynamisant une économie de circuit court, avec un prix accessible, sur le modèle économique du commerce équitable. Le Grand Rebond a réalisé [une publication](#) et des vidéos d'interview (à retrouver [ici](#) et [là](#)) depuis le festival « Faire Autrement », organisé fin septembre 2022 au Familistère de Guise.

Le retour d'expérience de Bouge ton Coq et de Mon Epi

Corentin EMERY, Co-fondateur et responsable du mouvement **Bouge ton Coq**, mouvement citoyen et Alain POULLOT, Co-fondateur de **Mon Epi** sont intervenus pour **présenter Mon Epi et l'analyse de son modèle socio-économique**.

Un épi est une épicerie participative au cœur du village, fonctionnant avec l'appui d'un outil de gestion informatique. Il mobilise citoyens, producteurs locaux et collectivités. Bouge ton Coq, mouvement citoyen d'intérêt général pour la ruralité, fait connaître le modèle de Mon Epi et l'essaime dans plusieurs centaines de villages, en articulant l'échelle nationale et territoriale. En novembre 2022, Bouge ton Coq a créé l'association « Médecins solidaires » avec des médecins généralistes, pour essaimer des centres de santé dans des déserts médicaux ruraux.

Corentin EMERY a présenté l'analyse du modèle socio-économique du déploiement de Mon Epi, à l'échelle nationale et territoriale, autour de 3 leviers : richesses humaines, financements et alliances stratégiques.

Quel modèle socio-économique des alliances du programme ?

	Richesses humaines	Financements	Alliances / Partenariats
Terr.	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Porteurs de projet bénévoles <input type="checkbox"/> En cours : facilitateurs locaux <input type="checkbox"/> A développer : salariat 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Financements publics (Départements et Régions) <input type="checkbox"/> Antennes locales des partenaires nationaux <input type="checkbox"/> Entreprises locales <input type="checkbox"/> En cours : collecte citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maires ruraux <input type="checkbox"/> Collectivités locales <input type="checkbox"/> Antennes locales des partenaires nationaux <input type="checkbox"/> Associations locales
Nat.	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Portage politique par la gouvernance bénévole <input type="checkbox"/> Portage stratégique par la Direction Générale <input type="checkbox"/> Portage opérationnel par le pôle interne dédié et Monépi 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Collège de financeurs en fonds propres sur l'action transversale du mouvement <input type="checkbox"/> Fondation Up <input type="checkbox"/> Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale <input type="checkbox"/> Fondation Bouygues Télécom 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Familles Rurales <input type="checkbox"/> AMRF <input type="checkbox"/> ANPP



Regards croisés des points cardinaux :

Le dialogue a mis en lumière la valeur de Mon Epi perçue par 4 acteurs nationaux et territoriaux.



Yvan LUBRANESKI, maire des Molières (91) et Vice-président chargé de la Démocratie, de la Culture et de la Communication de **l'Association Des Maires Ruraux De France (AMRF)** a

souligné un enjeu de coopération territoriale : ***pourquoi l'AMRF est un partenaire de Bouge ton Coq et soutient les initiatives d'alliances territoriales de Mon Epi*** ? Le portage citoyen participe à l'activité du lieu et à être consommateur. L'initiative Mon Epi vient combler le besoin d'apport en ingénierie des territoires ruraux. Aussi, l'AMRF est un partenaire historique de Bouge ton Coq.

Alain COLLIN Président de **l'association Familles Rurales** de Landremont (54) et bénévole de **l'épicerie participative du Caveau**, a évoqué le besoin d'accompagner les personnes : ***comment se traduit l'accompagnement de MonEpi, auprès du collectif mobilisé dans le village de Landremont, coup de cœur de Familles Rurales*** ? L'association locale Familles Rurales porte l'épicerie participative de Landremont, en Meurthe-et-Moselle. Les bénévoles ont été accompagnés pour utiliser la plateforme numérique Mon Epi, un outil de gestion simple d'usage pour facturer et référencer les produits, et planifier les activités des bénévoles.

Djelloul BELBACHIR, Conseiller mécénat de la **Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale**, a partagé son retour d'expérience sur l'ancrage territorial : ***Comment votre soutien aux épiceries Mon Epi et au dispositif médecins solidaires, fait écho à la volonté d'ancrage territorial dans la ruralité du Crédit Mutuel*** ? La Fondation soutient des initiatives dans l'environnement et les territoires. Son partenariat avec Mon Epi se décline en un appui national et des relais locaux aux projets de Bouge ton Coq, à l'image du 1er centre de santé ouvert à Ajeun dans la Creuse.

Annie ZAPATA, Maire de La Saunière et Vice-présidente en charge de la Santé, de l'Economie Sociale et Solidaire et de la mutualisation, au sein de la **Communauté d'agglomération du Grand Guéret**, a éclairé un **enjeu de co-construction territoriale** : ***Quels éléments ont incité votre territoire à accueillir des épiceries Mon Epi et le 1er centre de santé de Bouge ton Coq*** ? Pour ce territoire, les alliances sont une nécessité face aux enjeux ruraux de la santé et du commerce. Des rencontres avec Bouge ton Coq ont conduit à la création du 1er centre de santé solidaire sur l'agglomération. La mise en place de 4 épiceries Mon Epi a fédéré les acteurs locaux (citoyens, collectivités et producteurs).

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **le mot qualifiant** le mieux selon les intervenants l'alliance territoriale :

- *Pragmatisme,*
- *Confiance, persévérance et engagement,*
- *Commun,*
- *Réconciliation,*
- *Citoyen et ingénierie,*
- *Ouverture, confiance et dialogue,*
- *Merci & diversité.*

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « *Cap 2030 vers l'ODD 11, les Villes et Communautés durables en pratiques !* ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques

Intervenants :

- **IMS Luxembourg** : Nancy THOMAS, Directrice générale
- **Région des Hauts-de-France** : Frédéric MOTTE, Conseiller régional, Président de la mission Rev3 et Délégué à la transformation économique de la Région
- **Communauté d'agglomération Béthune-Bruay** : Jérôme BROSSIER, Directeur du Développement des Entreprises
- **Entreprise R3D** : Patrick GASPARD, Dirigeant
- **Réseau Alliances** : Adrien HUC, Responsable
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux équilibres économiques

Date : 15 juin 2023



L'escale « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques ! » a rassemblé le 15 juin IMS Luxembourg, la Région Hauts-de-France, REV3, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, R3D, le Réseau Alliances et Le RAMEAU.

Eclairage international

Nancy THOMAS, Directrice générale d'IMS Luxembourg, réseau de référence sur la RSE depuis plus de 15 ans dans ce pays, est intervenue pour présenter *la démarche de 3e Révolution Industrielle (TIR) menée au Luxembourg*.

IMS (Inspiring More Sustainability) représente un quart de la masse salariale des entreprises luxembourgeoises, et mobilise une diversité de parties prenantes dans ses travaux. Des échanges réguliers avec la région Hauts-de-France et le Réseau Alliances ont nourri la réflexion et la mise en œuvre de la démarche de TIR, impulsée en 2015 par le Ministère de l'Economie, avec la CCI et IMS Luxembourg.

Cette [démarche](#) a mobilisé 300 personnes, Jérémy RIFKIN et une vingtaine de ses experts, et a défini une stratégie nationale de 49 mesures pour une économie plus durable, à horizon 2050. En 2022, Luxembourg Stratégie, rattachée au Ministère de l'Economie, a été créé pour piloter, en particulier, la mise en œuvre de cette stratégie nationale pour l'économie du Luxembourg en 2050.

Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux

Présentation de la dynamique collective REV3



Implantation d'une entreprise industrielle

Le dialogue a mis en lumière la valeur de REV3 perçue par 4 acteurs régionaux et territoriaux.

Frédéric MOTTE, Conseiller Régional, Président de la mission Rev3 et Délégué à la transformation économique de la **Région Hauts-de-France**, a exprimé la vision de l'**acteur public régional** avec *la présentation et l'analyse de la dynamique collective Rev3*. Rev3 incarne le développement durable et la marche vers la neutralité carbone en Hauts-de-France. Ce programme systémique, lancé en 2012 avec la CCI, est devenu le fil rouge de l'ensemble des politiques de la région des Hauts-de-France et mobilise territoires, entreprises, citoyens, associations et académiques.

Cette stratégie se déploie dans la [feuille de route 2022 – 2027](#), au travers de 5 orientations majeures :

- REV3 au cœur du fonctionnement de **l'institution**
- REV3 et **les territoires** : tous engagés !
- Promouvoir et accompagner des **formations** et une **recherche innovation** pour rev3
- REV3 – **citoyens** et initiatives citoyennes : tous mobilisés !
- Favoriser les **filières d'avenir** stratégiques, innovantes et créatrices de richesses et d'emplois

Les 6 filières économiques ciblées sont : l'énergie bas carbone ; la décarbonation ; la mobilité durable ; les bâtiments durables ; l'agriculture, la bioéconomie et la filière forêt-bois ; et l'économie circulaire.

Le programme Rev3 incarne la raison d'être de la Région : « *construire une région leader et exemplaire pour un avenir durable et solidaire au service des Hommes, des territoires et de la planète* ».

Jérôme BROSSIER, Directeur du Développement des Entreprises, à l'**Agglomération de Béthune-Bruay**, a témoigné sur la mise en place d'un **écosystème territorial de l'innovation** : *en quoi Rev3 a accéléré la structuration d'un écosystème territorial de l'innovation au service des industries ?* Ce territoire de 100 communes et de 280 000 habitants, est le plus industrialisé des Hauts-de-France : il inscrit sa politique de développement économique dans le cadre du projet de territoire « L'agglo 100% durable ». Depuis 2020, il est impacté par 3 actualités : la fermeture de l'usine Bridgestone de Béthune, qui employait 900 salariés, en mai 2021 ; l'ouverture le 30 mai dernier, de la 1^{ère} Gigafactory française ACC (co-détenue par Stellantis, Mercedes et la filiale Saft de TotalEnergies), et la dynamique industrielle sur le territoire.

Ce territoire résilient se réinvente et a structuré plusieurs dispositifs d'appui aux projets en déploiement, inscrits dans la logique Rev3, dont une école d'ingénieur créée en moins d'un an.

Patrick GASPARD, Dirigeant de l'**entreprise R3D**, implantée sur le parc d'activité de Barlin, a partagé son retour d'expérience : *en quoi Rev3 a eu un effet levier sur l'implantation de votre industrie innovante ?* R3D est un bureau d'étude spécialisé dans la fabrication additive, doté de la plus grande imprimante 3D d'Europe. Patrick GASPARD a suivi en 2020 le programme d'accompagnement de l'Accélérateur Rev3 de l'agglomération de Béthune-Bruay, afin de massifier l'utilisation de matières recyclées dans l'impression 3D. Cette imprimante 3D vise à proposer, en location, du mobilier urbain innovant aux collectivités locales.

Adrien HUC, Responsable du **Réseau Alliances**, a éclairé un **enjeu d'accompagnement de la transformation des entreprises** : *comment la dynamique de Rev3 a accéléré la transformation des pratiques des entreprises accompagnées ?* Depuis sa création en 1993, le Réseau Alliances, a pour enjeu de prouver que la performance des entreprises est liée à la maîtrise de leurs impacts sociaux et environnementaux, et à leur ancrage territorial. En 2012, la dynamique Rev3 est née au World Forum de l'Entreprise Responsable. Rev3 permet d'aider à la résistance au changement, de multiplier des événements et des outils pour les chefs d'entreprises, afin de les sensibiliser à l'enjeu et aux atouts de se transformer. Rev3 constitue aussi un levier pour mobiliser les collaborateurs, les entreprises et ses parties prenantes, en particulier les territoires.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **le mot qualifiant** le mieux selon les intervenants l'alliance territoriale :

- *La transparence et la collaboration*
- *L'audace et la pédagogie*
- *La coopération*
- *La famille, la communauté*
- *Le mimétisme*
- *Le pari de la confiance*

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques ! ».



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 1, le Zéro Exclusion en pratiques !

Intervenants :

- **ACTED** : Fabien COURTEILLE, Directeur Alliances & Partenariats 3 ZERO
- **PTCE CI&EL Gâtinais Montargois** : Luc BELLIERE, Fondateur
- **Mille Sourires** : Christine JULLIAN, Présidente
- **France Luxury Shirt** : Diego DU REAU, PDG
- **Valloire Habitat** : Lucie GEORGEL, Chargée de cohésion sociale
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux équilibres socio-économiques

Date : 19 octobre 2023



L'escale « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 1, le Zéro Exclusion en pratiques ! » a rassemblé le 19 octobre Convergences, PERSEE 3C, l'association Mille sourires, le bailleur social Valloire Habitat, l'entreprise France Luxury Shirt et Le RAMEAU.

Eclairage international

Fabien COURTEILLE, Directeur Alliances & Partenariats 3 ZERO d'ACTED, ONG française, créée il y a 30 ans, fondatrice de Convergences il y a 15 ans, est intervenu pour présenter *les Forums et les villages 3 ZERO*.

ACTED est une ONG au budget d'un demi-milliard d'euros, intervenant auprès de 18 millions de personnes dans 42 pays. Pour favoriser le dialogue multi-acteurs en France et co-construire des solutions durables, cette ONG a créé le Forum Mondial Convergences, qui rassemble depuis 15 ans

un millier d'acteurs (inter)nationaux du changement au Palais Brongniart à Paris. Ce Forum s'intègre dans le réseau de l'Alliance Mondiale du 3 ZERO (pour Zéro Exclusion, Zéro Carbone et Zéro Pauvreté), fondée par ACTED et l'ONG Gawd Kalinga dans les Philippines.

Actuellement, 13 pays ont accueilli des Forums 3 ZERO en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, ainsi qu'en Europe et en Amérique Centrale. Il existe également des sites incarnant les principes du 3 ZERO, pilotés par des organisations dédiées : ces maisons du 3 ZERO sont ouvertes en Asie et en Europe, et vont s'ouvrir en Afrique et au Moyen-Orient, comme en Amérique du Sud. Le village européen est le tiers-lieu rural [L'Hermitage](#), situé à 1 heure de Paris : il a également une vocation de campus européen.

Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux



Le dialogue a mis en lumière la valeur de l'alliance locale « Mille aiguilles », perçue par 4 acteurs régionaux et locaux, mobilisés dans ce projet innovant de formation pour l'emploi de couturières de femmes d'un quartier prioritaire.

Luc BELLIERE, Fondateur du **PTCE CI&EL Gâtinais Montargois** (Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) CI&EL (Circularité, Inclusion & Economie Locale), a exprimé la vision du **catalyseur territorial** : **Comment le PTCE, catalyseur territorial, a facilité un dialogue de confiance entre les porteurs du projet Mille aiguilles ?** La création du PTCE en 2021 est le fruit d'un cheminement sur le temps long (20 ans) : cet apprentissage a porté sur l'engagement sociétal du groupe de PME Ana Bell Group, et sur l'interconnaissance, qui a permis de nouer un dialogue de confiance avec les acteurs du territoire. Ce cheminement s'est accéléré en 2019, en créant PERSEE 3C, un club d'entreprises engagées dans l'Ecologie Industrielle et Territoriale.

Lors de la création du PTCE CI&EL, la confiance existante a permis de rassembler une diversité d'acteurs, entreprises, associations et collectivités, dont le PETR. A l'écoute des besoins, le PTCE a détecté un enjeu clé pour deux acteurs : le besoin en recrutement de la PME FLS, et l'urgence de développer des activités pour l'association Mille sourires, membre du PTCE. Le PTCE a intermédié leur rencontre, puis le projet s'est enclenché rapidement.

Christine JULLIAN, Présidente de **l'association Mille sourires**, a témoigné sur la mise en place d'une **action pour l'inclusion** : **Comment l'association a accompagné les femmes du quartier pour leur permettre de suivre cette formation à la couture ?** Cette association est présente dans le quartier prioritaire de la Chaussée depuis plus de 10 ans. Elle a su gagner la confiance des habitants, en menant des ateliers numérique et mobilité, s'adressant principalement à des femmes. Pour répondre aux besoins des habitantes, manquant de confiance en elles pour s'aventurer loin de leur quartier, l'association a invité l'entreprise à installer des machines de couture professionnelles, dans un local aménagé à cet effet.

Diego du REAU, PDG de **l'entreprise FLS** (France Luxury Shirt), implantée à proximité de Montargis, a partagé son retour d'expérience : **Comment innover avec ce parcours de formation sur mesure, pour le métier de couturière dans le luxe ?** Cette entreprise familiale en forte croissance est confrontée à des besoins de main d'oeuvre qualifiée. Pour y répondre, une couturière expérimentée de la PME se rend plusieurs jours par semaine dans les

locaux aménagés de l'association pour cette formation. Elle accompagne sur place la montée en compétences des femmes stagiaires par des exercices applicatifs, du point de croix sur des tissus de seconde main à la confection d'une chemise. Au bout de plusieurs mois de préparation, les femmes les plus motivées peuvent rejoindre l'entreprise en CDI.

Lucie GEORGEL, Chargée de cohésion sociale pour le **bailleur social Valloire Habitat**, est intervenue : **En quoi Valloire Habitat a soutenu son partenaire historique Mille sourires dans ce projet reconnu au plan national par le Congrès HLM ?** Valloire Habitat est une entreprise sociale de l'habitat, filiale d'Action Logement. Cette entreprise est partenaire depuis 2011 de l'association Mille sourires, implantée dans le Quartier Politique de la Ville de la Chaussée. Au départ, ce partenariat s'est traduit par la mise à disposition de locaux, en pied d'immeuble. Puis, en 2017, un second axe a été engagé, sur la mobilité, avec un atelier participatif vélo.

Dans le projet « Mille aiguilles », l'entreprise partage la conviction de l'association que l'emploi s'articule avec le logement. L'entreprise joue un rôle de facilitateur, dans ce projet, pour la communication et le financement de cette association dont il est partenaire sur le long terme. C'est pour faire connaître ce projet au plan national qu'il a été présenté au Congrès National des HLM au prix du Fonds d'innovation sociale, pour lequel il a été retenu « coup de cœur » (cf. [vidéo](#) « Mille aiguilles, plus que des points »).

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **le mot qualifiant** le mieux selon les intervenants l'alliance territoriale :

- **La convergence**
- **La solidarité**
- **La confiance**
- **Les alliances**
- **Faire ensemble**
- **Capitaliser**

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques ! ». Vous pouvez également consulter la capsule vidéo de chaque témoignage sur la [base IMPACT-Alliances](#).



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 6, les nouveaux modèles de l'eau en pratiques !

Intervenants :

- **Société Française de Prospective** : Jean-Eric AUBERT, Président
- **Eau Publique du Grand Lyon** : Florestan GROULT, Vice-président droit à l'eau & usagers
- **Eau Publique du Grand Lyon** : Philippe IMBERT, Responsable Eau pour Tous - RSE
- **Carbone bleu des Marais** : Jean-Eudes TESSON, Président-fondateur
- **EDF Hydro** : Karine GUEDENEY, Responsable action territoriale
- **Programme de solidarité Eau** : Christophe LE JALLE, Directeur
- **Le RAMEAU** : Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux équilibres socio-économiques

Date : 16 novembre 2023



L'escale « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 6, les nouveaux modèles de l'eau en pratiques ! » a rassemblé le 16 novembre la **Société Française de Prospective**, la régie **Eau Publique du Grand Lyon**, l'association **Mille Carbone bleu des Marais**, l'entreprise **EDF Hydro**, et le réseau **Programme de Solidarité - Eau**.

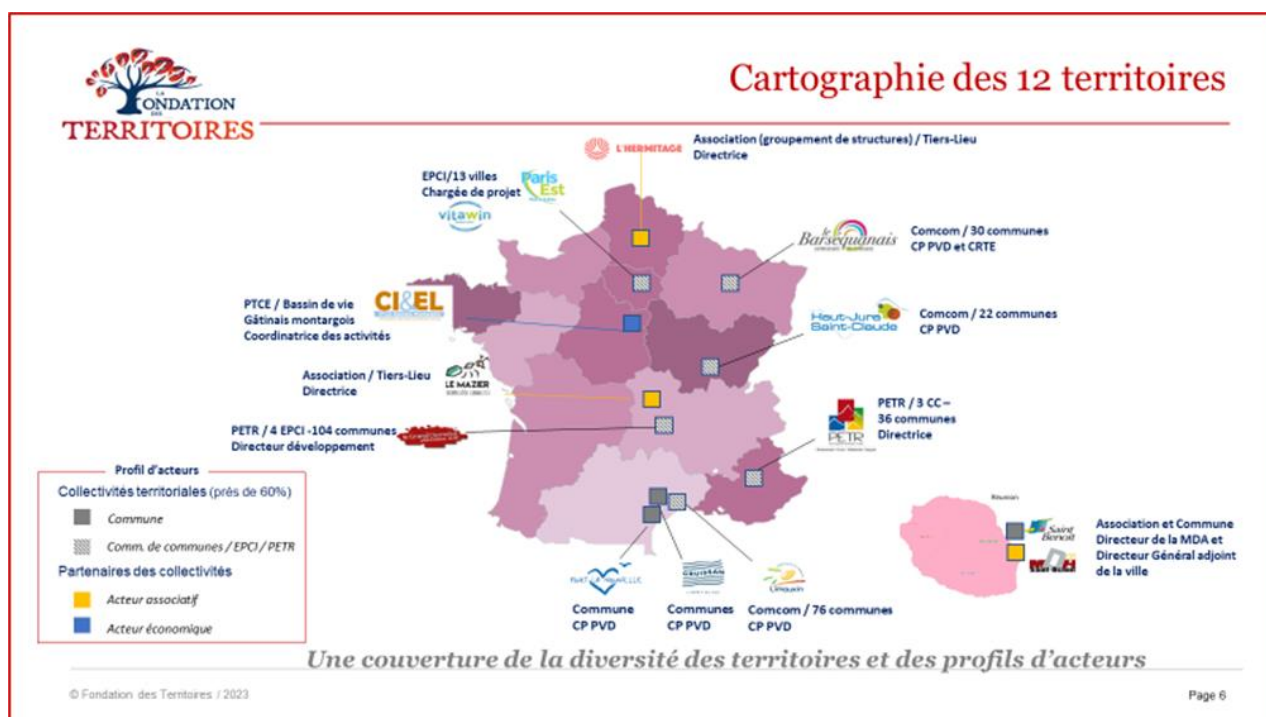
Introduction innovation internationale

A la veille du Congrès et du Salon des Maires, Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur du RAMEAU, est intervenu au sujet des compétences des chefs de projet d'innovation territoriale. Si l'Agenda 2030 des ODD pose le cap et le cadre de nos défis communs, comment les mettre en œuvre concrètement ?

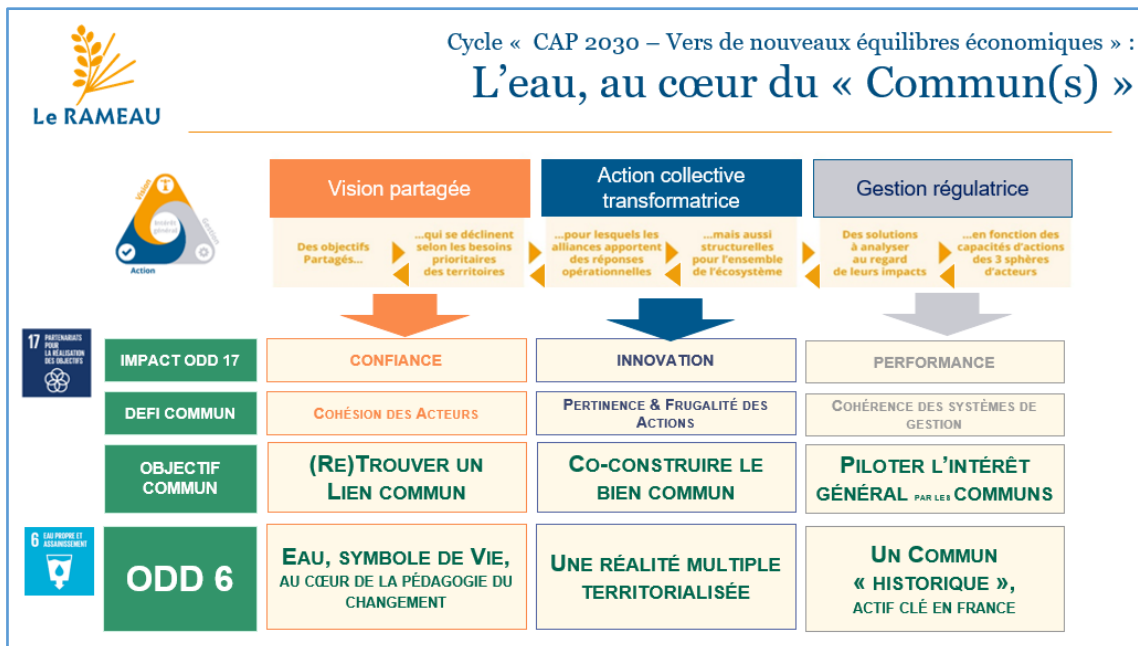
Les Territoires portent intrinsèquement les graines de 3 impacts qu'il convient d'activer collectivement :

- La **performance**, car ils incarnent « l'intérêt général à portée de main »
- L'**innovation**, car les Territoires sont des lieux d'expérimentation
- La **confiance**, car ils constituent des espaces pour prendre le risque de passer de « l'entre-soi » à « l'entre-tous »

Si l'innovation territoriale est au rendez-vous, elle n'est pas suffisamment consciencisée. Aussi, le [programme](#) « Chef de projet innovation territoriale », vise à valoriser et à consolider cette ingénierie locale. Ce programme rassemble 12 territoires-pilotes métropolitains et ultra-marins, en majorité des Collectivités de Petits et Moyens Territoires, incarnant une diversité géographique (rurale, urbaine, quartier prioritaire, montagne, littoral), comme l'illustre la carte ci-après. Ce programme, et la présentation des territoires-pilotes, sont au cœur du [dossier JURIS Associations](#) publié le 15 novembre 2023 sur la coopération territoriale.



La thématique de ce webinaire, l'eau, constitue un défi collectif. Il incarne la diversité des articulations à (ré)inventer en mobilisant toutes les énergies. Le schéma ci-dessous précise cette articulation, analysée à partir de 3 axes majeurs : la Vision partagée, l'Action collective transformatrice et la Gestion régulatrice.



La boussole de l'ODD 6 au travers de 5 regards croisés



Le dialogue a mis en lumière la valeur du « Agir ensemble », perçue par 5 témoins de l'échelle locale à internationale.

Jean-Eric AUBERT, Président de la **Société Française de Prospective**, de la Fondation 2100 & de l'Université Internationale de la Mer, a posé le contexte : **Quels sont les enjeux & les défis majeurs de la gestion de l'eau de mer et de l'eau salée ?** Ses propos ont été introduits par le témoignage [en vidéo](#) de Denis LACROIX, Délégué à la prospective de l'IFREMER, qui a présenté les 7 défis planétaire de l'eau de mer. Son témoignage souligne les multiples effets de la **dégradation de l'océan sous la pression de l'homme** et les implications que cela peut avoir sur l'évolution de la planète terre (montée du niveau de la mer, chute de la biodiversité, phénomènes induits par le changement climatique, pollutions, plastiques ...). Face à ces enjeux d'une extrême importance pour l'avenir de l'humanité, **l'ODD 17 est crucial** : les partenariats entre tous les acteurs sont clé pour réduire, sinon résoudre, ces problèmes, **du local au global, pour tous les acteurs.**

Concernant l'eau douce, **un tiers de la population de la planète vit déjà sous stress hydrique**. A tous les niveaux territoriaux, il faut se mobiliser dans l'esprit de l'ODD 17, comme l'illustre l'action résolue du maire de Seillans, dans le Var, l'été dernier, pour économiser l'eau « jusqu'à la goutte ». Plus largement, dans une perspective mondiale, **une coopération massive, impliquant tous les acteurs, fait plus sens que jamais**. Une analyse en profondeur est à retrouver dans [la revue](#) « Responsabilité et Environnement » des Annales des Mines, publiée en octobre 2023, sous le titre *l'Eau et le changement climatique*.

Florestan GROULT, Vice-président au droit à l'eau et usagers, et Philippe IMBERT, Responsable Eau pour Tous – RSE, de la régie publique **Eau du Grand Lyon** ont exprimé la vision du **politiques publiques territoriales : Pourquoi et comment cette régie publique s'est-elle emparée du droit à l'eau sur le territoire métropolitain ?** Créée en janvier 2023, cette régie publique poursuit 3 stratégies majeures : Protection de la ressource, Exploitation durable, Droit à l'eau et usagers. Dans le cadre de **sa feuille de route « L'eau pour tous »**, elle a défini son ambition et introduit la notion de service public essentiel. Elle affirme la garantie d'un droit universel à tous, pour ce bien commun et vital, sans distinction d'usagers, raccordés ou non, habitants de la Métropole de Lyon.

Cette feuille de route se traduit sur le plan opérationnel, par des **interventions socio-techniques** adaptées aux populations les plus fragiles, qu'elles soient raccordées ou non raccordées, en partenariat avec une diversité de structures (PIMMS, Collectivités, le Cent Sept, associations ...). Trois principes guident les actions de la régie publique : **la démocratie participative, l'ancrage territorial et les expérimentations**.

Jean-Eudes TESSON, Président-fondateur de **l'association Carbone bleu des Marais**, Vice-président de l'UNEDIC et Président du Club des Trente (Grand Ouest) a témoigné sur un sujet émergent : **En quoi le carbone bleu représente un lever majeur à explorer ?** Le « carbone bleu » est le carbone organique qui, provenant principalement des feuilles de plantes, du bois, des racines et des animaux en décomposition, est capturé et stocké par **les écosystèmes océaniques et côtiers**. Ces zones représentent **0,2% de la surface des océans** mais captent **50% du carbone capté par les océans**. Bien que protection et la restauration de ces écosystèmes représentent une occasion unique d'atténuer le changement climatique, les recherches sur ce sujet sont peu fréquentes pour les mangroves et les marais salés (le taux de sel est un facteur important de la performance des puits de carbone).

Ces raisons ont motivé la création de l'association Carbone Bleu des Marais, fondée par le Département de Vendée, 3 communautés de communes ou d'agglomération concernées, des associations locales, notamment de propriétaires de marais, des entreprises et des particuliers pour mieux connaître et promouvoir le carbone bleu. Cette association est un lieu de rencontre et d'échanges pour tous ceux qui s'intéressent à ce sujet, à l'instar de l'association Surf Rider, du forum des marais atlantiques, de la Fondation de la Mer, et de l'ADEME.

Karine GUEDENEY, responsable action territoriale, en charge de la réflexion prospective sur l'engagement territorial de **l'entreprise EDF Hydro**, a partagé son retour d'expérience : **Comment les enjeux des usages de l'eau sont intégrés au sein de l'entreprise EDF Hydro ?** Acteur majeur de la gestion de l'eau dans les territoires, EDF Hydro produit 10% de l'électricité en France à partir de 425 centrales hydrauliques, d'un âge moyen de 77 ans. L'hydraulique est une énergie renouvelable en développement, respectueuse de l'environnement et au coeur des territoires.

EDF Hydro mène une stratégie de **concessionnaire responsable** basée sur le dialogue et la **co-construction avec l'ensemble de ses parties prenantes** et un soutien au **développement économique local**, comme en témoignent 5 000 emplois indirects et près de 2 000 fournisseurs locaux référencés dans le panel fournisseurs d'EDF, dans des métiers liés à l'hydraulique, et près de 610 emplois créés ou préservés dans les vallées, via le soutien d'entreprises locales par les fonds du dispositif « Une rivière, un territoire ». L'entreprise a 3 enjeux majeurs dans sa **stratégie d'ancrage territorial** : différenciation, acceptabilité, attractivité et revitalisation des territoires.

Christophe LE JALLE, Directeur de pS-Eau est intervenu : **Comment ce réseau de collectivités contribue à la gestion de l'eau et à son assainissement ?** Le Programme Solidarité Eau, pS-Eau, a été créé en 1984 pour accroître et améliorer l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables dans les pays en développement, cibles de l'ODD6, via le **renforcement des actions de solidarité internationale**. Ces démarches s'appuient sur une diversité de formes de partenariats : des acteurs locaux dans les pays d'intervention (collectivités locales, organisations communautaires...) impliqués de A à Z ; des collectivités territoriales et EPCI, des ONG et associations, les Agences de bassin, des entreprises & fondations.

En France, le Code Général des Collectivités Territoriales a inscrit **l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales** (AECT) comme une compétence volontaire. La **loi Oudin-Santini de 2005** permet aux collectivités de dédier au maximum 1% des budgets, relatifs à leurs compétences dédiées de l'eau et l'assainissement, à l'AECT sur ces secteurs (élargis à la gestion et protection des ressources en eau). Cette loi traduit un principe de **solidarité entre usagers des services d'eau et d'assainissement de différents pays**. La Métropole de Lyon a ainsi engagé dès 2005 la mise en place du 1er « Fonds Eau » pour soutenir les initiatives d'ONG, et mène depuis 2006 un partenariat de coopération décentralisée avec la Région Haute Matsiatra (Fianarantsoa Madagascar), pour l'élaboration, d'une stratégie globale de gestion intégrée de la ressource en eau axée sur la responsabilisation des communes.

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 6, les nouveaux modèles de l'eau en pratiques ! ». Vous pouvez également consulter la capsule vidéo de chaque témoignage sur la [base IMPACT-Alliances](#).

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur [la page dédiée](#) de la *plateforme Trajectoires socio-économiques*

Cap 2030 vers l'ODD 12, les nouveaux modèles du numérique responsable en pratiques !
(Décembre 2023)



Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 12, le numérique responsable en pratiques !

Intervenants :

- **Newmeric** : **Caroline ALAZARD**, Présidente et co-fondatrice
- **Sémaphores** : **Céline FAIVRE**, Directrice de mission
- **IGN** : **Emmanuelle ROUX**, Conseillère du Directeur Général
- **Institut Mines-Télécom** : **Francis JUTAND**, Personnalité qualifiée, Chaire « Economie des Communs de Données »
- **Le RAMEAU** : **Charles-Benoît HEIDSIECK**, Président-fondateur

Cycle : Vers de nouveaux équilibres socio-économiques

Date : 21 décembre 2023



L'escale avait pour thème : « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 12, les nouveaux modèles du numérique responsable en pratiques !* » a rassemblé le 21 décembre le mathématicien **Cédric Villani**, l'entreprise **Newmeric**, le cabinet **Sémaphores**, l'**IGN**, la Chaire Economie des Communs de Données de l'**Institut Mines-Télécom**, et **Le RAMEAU**.

Introduction : Numérique & ingénierie de proximité

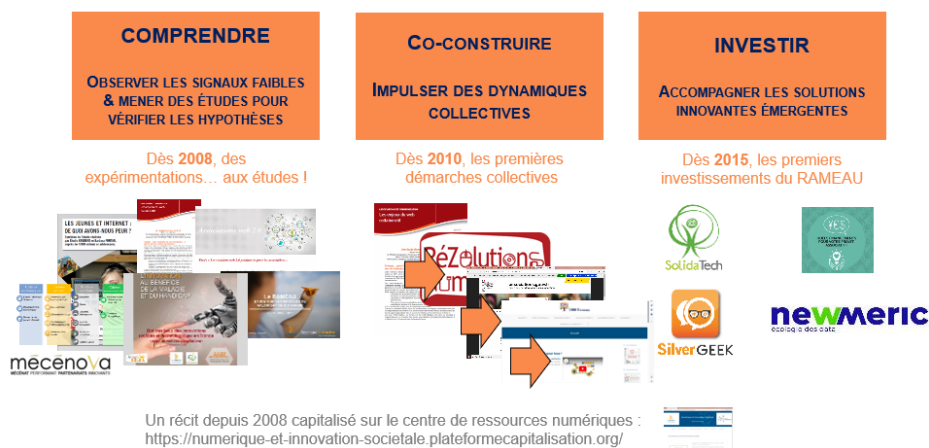
Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-fondateur du RAMEAU, a mis en perspective les travaux de 17 ans de recherche empirique. Son intervention a permis d'éclairer la question : Numérique & ingénierie de proximité, un mariage de raison ?

Il a souligné que les trois dimensions du numérique – l'usage, l'innovation et le vivre ensemble – impactaient structurellement les trois leviers d'activation de l'intérêt général, respectivement la Gestion, l'Action et la Vision (cf. schéma ci-après).



Un « outil » pas comme les autres, qui aux côtés du Droit et la finance, impacte structurellement les trois leviers d'activation de l'intérêt général

Depuis 2008, les travaux de recherche empirique ont permis de mieux comprendre ces dimensions, via des expérimentations, dont Mécénova, et des études ; de co-construire, en impulsant des dynamiques collectives, à l'instar de [RéZolutions Numériques](#) et de la plateforme de capitalisation partagée ODD17.org ; et d'investir, pour accompagner des solutions innovantes émergentes, à partir de 2015 : [Solidatech](#), [YES](#), [Silver Geek](#), et [Newmeric](#).



Un récit depuis 2008 capitalisé sur le centre de ressources numériques : <https://numerique-et-innovation-societale.platformecapitalisation.org/>

*Un chemin éclairant depuis 2008 autour de 3 temps :
 comprendre, investir et co-construire... dont nous avons pu garder la mémoire*

La capitalisation numérique est l'un des 4 leviers structurants de l'innovation territoriale (cf. image ci-après), au cœur des transitions systémiques induites par l'Agenda 2030. Le [dossier « La transformation numérique au cœur des transitions »](#) du bulletin de l'innovation sociétale, publié le 21 décembre 2023, croise les regards de 3 experts (intervenants à ce webinar) : Cédric VILLANI, Francis JUTAND et Caroline ALAZARD.



Ouverture : Les impacts de l'intelligence artificielle sur les organisations

Le 28 mars 2018, Cédric VILLANI remettait au Gouvernement son [rapport](#) « Donner du sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne ». Six ans après, l'intelligence artificielle suscite toujours de nombreux débats. C'est à la fois une source de potentiel énorme pour inventer les modèles de demain, et une source d'inquiétude devant des chemins et des conséquences que nous ne connaissons pas encore.

Aussi, dans le cadre du thème du mois des jeudis de l'ODD 17 "Les impacts du numérique", est intervenu le **jeudi 21 décembre à midi en direct sur LinkedIn**, **Cédric VILLANI, Mathématicien**. Cette interview inédite a ouvert les échanges de ce webinaire.



Son intervention a éclairé 3 questions :

- Quelles sont les spécificités de l'intelligence artificielle ?
- Pourquoi l'IA impacte toutes les organisations publiques et privées ?
- En quoi l'IA peut-elle devenir un levier stratégique pour les acteurs, actions et alliances d'intérêt général?

Qu'en retenir en synthèse ?

Le mathématicien Cédric VILLANI a rappelé que :

- L'IA est un algorithme visant à reproduire et améliorer des tâches de traitement de l'information, comme l'analyse d'images, la synthèse de sources d'informations ou l'appui à la conception
- Cela nécessite une **coopération** entre des spécialistes du sujet et les experts de la programmation informatique
- Le développement de l'IA est un sujet passionnant, source d'opportunités, lorsqu'on en prend connaissance avec un regard neutre
- Dans le rapport remis en 2018, il avait préconisé de développer **3 leviers**, pour se saisir au mieux des opportunités offertes par l'intelligence artificielle : **expérimentation, partage et souveraineté**

La boussole du numérique responsable au travers de 4 regards croisés

Le dialogue a mis en lumière la valeur du « Agir ensemble », perçue par 4 témoins à l'échelle nationale.



Caroline ALAZARD, Présidente et co-fondatrice de l'entreprise **Newmeric**, et Coordinatrice de la Chaire Economie des Communs de Données, a apporté la vision systémique d'une innovation : **Quelle articulation entre les données et le numérique responsable ?** Newmeric ambitionne d'activer l'intelligence collective des données pour prendre de meilleures décisions, innover et engager des actions transformatrices.

Si le numérique responsable est centré aujourd'hui sur l'optimisation des usages, il porte le risque d'une injonction contradictoire entre l'injonction à la sobriété individuelle et les impacts énergétiques environnementaux du système numérique dont dépendent les usagers. Aussi Newmeric propose d'élargir la vision du numérique responsable autour de deux principes : la **suffisance** (adopter une « sobriété systémique » sur toute la chaîne de production et consommation du numérique), et la **co-responsabilité** (exercer sa responsabilité individuelle et collective sur la trajectoire et les finalités du numérique).

Céline FAIVRE, Directrice de mission du cabinet de conseil **Sémaphores** a partagé son retour d'expériences au sujet de l'impact de la transformation du service public : **Comment le service public & les territoires peuvent s'appuyer sur le numérique responsable ?** Le numérique est à la fois une fonction ressource et une politique publique. Dans ce contexte, il est pertinent de (co)élaborer une **stratégie numérique, des données et de l'intelligence artificielle RESPONSABLE** qui valorise les capacités humaines guidées par les finalités et les risques pour servir les enjeux de transformation (éthique, accessibilité, souveraineté, sobriété) des services publics et des territoires. Une stratégie de cette envergure nécessite d'intégrer cinq éléments : participation, conditionnalité, subsidiarité, différenciation et proximité.

Emmanuelle ROUX, Conseillère de la Direction générale de **IGN**, et Présidente de la société Chaudron.io, a témoigné sur un cas applicatif : **Pourquoi créer un jumeau numérique facilite l'action publique ?** L'IGN a mis en place de nouvelles pratiques de **datalliances**, pour qu'acteurs publics et privés construisent ensemble des **géocommuns** : des données géographiques et localisées. L'IGN aspire à faire de la carte un outil de démocratie citoyenne et territoriale. Il a construit un socle technique et technologique de données mutualisées, permettant de créer un jumeau numérique de la France. De 2024 à 2026, ce jumeau numérique va permettre de venir en appui aux politiques publiques, en simulant l'impact de scénarios législatifs sur

l'aménagement territorial ; de créer des cas d'usages thématiques locaux et de mener des programmes de recherche.

Francis JUTAND, personnalité qualifiée, de la **Chaire Economie des Communs de Données** de l'**Institut Mines-Télécom (IMT)**, a mis en perspective sa vision académique : **Quels enjeux et rôles des acteurs dans l'économie des communs de données ?** Les données ont un potentiel de valeur, en termes de création de connaissances, de modélisation de comportements, d'organisation et de pilotage de processus. La coopération de données numériques s'est traduite, historiquement, par des communautés *open source*, qui ont créé collectivement des logiciels avec des usages non rivaux, puis l'ouverture de données publiques. La Chaire de Recherche-Action « Économie des Communs de Données » de l'Institut Mines-Télécom travaille à l'émergence de **nouvelles valeurs** économiques et sociétales par la **mise en commun de données**. Elle a pour ambition de fournir aux entreprises et acteurs publics des solutions de coopération par les données dans une économie qui fait face à des enjeux technologiques, sociaux et environnementaux. Des communautés d'intérêt composées de chercheurs, de Newmeric, et d'entreprises partenaires (Dassault Systèmes, L'Oréal, Orange, et la Société Générale) confrontent leurs expertises et leurs expériences, pour analyser les impacts de l'utilisation de la mise en commun de données.

Pour faire face aux besoins considérables d'investissement (numérique, énergétique, adaptation au changement climatique ...), il est nécessaire d'investir sur le plan matériel et intellectuel. Ces perspectives ont fait l'objet d'analyses dans [l'ouvrage](#) « La métamorphose numérique – Vers une société de la connaissance et de la coopération » dirigé par Francis Jutand.

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 12, les nouveaux modèles du numérique responsable en pratiques ! ». Vous pouvez également consulter la capsule vidéo de chaque témoignage sur la [base IMPACT-Alliances](#).

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur [la page dédiée](#) de la *plateforme Trajectoires socio-économiques*.

Et après ?

Le cycle « **Vers de nouveaux équilibres socio-économiques** » se poursuit en 2024. Il est à suivre sur la plateforme « Trajectoires socio-économiques » ([espace s'informer](#)). Nous vous invitons à participer mensuellement à ce cheminement apprenant, **tous les 3^{èmes} jeudis du mois, de 13h à 14h30**. Vous pourrez ainsi vous nourrir de l'expérience de ceux qui ont pris le risque de définir leurs trajectoires vers de nouveaux modèles, et pourquoi pas venir vous-même témoigner de votre expérience. Ne manquez pas ces rendez-vous !

Plus globalement, comme l'a rappelé le Président-Fondateur du RAMEAU dans son édito, ce rapport s'inscrit dans un **cheminement pédagogique en 7 étapes sur la valeur de l'engagement pour Agir ensemble au service de l'intérêt général**. Cet apprentissage en commun a été initié le 5 octobre 2023 lors du colloque « [Jeunes & Territoires 2050](#) : l'engagement en Actions ! ³⁷ ». Il est le suivant :

5/10/23- La **première étape** a été le partage d'une « **matrice de trajectoires** » qui permet à chacun de se positionner dans sa priorité d'impacts en éclairant les temporalités et les leviers prioritaires à activer pour réussir sa trajectoire à 18 mois, 7 ans et/ou 28 ans :

	PERFORMANCE	INNOVATION	CONFIANCE
	Tactique (18 mois)	Stratégique (7 ans - 2030)	Prospective (28 ans => 2050)
Gestion régulatrice (acteurs publics)	AU CŒUR (60%)	EN AVAL (25%)	EN AMONT (15%)
Action collective transformatrice (organisations privées et publiques)	EN AMONT (15%)	AU CŒUR (60%)	EN AVAL (25%)
Vision partagée (personnes)	EN AVAL (25%)	EN AMONT (15%)	AU CŒUR (60%)

5/10/23- La **deuxième étape** a été la publication du **livre « Commun(s) : discours de la méthode – Vers le pari de la confiance³⁸ »** qui en explique les fondements.

28/11/23- La **troisième étape** a été la publication de la **note « Ensemble, inventons 2050³⁹ »** afin d'éclairer la trajectoire prospective.

21/12/23- La **quatrième étape** a été la publication du **cahier de recherche « ODD 17 : Economie(s) & Territoire(s)⁴⁰ »** afin d'éclairer la trajectoire stratégique.

18/01/24- La **cinquième étape** est la publication de ce **rapport « Vers de nouveaux modèles socio-économiques »**.

24/01/24- La **sixième étape** sera la publication du **rapport « Jeunes & Territoires 2050 »** qui éclairera la manière de mobiliser la jeunesse pour co-construire AVEC eux les Projets de Territoire qui permettront de faire émerger les modèles pertinents pour 2050.

1/02/24- La **septième étape** sera la synthèse dans les « **Jeudis de l'ODD 17** » du 1^{er} février de la **méthode proposée à toutes celles et ceux qui veulent faire le « pari de la confiance » en apprenant à faire alliance au service de notre défis « Commun(s) »**.

Affaire à suivre donc...

³⁷ Téléchargez [les Actes](#) et/ou [revivez en replay](#) du colloque du 5 octobre

³⁸ [Livre « Commun\(s\) : discours de la méthode](#) (Fondation pour la Co-construction du bien commun, octobre 2023)

³⁹ [Note « Ensemble, inventons 2050 »](#) (Fondation pour la Co-construction du bien commun, novembre 2023)

⁴⁰ [Cahier de recherche « ODD 17 : Economie\(s\) & Territoire\(s\) »](#) (Institut pour la Recherche de la CDC & Le RAMEAU, déc. 2023)

Annexe 1 – Résultats mission ministérielle « Accélérer les alliances stratégiques d'intérêt général »

En octobre 2019, le Gouvernement confie à la Députée Cathy RACON-BOUZON et à Charles-Benoît HEIDSIECK une mission ministérielle pour éclairer les moyens d'accélérer les alliances stratégiques entre associations, entreprises et collectivités territoriales. Après 6 mois d'élaboration collective, le 20 mai 2020, rappelant que 81% des Français souhaitent que le « devoir d'alliance » se transforme en « envie d'alliance »⁴¹, une « feuille de route » a été lancée autour de 4 chantiers structurels et 21 mesures techniques.

Les 9 mois d'élaboration du rapport ministériel sur l'accélération des alliances stratégiques ont été suivis par deux ans de mobilisation et de co-construction, copilotées par le Ministère de l'Éducation Nationale et Le RAMEAU, les avancées du faire alliance en France sont résumées dans [l'article CAREnews « Apprenons à valoriser le faire alliance »](#).

Le bilan final établi le 7 mai 2022 pour fêter les deux années de mise en œuvre de la « feuille de route » a été remis à la Ministre Sarah EL HAIRY, alors Secrétaire d'État à la Jeunesse. Il a été mis en valeur lors d'une [émission digitale du magazine Le POINT](#) diffusée en ligne à la date anniversaire de la remise du rapport à son prédécesseur, Gabriel ATTAL. Elle est associée à un article sur [l'étude d'impact de l'ODD 17](#) à l'échelle de la France et de ses 13 régions métropolitaines, réalisée par l'Observatoire des partenariats.

Résultats des 4 chantiers structurels en synthèse

Le **premier chantier structurel**, le plus politique, est de **lever les freins juridiques aux alliances d'intérêt général**. Le travail réalisé entre l'équipe de la DJEPVA mise à disposition par la Ministre et celle de la Députée Cathy RACON-BOUZON a permis de déposer en février 2021 une [proposition de loi sur l'expérimentation d'un droit d'alliance d'intérêt général](#). La [Tribune du JDD](#) du 14 février, signée par plus d'une centaine de personnalités publiques et privées, montre le consensus sur une telle mesure. Il était établi depuis les Assises de l'entrepreneuriat de 2013 que poser un cadre juridique à la fois clair et agile serait un accélérateur de la co-construction, la mission ministérielle a pu en qualifier l'outil juridique adapté. La co-construction de la « Charte du faire alliance » anticipe sa mise en débat au Parlement lors de la prochaine mandature puisque l'agenda parlementaire n'a pas permis de le faire en 2021.

Le **second chantier structurel** est de **rendre plus lisibles et visibles non seulement les démarches de co-construction, mais aussi les méthodes, outils et ingénieries pour les rendre plus efficaces**. Une « vitrine » a été créée sur le site [associations.gouv.fr](#) dès le 7 mai 2020. L'espace numérique « Alliances & Territoires » connaît un vif succès dont le taux de trafic sur le site témoigne. La 6^{ème} et la 7^{ème} Rencontre annuelle des pionniers des alliances en Territoire ont permis de qualifier les attentes des 350 « catalyseurs territoriaux » pour les aider à animer les démarches locales. Fort de ces enseignements, la plateforme « l'ODD 17 en pratiques⁴² » a été lancée le 12 juillet 2021. Afin d'en faciliter l'usage, des parcours d'usage sont réalisés avec les réseaux volontaires. Le parcours pédagogique « Alliances & Territoires » et 7 parcours méthodologiques « Agir ensemble en Territoire » ont ainsi été développés⁴³.

⁴¹ Etude « jouer collectif en sortie de crise » pour l'Observatoire des partenariats (Comisis-OpinionWay, mai 2020)

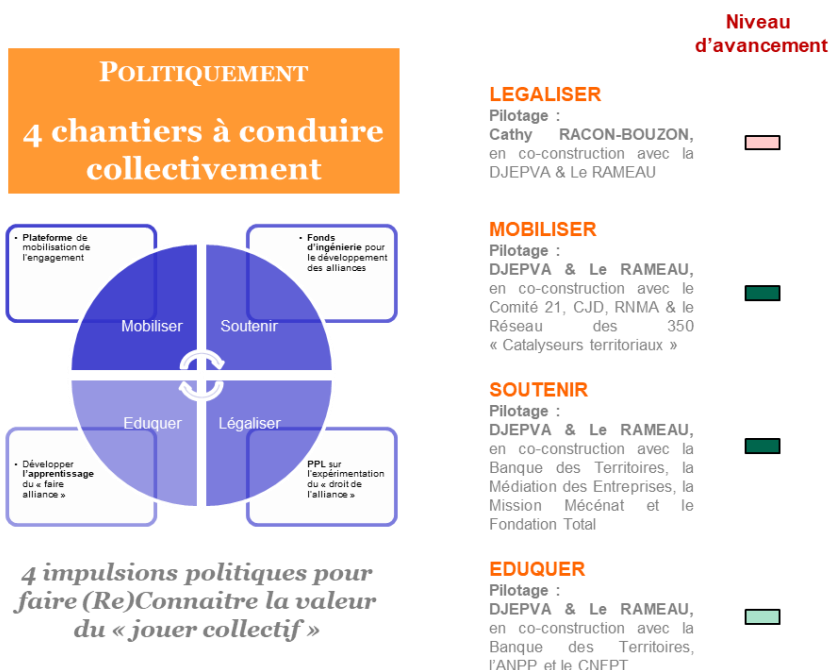
⁴² [www.odd17.org](#)

⁴³ A découvrir sur l'espace numérique « Alliances & Territoires » du site [associations.gouv.fr](#)

Le **troisième chantier structurel**, plus technique, n'en est pas moins important. Il s'agit d'**investir dans l'ingénierie d'alliance** afin de soutenir les territoires et les organisations engagées, mais aussi d'accompagner les « premiers pas » de ceux qui ne le sont pas encore. Le Fonds ODD 17 expérimente sur 3 ans (2020-2022) l'investissement dans les moyens de mettre en œuvre les 21 mesures de la « feuille de route » ministérielle et dans les expérimentations partenariales innovantes locales et nationales. L'évaluation est en cours de réalisation.

Le **quatrième chantier** est culturel, il s'agit « d'**apprendre à faire alliance** ». Incarné par l'article 3 de la proposition de loi de la Députée Cathy RACON-BOUZON qui propose d'inscrire les coopérations d'intérêt général dans le code de l'éducation, il nécessite de mobiliser les acteurs académiques dans leur double mission de recherche et d'enseignement. L'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU ont initié un programme d'animation dans ce sens.

Les résultats en synthèse : les 4 chantiers avancent avec des rites et à des rythmes différents.



Le suivi du programme de 21 mesures

Chacune des 21 mesures s'appuie sur une (des) dynamique(s) déjà préexistante(s) qui a(ont) servi de point d'appui pour passer à une échelle plus large. Chaque mesure proposait dès le 7 mai 2020 un objectif, des modalités d'actions pour la mettre en œuvre, des facilitateurs pressentis pour animer la démarche de co-construction associée à leur réalisation, ainsi qu'un délai raisonnable pour des premiers résultats. La réalité de terrain a été parfois très différente des prévisions. Quel bilan après deux ans de mise en œuvre ?

Les résultats en synthèse : 12 mesures aux avancées très satisfaisantes, 7 satisfaisantes et 2 en retard

Tableau détaillé des résultats au 7 mai 2022

21 mesures autour de 3 dimensions et 3 temporalités

Niveau d'avancement

- **7 mesures opérationnelles**, aux premiers effets à 3/9 mois, qui permettent de valoriser l'existant et d'inciter à « passer à l'action » pour accélérer les alliances,
 1. Rendre **immédiatement accessible** l'existant pour agir dès à présent
 2. Favoriser la **convergence entre la diversité des outils** pour les organisations et les territoires
 3. Faciliter l'**usage des données** pour mieux cibler les priorités stratégiques
 4. Valoriser les alliances stratégiques au travers des **événements de référence**
 5. Organiser une **démarche de dialogue actif** entre les dynamiques du « jouer collectif »
 6. **Articuler les complémentarités** entre les acteurs de l'ingénierie nationale & territoriale, en **croisant les connaissances sectorielles et territoriales**
 7. Faire des ODD l'occasion d'**expérimentations d'alliance en territoire** pour agir concrètement là où aucun acteur ne peut répondre seul

- **7 mesures stratégiques**, aux effets à 6/12 mois, permettant de **co-construire avec les « pionniers » des solutions à plus grande échelle**, et d'être en mesure d'évaluer les impacts avant de les déployer,
 8. **Promouvoir et valoriser l'investissement** dans l'innovation sociétale partenariale
 9. **Accompagner** les alliances stratégiques
 10. Structurer une **réflexion partagée sur l'évaluation partenariale**
 11. Inciter à un **Etat exemplaire** en matière d'alliances innovantes
 12. Positionner les **services de l'Etat comme « médiateurs »** des dynamiques d'alliances stratégiques
 13. Structurer une **capacité collective de R&D partenariale** pour anticiper les besoins et suivre les expérimentations innovantes
 14. Piloter une **recherche-action collective sur l'hybridation des modèles socio-économiques**

- **7 mesures politiques**, aux effets mesurables à 12/18 mois, permettant de **(dé)montrer l'engagement des institutions à promouvoir une nouvelle méthode** : l'ODD 17 à la Française ; autrement dit la co-construction entre acteurs riches de leurs différences.
 15. Inscrire les « alliances stratégiques » aux **agendas des instances** des différents « mondes »
 16. Créer une **Conférence des alliances stratégiques** au service des défis communs, déclinée localement
 17. Inciter à **croiser « espaces de dialogue », « compétences de catalyseurs » et « pédagogie des alliances »**
 18. Créer un « **droit d'expérimentation partenariale** »
 19. Instruire l'opportunité d'un **nouveau statut** de « société de bien commun »
 20. Développer notre capacité collective à « **apprendre à faire alliance** »
 21. Inscrire les nouvelles formes d'alliance et de partenariats aux **programmes de formation**, de l'éducation des plus jeunes à la formation continue



Annexe 2 – Merci aux intervenants !

Intervenants des webinaires en 2022 :

<i>Croix-Rouge française</i>	Pauline	LEBAS	Chargée de mission innovation sociale
<i>Newmeric</i>	Caroline	ALAZARD	Directrice
<i>Fondation Paideia</i>	Hakim	HALLOÛCH	Directeur
<i>Institut Mines-Télécom (IMT)</i>	Francis	JUTAND	Directeur Général Adjoint
<i>Fondation RTE</i>	Frédéric	DOHET	Délégué Général
<i>Stop Exclusion Energétique</i>	Bernard	SAINCY	Président
<i>Le Cent Sept</i>	Florence	LECLUSE	Directrice
<i>Groupe TotalEnergies</i>	Isabelle	PATRIER	Directrice France
<i>Tous Tes Possibles</i>	Guillaume	HELLUY	Directeur Général
<i>PTCE Vivre Les Mureaux</i>	Jean-Marc	SEMOULIN	Président
<i>SocialCoBizz</i>	Claudine	LECLERC	Directrice
<i>Fondation GRDF</i>	Frédérique	LEMONNIER	Déléguée générale
<i>ANPP - Territoires de projets</i>	Jean-Sébastien	CAILLEUX	Chargé de mission
<i>Wimoov</i>	Florence	GILBERT	Directrice
<i>Groupe RENAULT</i>	François	ROUVIER	Expert Leader Social Business
<i>Fédération des Entreprises de la Propreté (FEP)</i>	Véronique	VANSTEENE	Cheffe de projet RSE
<i>AFM-Téléthon</i>	Christian	COTTET	Directeur Général
<i>SilverGeek</i>	Vincent	BLANCHARD	Secrétaire général
<i>Fondation Avril</i>	Anaïs	LOSSIGNOL	Chargée de mission France
<i>Caisse des Dépôts</i>	Christel	SANGUINEDE	Directrice de projet au département "Grand âge et santé" de la direction des politiques sociales
<i>Interfacia</i>	Gabrielle	GUEYE	Fondatrice
<i>Groupe VYV</i>	Thierry	WEISHAUP	Chargé d'affaires publiques
<i>Orse</i>	Lydie	RECORBET	Chargée de missions Engagement social & sociétal
<i>Malakoff Humanis</i>	Isabelle	BLAEVOET	Directrice innovations sociales
<i>Maison de l'Apprendre</i>	Angélique	FIGARI	Présidente et co-fondatrice
<i>CRIJ Centre - Val de Loire</i>	Thierry	FEREY	Directeur
<i>Fondation TotalEnergies</i>	Karine	KACZKA	Responsable Education & Insertion
<i>Wweeddo</i>	Laurent	LESCURE	Président et co-fondateur
<i>Ministère de la Culture</i>	Léa	MORGANT	Cheffe de la mission mécénat
<i>Réseau Môm'Arte</i>	Chantal	MAINGUENE	Fondatrice
<i>Le RAMEAU</i>	Elodie	JULLIEN	Directrice de la recherche
<i>Les Concerts de Poche</i>	Sonia	DE LEUSSE	Directrice générale
<i>Habitat & Humanisme</i>	Emmanuel	DE LUTZEL	Vice-président communication & ressources Morbihan et contributeur du pôle innovation & ressources
<i>Solifap</i>	Charles	LE GAC	Président
<i>Cette Famille</i>	Paul-Alexis	RACINE-JOURDREN	Président
<i>CAPEB Loire-Atlantique</i>	Andréa	LEMASSON	Secrétaire générale

<i>AG2R La Mondiale</i>	Tristan	HAUCK	Directeur des partenariats - Action Sociale
<i>AG2R La Mondiale</i>	Stéphane	SEBASTIANI	Directeur des territoires - Action Sociale
<i>APF - France Handicap</i>	Patrice	TRIPOTEAU	Directeur Général Adjoint
<i>AGEFIPH Ile de France</i>	Julien	VIAUD	Chargé d'études et développement
<i>Fondation RSM France</i>	Charlotte	BOSC	Déléguée générale & Directrice Communication et marketing RSM France
<i>Banque des Territoires</i>	Anne-Lise	COMPAORE	Chargée d'investissement au Pôle Impact Santé Médico-Social, de la Direction de l'investissement – Département de la Cohésion sociale & territoriale
<i>Caisse des Dépôts</i>	Solène	GUILLOT	Chargé de mission partenariats au département handicap, Direction des politiques sociales

Intervenants des webinaires en 2023 :

<i>UNCPPIE</i>	Ludovic	SERIN	Chargé de mission
<i>UNCPPIE</i>	Brigitte	GIRAUD	Directrice
<i>Office Français de la Biodiversité</i>	Audrey	COREAU	Directrice Acteurs et Citoyens (06/2022)
<i>CPIE Flandre Maritime</i>	Guillaume	SCHODET	Directeur technique
<i>Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral</i>	Fabrice	TRUANT	Responsable du bureau "Biodiversité"
<i>Groupe EDF</i>	Cécile	LAUGIER	Directrice Environnement Prospective
<i>Maison de l'Apprendre</i>	Tiphaine	BONNET	Co-fondatrice et Déléguée générale
<i>Maison de l'Apprendre</i>	Angélique	FIGARI	Co-fondatrice et Présidente
<i>Métropole du Grand Lyon</i>	Lucie	VACHER	Vice-présidente déléguée à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse
<i>France Télévisions</i>	Hélène	AMOUSSOU	Responsable Marque employeur culture, innovation et RH
<i>Lycée polyvalent de Givors</i>	Fabien	TORA	Professeur de Sciences Industrielles de l'Ingénieur
<i>Learning Planet Institute</i>	Céliane	DE LUCA	Cheffe de projet Communauté, Alliance
<i>Stop Exclusion Energétique</i>	Bernard	SAINCY	Président
<i>Stop Exclusion Energétique</i>	Gilles	BERHAULT	Délégué Général
<i>Secours Catholique - Caritas France</i>	Hadrien	LEGALLET	Chargé de projet Précarité Energétique
<i>Grand Paris Grand Est</i>	Florence	PRESSON	Coordinatrice du Parcours de Rénovation Energétique Performante
<i>Réseau Eco-Habitat</i>	Franck	BILLEAU	Fondateur et Directeur Général
<i>Leroy Merlin</i>	Nicolas	CORDIER	Responsable du Business à Impact Social
<i>Observatoire du Grand Rebond</i>	Mickaël	REAULT	Fondateur
<i>Bouge Ton Coq</i>	Corentin	EMERY	Co-fondateur et Responsable du mouvement
<i>MonEpi</i>	Alain	POUILLOT	Co-fondateur
<i>AMRF</i>	Yvan	LUBRANESKI	Vice-président Démocratie, Culture et Communication
<i>Association Familles Rurales Landremont</i>	Alain	COLLIN	Président
<i>Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale</i>	Djelloul	BELBACHIR	Conseiller mécénat
<i>Communauté d'agglomération du Grand Guéret</i>	Annie	ZAPATA	Vice-présidente Santé, Economie sociale et solidaire et Mutualisation
<i>IMS Luxembourg</i>	Nancy	THOMAS	Directrice générale
<i>Région des Hauts-de-France</i>	Frédéric	MOTTE	Conseiller régional, Président de la mission Rev3 et Délégué à la transformation économique de la Région
<i>Communauté d'agglomération Béthune-Bruay</i>	Jérôme	BROSSIER	Directeur du Développement des Entreprises
<i>Entreprise R3D</i>	Patrick	GASPARD	Dirigeant
<i>Réseau Alliances</i>	Adrien	HUC	Responsable
<i>ACTED</i>	Fabien	COURTEILLE	Directeur Alliances & Partenariats 3 ZERO
<i>PTCE CI&EL Gâtinais Montargois</i>	Luc	BELLIERE	Fondateur
<i>Mille Sourires</i>	Christine	JULLIAN	Présidente
<i>France Luxury Shirt</i>	Diego	DU REAU	PDG
<i>Valloire Habitat</i>	Lucie	GEORGEL	Chargée de cohésion sociale
<i>Société Française de Prospective</i>	Jean-Eric	AUBERT	Président
<i>Eau Publique du Grand Lyon</i>	Florestan	GROULT	Vice-président droit à l'eau & usagers
<i>Eau Publique du Grand Lyon</i>	Philippe	IMBERT	Responsable Eau pour Tous - RSE

<i>Carbone bleu des Marais</i>	Jean-Eudes	TESSON	Président-fondateur
<i>EDF Hydro</i>	Karine	GUEDENEY	Responsable action territoriale
<i>Programme de Solidarité Eau</i>	Christophe	LE JALLE	Directeur
<i>Newmeric</i>	Caroline	ALAZARD	Présidente et co-fondatrice
<i>Sémaphores</i>	Céline	FAIVRE	Directrice de mission
<i>IGN</i>	Emmanuelle	ROUX	Conseillère du Directeur Général
<i>Institut Mines-Télécom</i>	Francis	JUTAND	Personnalité qualifiée, Chaire "Economie des Communs de Données"